

Chronique archéologique 1990

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **99 (1991)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique archéologique 1990

Une partie des articles ci-après, concernant les périodes de la Préhistoire au Haut Moyen Âge, ont paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, n° 74, 1991, mêlés aux trouvailles des autres cantons.

Nous avons complété cette série par des notices et des références concernant les chantiers de fouilles et les découvertes relevant de l'archéologie médiévale.

Les trouvailles et les sites sont distribués chronologiquement dans les périodes suivantes:

Paléolithique et Mésolithique	P
Néolithique	N
Âge du bronze	Br
Hallstatt	Ha
La Tène	L
Époque romaine	R
Haut Moyen Âge	HM
Moyen Âge	M
Archéologie préindustrielle	AP
Indéterminé	I

L'emplacement des sites est donné par le numéro de la carte nationale au 1: 25 000 et les coordonnées kilométriques. Dans un but de protection, il peut arriver que l'emplacement ne soit pas précisé.

Les sites sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes, avec indication du district.

Abréviations

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.
MHAVD	Monuments historiques et archéologie. Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports du canton de Vaud.
IAHA	Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, Université de Lausanne.
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
MHL	Musée historique de Lausanne.
MR	Musée romain.
AS	<i>Archéologie suisse</i> .
ASSPA	<i>Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie</i> .
BPA	<i>Bulletin de l'Association Pro Aventico</i> .
CAR	<i>Cahiers d'Archéologie romande (Bibliothèque historique vaudoise)</i> dirigés par Colin Martin.

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

D. Weidmann, archéologue cantonal

AIGLE – District d'Aigle – CN 1284 564 650 / 128 700

Br *Plantour – habitat préhistorique*

Les sondages de prospection effectués en 1985-1987 ont mis au jour de la céramique de la fin de l'âge du bronze final.

(cf. Bex – *Les Mûriers* et Mireille DAVID EL BIALI, *L'âge du bronze en Valais et dans le Chablais vaudois: un état de la recherche*, in *ASSPA* 73, 1990, pp. 19-50).

Investigations et documentation: PAVAC – Université de Genève. Dir. Ph. Curdy.

Objets: MCAH, Lausanne.

ARZIER – District de Nyon – CN 1241 503 500 / 146 650

M *Chartreuse d'Oujon*

Les dernières étapes d'aménagement du site en promenade archéologique ont été l'occasion d'observations complémentaires.

En 1989, des précisions ont été obtenues sur le tracé du mur d'enceinte nord de la chartreuse.

Au printemps 1990, un four à chaux mis en œuvre après l'abandon du couvent a été découvert dans un secteur encore non fouillé de la salle capitulaire (Cf. *RHV* 1989, *Chronique archéologique*, fig 1, n° IV).

Le four a été conservé en place.

Documentation déposée MHAVD: *Arzier – Chartreuse d'Oujon. Investigations archéologiques en 1989* par Peter EGGENBERGER et Xavier MUNGER, Moudon, décembre 1989. *Arzier – Chartreuse d'Oujon. Investigations archéologiques en 1990*, par Peter EGGENBERGER et Xavier MUNGER, Moudon, juin 1990.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 750 / 192 850

R *Sondages entre la Porte de l'Est et les Conches-Dessus pour préciser le tracé de la voirie romaine*

Afin de permettre une meilleure implantation des chemins ruraux prévus dans le cadre du syndicat d'amélioration foncière Avenches-Donatyre, qui devraient, autant que faire se peut, suivre le tracé des rues de la ville romaine, une série de 13 sondages a été réalisée en janvier et février 1990 (cf. fig. 1). Confrontés aux données, encore sporadiques, de la détection aérienne, ils ont permis de situer approximativement la route, construite sans doute dans le dernier quart du I^{er} siècle au moment où l'enceinte est édifiée, qui conduit de la Porte de l'Est jusqu'à l'angle est de l'*insula* 42; cette voie majeure suit tout d'abord approximativement le tracé du chemin des Combes, puis obliquant vers l'ouest, se dirige en ligne droite et suivant la ligne de moindre pente, vers l'extrémité du dernier *decumanus*

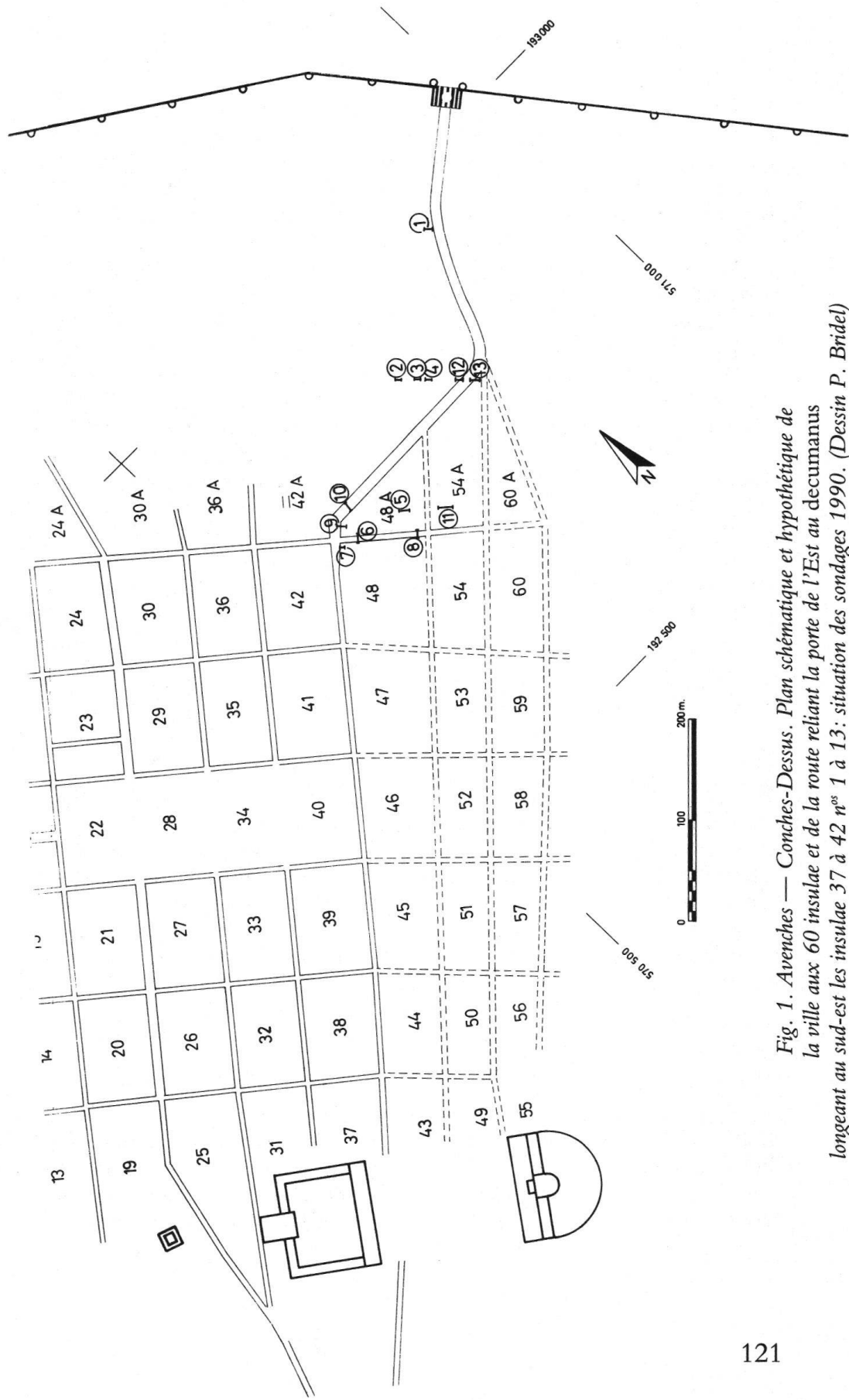


Fig. 1. Avenches — Conches-Dessus. Plan schématique et hypothétique de la ville aux 60 insulae et de la route reliant la porte de l'Est au decumanus longeant au sud-est les insulae 37 à 42 n^{os} 1 à 13: situation des sondages 1990. (Dessin P. Bridel)

connu au sud de la ville régulière. Le dernier *cardo* est se poursuit par ailleurs au sud de ce *decumanus*, en sorte qu'on peut, en s'appuyant sur la lecture de quelques photographies aériennes récentes, proposer une extension du réseau des *insulae* au sud-est de la dernière rangée connue, et ce durant le II^e siècle. La ville pourrait compter dès lors à l'époque sévérienne 54 ou même 60 *insulae*, les 18 dernières présentant une surface plus réduite et une configuration moins régulière que les autres, en raison de leur situation au flanc du coteau de Donatyre. Le *forum* d'époque sévérienne, agrandi dès Trajan jusqu'à couvrir l'*insula* 40 (cf. Michel FUCHS et Martin BOSSERT, *De l'ancien sur le forum d'Avenches*, BPA 31, 1989, pp. 12-105, en particulier p. 38) se trouverait ainsi bien au centre de la ville aux 60 *insulae*, encadré au nord-ouest et au sud-est par trois rangées d'*insulae*.

Enfin, dès l'époque tardo-flavienne, l'itinéraire joignant la Porte de l'Ouest à celle de l'Est passerait, dans une scénographie grandiose, entre le sanctuaire du Cigognier et le théâtre pour éviter le *forum* en le longeant au sud-est. Le *decumanus maximus* traversant le *forum* primitif entre l'*area sacra* et l'*area publica* se trouverait ainsi déchargé du trafic de transit.

Des sondages supplémentaires et de nouveaux vols de détection aérienne devraient permettre de préciser ou de corriger cette thèse qui reste hypothétique.

Philippe Bridel

Investigations et documentation: Ph. Bridel, Chr. Chevalley, J.-P. Dal Bianco et L. Maroelli. Fondation Pro Aventico, Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 840 / 192 590

R *Derrière la Tour, villa romaine – insula 7*

Plusieurs projets de construction d'immeubles (7000 m²), sis dans la zone archéologique de la villa romaine de *Derrière la Tour* et de l'*insula* 7, sont à l'origine d'un vaste programme de recherches mis sur pied en 1989 par la Fondation Pro Aventico et le service archéologique de l'État de Vaud. Ce programme, planifié jusqu'en 1991, prévoyait la fouille exhaustive de l'emprise nord de la villa et du quartier d'habitation limitrophe, partiellement connus par les fouilles anciennes.

Historique des recherches

Depuis le XVIII^e siècle, la portion méridionale du site de *Derrière la Tour* a été le théâtre de nombreuses fouilles dont la documentation, fort disparate, a été rassemblée pour l'établissement d'une première synthèse en 1980¹. La somme de ces fouilles faisait état de l'existence d'un vaste ensemble architectural *intra muros*, établi sur le flanc nord de la colline d'Avenches

¹ BPA 25, 1980, pp. 7-52.

selon une orientation divergente (env. 15° nord) des quartiers réguliers qu'il borde:

– 1704-1751: découverte de deux mosaïques rattachées au bâtiment ouest. Les pavements auraient été détruits par la cavalerie française à la fin du XVIII^e siècle, après avoir été laissés à l'abandon durant plus d'une cinquantaine d'années. De ces mosaïques, au destin tragique², il ne subsiste qu'un dessin³ pour celle dite *de Dionysos* et un seul fragment pour celle dite *du Zodiaque*⁴. Les fouilles de 1989 ont malheureusement confirmé la récupération de ces pavements dans leur totalité. Il a cependant été possible de préciser l'emplacement de la mosaïque de *Dionysos* dont le caractère luxueux est attesté par le choix du décor et les dimensions de l'édifice (18 m x 12 m) mentionnés dans le relevé de 1708.

– 1862: mise au jour, dans la zone orientale, d'une portion de bâtiment longitudinal (aile transversale) flanqué d'un portique au pied duquel a été retrouvé l'énigmatique relief sculpté de la Louve⁵.

– 1884-1912: extension des fouilles en direction du nord-est et dégagement partiel d'un ensemble thermal et de latrines (aile est).

– 1971: les fouilles réalisées sur le tracé de l'actuelle rue du Pavé permettent de compléter le plan de l'aile transversale et de son portique. La même année, les recherches s'étendent dans la parcelle méridionale et mettent au jour une série de pièces du bâtiment ouest en bordure d'une cour.

– L'intervention en 1989 a concerné la zone de la villa avec la fouille partielle de son bâtiment ouest, de sa cour inférieure et de la frange nord de son aile transversale, faisant apparaître les vestiges d'une *domus* et d'une installation artisanale (fours de verrier) antérieurs. La campagne de 1990 a abouti à l'exploration de l'aile est de la villa et de l'atelier de verrier, ainsi qu'au dégagement de la *domus* nord-ouest de l'*insula* 7 et du *decumanus* qui la sépare des habitations de l'*insula* 1 (cf. fig. 2). Une première synthèse des résultats acquis met en lumière deux grandes phases de développement qu'ont connues la villa et l'*insula* 7, entre le I^{er} et le III^e siècle après J.-C.

Installations antérieures à la villa

La *domus* ouest

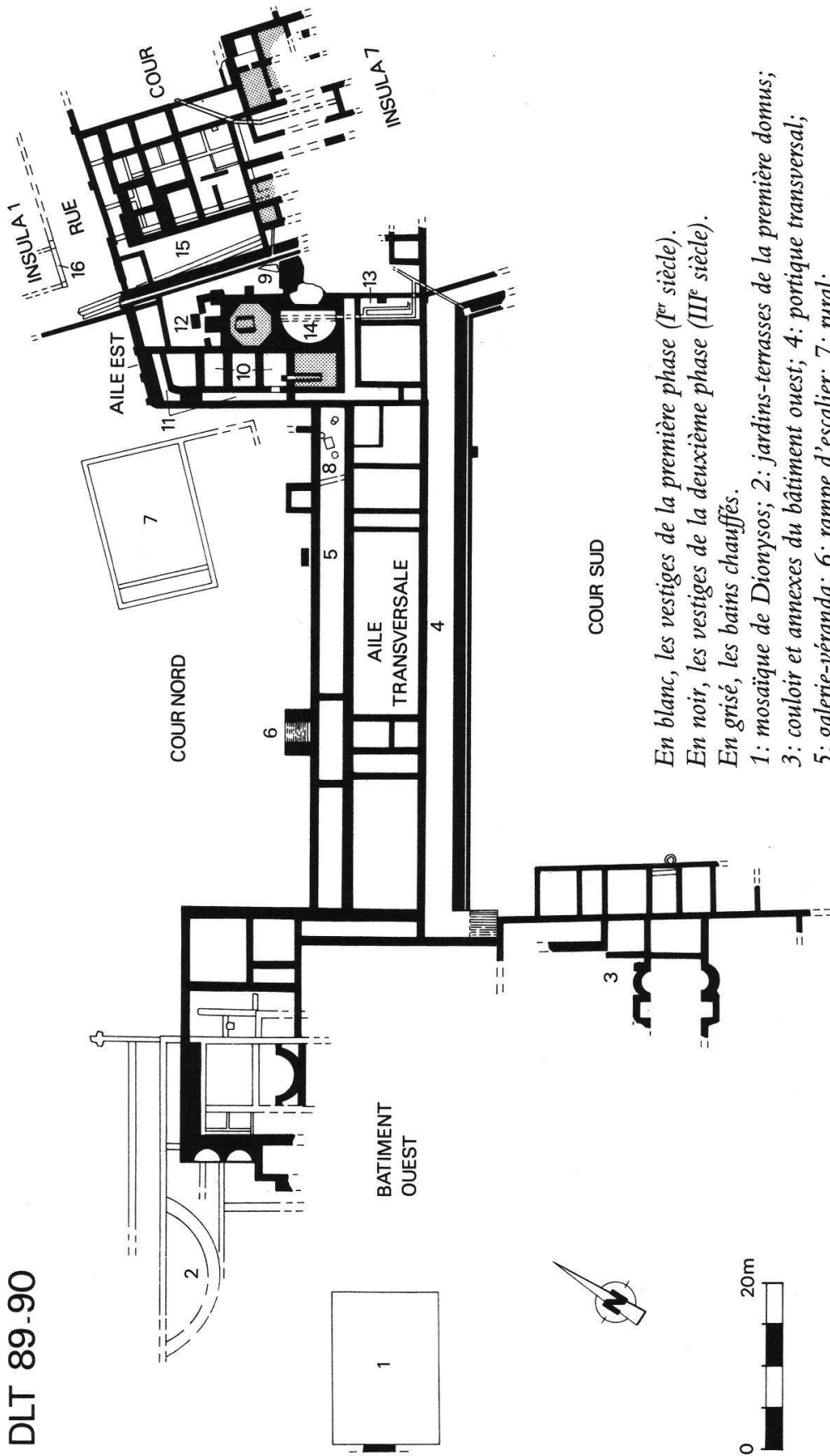
Outre les traces d'une première fréquentation localisée du site à l'époque tibérienne, les fouilles de la portion occidentale de l'emprise de la villa ont

² *Id.*, p. 14.

³ Dessin aquarellé et non signé de 1708, conservé au Bernisches Historisches Museum, n° inv. 18'521.

⁴ Victorine von GONZENBACH, *Die römischen Mosaiken der Schweiz. Monographien zu Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, 13, Basel 1961, pp. 41 ss et pl. 78-79.

⁵ MR Avenches, n° inv. 1862/1.



En blanc, les vestiges de la première phase (I^{er} siècle).

En noir, les vestiges de la deuxième phase (III^e siècle).

En grisé, les bains chauffés.

- 1: mosaïque de Dionysos; 2: jardins-terrasses de la première domus;
 3: couloir et annexes du bâtiment ouest; 4: portique transversal;
 5: galerie-véranda; 6: rampe d'escalier; 7: rural;
 8, 9: atelier et dépôt de verre; 10, 11, 12: locaux de service,
 couloir et fournaies; 13: latrines; 14: balnéaire; 15: cour-passage;
 16: portique de l'insula 1. (Dessin J. Morel, MHAVD)

Fig. 2. Avenches — Derrière la Tour.
 Plan d'ensemble, état 1990.

mis en évidence les vestiges d'une première *domus* dont la construction se situe aux environs du milieu du I^{er} siècle⁶. Son implantation sur le versant nord de la colline, à quelque 100 m des premières *insulae*, explique sans nul doute son orientation divergente de la trame urbaine antique. L'angle nord-est dégagé correspond au rez inférieur de la *domus* comprenant deux grandes salles à sol de *terrazzo* décorées de fresques et flanquées de locaux de plus petites dimensions, aux cloisons à colombages et solins maçonnés. Ces pièces s'ouvrent au nord et à l'ouest sur des jardins étagés en demi-terrasses à hémicycle qui sont délimités par un mur d'enclos. Des annexes orientales équipées d'un foyer domestique ont été ajoutées au bâtiment, à l'occasion de l'agrandissement de sa surface habitée, survenu dans le courant du II^e siècle. Ces nouveaux locaux donnent sur une vaste zone libre de constructions réservées à des activités domestiques (dépotoirs) s'étendant sur la pente douce et régulière du pied de la colline.

Le bâtiment rural

Un complexe rural, sis à une cinquantaine de mètres à l'est de la première demeure, se développe suivant l'orientation de l'*insula* 7 voisine. Les vestiges retrouvés sous les niveaux de chantier de l'aile est de la villa font apparaître le plan d'un vaste bâtiment (21 m × 18 m) à fondations légères. Les deux seules subdivisions dont il est pourvu incitent à l'interpréter comme s'agissant d'un entrepôt, peut-être pour le stockage de céréales.

L'atelier de verrier

La fouille au sud du complexe rural a mis au jour la portion d'un deuxième bâtiment avec apprentis abritant un atelier de verrier du milieu du I^{er} siècle (cf. fig. 3). Les vestiges de quatre de ses fours ont pu être dégagés sous les remblais de terrasse de l'aile transversale de la villa. Il s'agit de fours semi-enterrés de forme circulaire, avec un diamètre intérieur de 0,50-0,60 m, proches du type retrouvé à Martigny⁷. Ils possèdent un fond de *tegulae* et des parois de fragments de terre cuite lutées à l'argile, pourvues d'une ouverture de travail en plan incliné. Les vestiges de leur élévation constituant leur remplissage supposent une fermeture en coupole. Trois de ces fours semblent avoir fonctionné simultanément, disposés en batterie autour d'une arche de cuisson aménagée au-dessus d'une fosse remplie de galets calibrés. Celle-ci faisait office de sas thermique et communiquait avec un canal de chaleur semi-enterré à parois supérieures et couverture en blocs de molasse. Ce

⁶ Les fourchettes chronologiques mentionnées ont été établies par M.-F. Meylan, chargée de l'étude du mobilier.

⁷ François WIBLÉ, *Forum Claudii Vallensium. La ville romaine de Martigny. Guides archéologiques de la Suisse*, 17, 1981, p. 23.

canal, relié à l'un des fours, devait ainsi permettre une propagation uniforme de la chaleur au travers de l'arche de cuisson.

Le dépotoir de cette installation, distant d'une vingtaine de mètres, a été aménagé en bordure d'une première canalisation à parois maçonnées avec fond et couverture en bois. Cette canalisation, construite au creux d'une cuvette naturelle, devait desservir les premières installations artisanales⁸ qui se sont développées à la frange ouest de l'*insula* 7.

En dépit de son caractère d'urgence, la fouille méticuleuse de ces fours et de leur dépotoir a livré plusieurs milliers de fragments de verre, fournissant ainsi une riche palette pour l'étude en cours sur les techniques et la production de cet atelier qui présente certaines analogies avec celui de *La Murette* à Lyon⁹. Un premier examen permet de constater une production homogène dans le registre des petits récipients soufflés ou soufflés dans le moule, fabriqués à partir de lingots probablement importés. L'énorme quantité de fragments de verre atteste le recours au recyclage des ratés de la fabrication locale et de quelques récipients d'importation. Outre les gouttes, fragments de lingots, fils, baguettes et verre étamé, plusieurs restes de creusets en céramique grossière ont été retrouvés à la périphérie des fours et dans le dépotoir. Les premières estimations placent la production de cet atelier entre 40 et 70 après J.-C., époque à laquelle les fours ont été désaffectés par l'installation d'un foyer à double niche et parois, apparemment sans relation aucune avec la fabrication du verre.

L'ensemble architectural de *Derrière la Tour*

La deuxième phase de développement correspond à un vaste programme de transformations visant à l'édification du complexe monumental de la villa, aboutissant au remodelage complet de la configuration de la colline. Ce programme se caractérise par la création d'une terrasse méridionale supérieure, de près de 3 m de haut, au moyen d'importants remblais renfermant les vestiges de la *domus* précédente. Ces travaux ont permis l'établissement d'un ensemble architectural tripartite se développant autour de deux cours en terrasses, sur une superficie supérieure à 15 000 m², dont plus d'un tiers est occupé par les bâtiments. L'étude du mobilier céramique et numismatique récolté dans les remblais sous-jacents fournit un *terminus post quem* du début du III^e siècle pour la construction de la villa.

⁸ Les nombreuses scories et loupes de métal, retrouvées dans les débordements de cette canalisation, indiquent la présence d'autres activités artisanales avoisinant l'atelier de verrier.

⁹ J. LASFARGUES, *RAE* 24, 1973, 525-529. F. LEYGE et M. PICON. *À travers le verre, du Moyen Âge à la Renaissance*, Rouen 1989-1990, pp. 47-48.

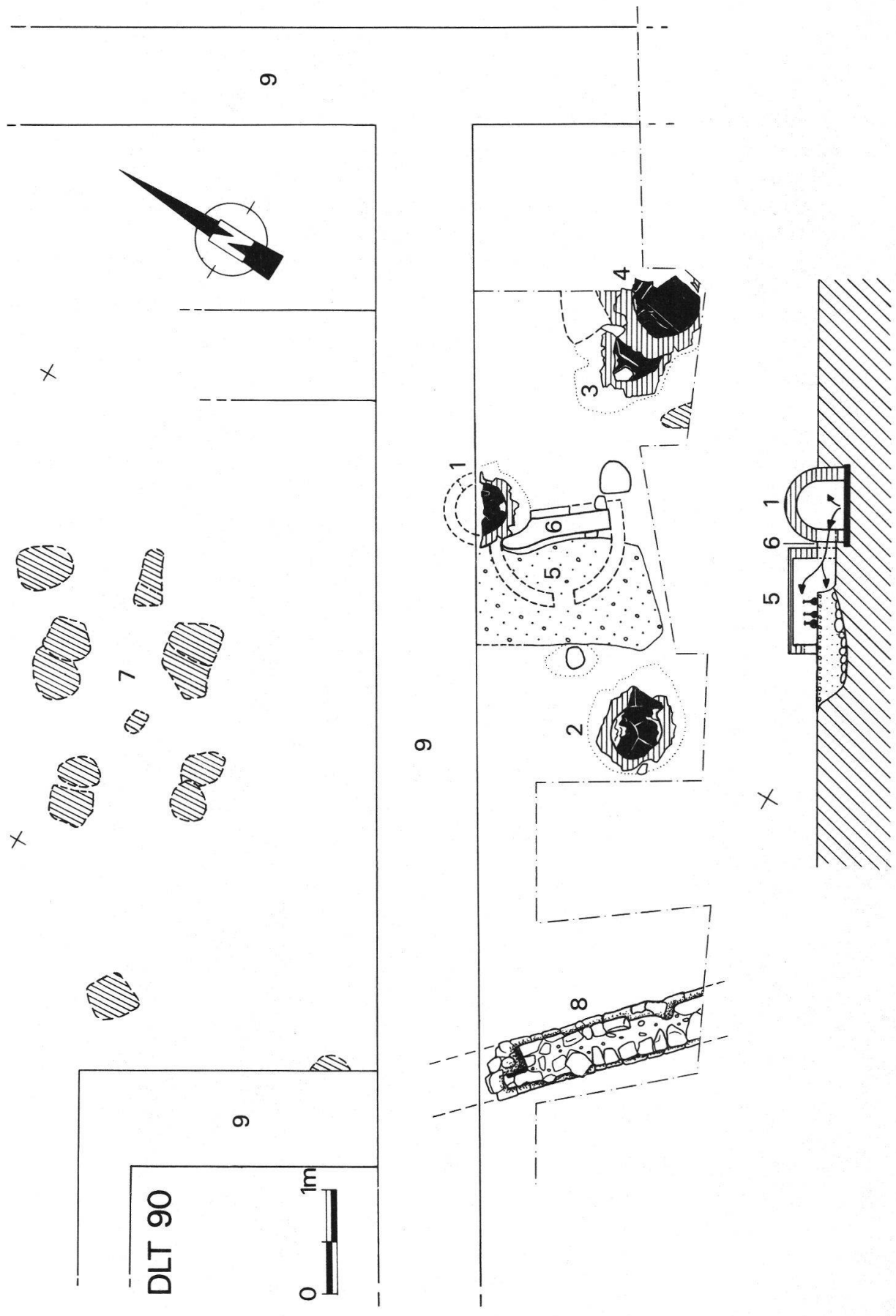


Fig. 3. Avenches — Derrière la Tour. Plan des vestiges de l'atelier de verrier. 1 à 4: fours. 5: arche de recuisson (restitution en coupe); 6: canal de chaleur; 7: empreinte des pieux de l'appentis; 8: mur de fermeture à colombage de l'atelier; 9: murs de la villa. (Dessin C. Chevalley, FPA)

Le bâtiment ouest

Une gaine d'imposants contreforts en hémicycle a été dégagée à l'emplacement de la première *domus*, désaffectant les salles de son rez inférieur tout en réutilisant certaines de ses maçonneries. Ces nouveaux aménagements correspondent à l'extrémité nord du bâtiment ouest de la villa qui devait abriter les mosaïques découvertes au XVIII^e siècle. Ce bâtiment, de plus de 35 m de large, constitue vraisemblablement le corps principal de cet ensemble dont nous ignorons encore tout de l'extension occidentale.

L'aile transversale

Le mur de terrasse nord ainsi que les vestiges de sols de *terrazzo* de l'aile transversale ont été mis au jour en limite sud des fouilles. Cette aile, de 60 m x 15 m, reliait le bâtiment ouest à l'aile est, en bordure de la terrasse supérieure. Elle comprend une succession de pièces en enfilade et une galerie adjacente au nord, surplombant une cour-jardin inférieure bordée d'annexes et accessible par une rampe d'escalier. La circulation à couvert, au sud, était assurée par un portique méridional, large de 3,60 m, s'ouvrant sur la cour supérieure.

L'aile est

La fouille complète de l'aile a permis d'en dégager l'organisation spatiale en dépit de la destruction de la plupart des niveaux archéologiques supérieurs. Cette aile, aménagée sur deux paliers, possédait un rez inférieur occupé par une série de locaux de service et fournaies. Ils étaient desservis par un couloir assurant la circulation entre la cour-jardin, l'entrée nord, les latrines du balnéaire et la terrasse supérieure à laquelle on accédait par une rampe d'escalier. Du complexe thermal, établi au rez supérieur, il ne subsiste que les substructions conservées sur plus de 4 m de hauteur. Malgré les imposantes fondations, au travers desquelles se reflète le monumentalisme de ce balnéaire privé, l'interprétation de la plupart de ses pièces demeure hypothétique. Il se compose d'un local octogonal (*sudatorium* ou *tepidarium*), de 5 m de large, adossé à un massif quadrangulaire en relation avec les fournaies du rez inférieur. Il appartient vraisemblablement à la chaufferie des thermes dont il a pu constituer le socle d'une chaudière alimentée par un bassin-réservoir découvert dans le sous-sol de l'octogone. Ce dernier jouxte un local en hémicycle (*frigidarium*), de 6,80 m de diamètre, doté d'une canalisation souterraine pour la vidange des latrines au sud. Cet hémicycle communiquait avec un bassin extérieur et une pièce rectangulaire hypocaustée (*caldarium*), de 5 m x 4 m, pourvue d'un dispo-

sitif de chauffe particulier, avec *praefurnium* au sous-sol et canal de chaleur ascendant en oblique qui débouchait dans l'*area* de l'hypocauste ¹⁰.

Un autre élément majeur mis en évidence est sans conteste le plan trapézoïdal de cette aile que lui donnent ses fermetures nord et est, orientées selon le plan de l'*insula* 7 voisine. C'est également le cas pour l'amorce du portique oriental supérieur et le collecteur des eaux usées qui longeait le parement interne de la fermeture est du balnéaire. Ces constatations illustrent parfaitement le mode d'intégration de la villa à la trame des quartiers voisins dont elle est séparée par un passage ou cour, large de 4,70 m, qui se développe en paliers successifs sur la terrasse inférieure pour déboucher à l'angle du *decumanus* nord.

L'*insula* 7

Premières installations

Les investigations dans l'*insula* 7 ont révélé l'existence d'une première *domus* au plan partiellement connu, se développant en limite nord-ouest du quartier. Elle y bordait une cour orientale réservée à des activités domestiques (dépotoirs). Cette habitation, aux allures modestes, présente les caractéristiques d'une architecture mixte – pierre, bois et terre – qui a subi plusieurs transformations de sa partition interne. Elle semble avoir rapidement succédé, dès l'époque flavienne, à une première occupation disparate (fosses, fossés et drainages) qui ne remonte pas au-delà du milieu du I^{er} siècle après J.-C.

La *domus* sévérienne

La *domus* qui a supplanté les premières habitations a été intégrée à un vaste programme d'urbanisation qui englobait également la construction de la villa, à l'époque sévérienne. Les vestiges exhumés s'étagent sur deux niveaux et les imposants contreforts, notamment à l'angle nord-ouest, sont à l'image du monumentalisme de la villa. Sa terrasse supérieure a également reçu un balnéaire doté de bains chauffés qui ont vu, à deux reprises, la réfection complète de leurs hypocaustes. Ces transformations, survenues dans le courant du III^e siècle, témoignent des ultimes investissements consentis avant la période dite des invasions ¹¹. Cette *domus* s'étendait sur la terrasse infé-

¹⁰ Un dispositif analogue a été observé aux thermes de Sainte-Barbe, à Trèves. Cf. W. WEBER, *Trier Barbara Thermen*, Mainz 1976, 8.

¹¹ À l'exception de deux monnaies constantiniennes, les fouilles de 1989-90 n'ont révélé aucune trace d'une occupation du site au Bas-Empire.

rieure par une avancée de son corps de bâtiment ouest qui délimitait une cour centrale s'ouvrant sur la rue au nord.

Les fouilles de 1991 porteront sur l'extension méridionale du balnéaire et les bâtiments est partiellement dégagés. Elles fourniront les compléments nécessaires pour la compréhension du plan et de l'organisation spatiale des *domus* bordant le *decumanus*.

Conclusions provisoires

Les premiers résultats acquis amènent à reconsidérer l'importance du site de *Derrière la Tour* dans l'histoire d'Avenches au III^e siècle, au cours duquel le flanc nord de sa colline a connu un nouvel essor, constituant un lieu de prédilection pour des demeures de premier ordre. Si les récentes recherches sur ce complexe architectural rendent désormais caduc le terme de «villa» au profit de celui de «résidence» aux allures de palais, elles laissent encore en suspens le problème de sa destination. Nous devons, pour l'heure, nous contenter d'avancer l'hypothèse d'une demeure d'un personnage aisé, voire haut placé dans la vie sociale aventicienne sous les Sévères. L'intégration de cet ensemble à un programme urbanistique, la découverte d'une quarantaine de stylets dans ses niveaux de démolition ainsi que la présence du relief de la Louve¹², permettent d'envisager, avec réserves, une destination officielle pour l'aile transversale. Des investigations complémentaires sont prévues dans l'emprise de ce bâtiment et de sa cour supérieure. Elles viendront peut-être étayer ces hypothèses.

Jacques Morel

Investigations et documentation: J. Morel MHAVD - Fondation Pro Aventico.

Objets: MR, Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 569 300 / 192 250

R *Travaux de restauration de l'Amphithéâtre*

La deuxième étape des travaux de restauration et d'aménagement de l'Amphithéâtre s'achèvera durant l'hiver 1990/1991. Le 20^e gradin a été reconstitué en béton lavé et sablé sur presque tout le pourtour de la *cavea*, permettant une circulation, selon un cheminement antique, en

¹² Le contexte de la découverte de ce relief, en 1862, ne permet pas d'affirmer avec certitude son appartenance à l'ensemble de *Derrière la Tour*. Si l'on croit M. Bossert, il pourrait provenir d'un monument funéraire aventicien. Selon cette hypothèse, sa présence au pied du portique de la villa est alors difficilement explicable.

position dominante, tout autour de l'arène. De place en place, les escaliers qui desservait les gradins sont signalés par une marche factice et, à l'ouest, par les murs, restitués, qui délimitaient les vomitoires les desservant de l'extérieur.

Le profil de la *cavea* elle-même a été régularisé au sud et à l'ouest et des fondations enterrées ont été réalisées pour recevoir des gradins provisoires en cas de spectacles dépassant les quelque 3150 places disponibles en permanence dans la *cavea* nord.

Le chemin d'accès au Musée a été redessiné derrière le 20^e gradin retenu, côté avenue Jomini, par des murs modernes en décrochements dont la courbe reprend celle de quelques uns des gradins supérieurs disparus. Un passage remplaçant l'escalier qui menait directement de l'avenue à la terrasse du Musée a été ménagé entre l'extrémité est de ces nouveaux murs et les vestiges du mur périphérique de l'amphithéâtre dans son premier état. Contreforté ultérieurement par un anneau de maçonnerie dont 5 alvéoles, mis au jour et restaurés en 1844, ont été à nouveau dégagés, documentés et restaurés. Ce mur avait été rehaussé au Moyen Âge pour servir d'enceinte au bourg ou au refuge que défendait la tour dite aujourd'hui *du Musée*. Afin de bien différencier les maçonneries romaines de celles plus tardives, celles-là ont été simplement jointoyées en retrait, laissant le petit appareil apparent, les autres crépies en *pietra rasa*. Les grands blocs de grès de La Molière formant arase au niveau des seuils des vomitoires, toujours en place, restent apparents.

Le mur périmétrique de l'amphithéâtre dans son état premier a été dégagé sur quelques mètres à l'ouest des alvéoles et restauré, permettant une lecture analytique des maçonneries.

Le talus donnant sur l'avenue Jomini a été régularisé, mettant en valeur le mur de la terrasse du Musée; recrépi en *pietra rasa*, il donne à son sommet le niveau approximatif du terrain jusqu'à la construction de la route par LL. EE. de Berne. Le mur semi-circulaire délimitant la cour du Rafour a été rehaussé dans son plan d'origine pour retenir ce talus à l'est. Son extrémité sud sera marquée dans le trottoir.

En vue des spectacles du 700^e anniversaire de la Confédération, l'arène elle-même a été reprofilée, munie d'un drainage efficace et d'un revêtement provisoire en grave jaune.

L'avenue Jomini est en cours de réfection au droit de la rue de la Grande Poya. Son tracé a été légèrement reporté au sud en raison de l'emprise nouvelle de l'amphithéâtre sur le domaine public. Les parties non visibles du monument, détruites ou repérées sous l'avenue Jomini et la place de la Foire, seront signalées en plan par un marquage de pavés dans le revêtement bitumineux.

Philippe Bridel

Investigations et documentation: Ph. Bridel, Fondation Pro Aventico.

AVENCHES – District d’Avenches – CN 1185 569 990 / 192 430

R *Travaux de restauration au temple gallo-romain de «la Grange-du-Dime»*

Dégagées en 1960-1964, les fondations de ce temple gallo-romain, dégarnies dès la fin de l’antiquité de leurs orthostates de parement en grès de La Molière, présentaient à la vue l’âme, souvent disjointe, des murs de petit appareil. Les mesures conservatoires alors adoptées – le remontage de trois assises et un rejointoyage systématique au ciment – n’ont que très partiellement protégé ces vestiges, formant un barrage étanche qui retenait l’humidité remontant du sol. Les cycles gel/dégel ont ainsi attaqué la base des murs, non protégée.

Pour enrayer ce processus destructeur et redonner aux ruines visibles un aspect plus proche de ce que fut le bâtiment antique, un chantier de restauration a été ouvert en août 1990.

Après dégagement et relevé des fondations en petit appareil du parement de grands blocs, on a reconstitué ce dernier en béton teinté et sablé, à hauteur des vestiges conservés du *podium*, des massifs le flanquant et de l’escalier d’accès. L’étude préalable des quelques empreintes encore visibles des blocs disparus a permis de marquer dans la masse, par des baguettes fixées au coffrage, la stéréotomie originale de l’édifice. Un remblayage final viendra cacher les vestiges d’une maison antérieure au temple, rétablissant à peu de chose près la topographie antique.

Le temple s’étendant au nord-est sur toute la largeur de la route, il est prévu d’en indiquer le plan par un marquage au sol.

Si le plan des fondations a pu être complété, l’étude des vestiges et de la restitution de l’élévation est à reprendre. La proposition de Monica VERZAR in *Aventicum II, Un sanctuaire du culte impérial* (CAR 12) étant désormais caduque.

Philippe Bridel

Investigations et documentation Ph. Bridel, Fondation Pro Aventico.

AVENCHES – District d’Avenches – CN 1185 570 040 / 192 555

R *Thermes de l’insula 19*

Des travaux d’agrandissement de l’atelier situé sur la parcelle 760 ont mis au jour, dans l’angle sud-est de la nouvelle construction, et sur un court tronçon, ce qui pourrait être un mur de bassin ou de refend nord-sud des thermes; bâti de blocs de molasse, large de 0,80 m au niveau des fondations, de 0,70 m en élévation, il est doublé intérieurement d’un revêtement de 0,15 m constitué de deux parements de tuiles prenant en sandwich un mortier de tuileau. Lors de la pose d’une nouvelle ligne électrique souterraine

traversant la route du Moulin près de l'angle nord-est de la parcelle, des dalles de molasse rubéfiées ont été vues sur une largeur de 2,10 m en bordure ouest de la rue, et un mur de petit appareil, large de 0,60 m à 3,50 m à l'est de celles-ci. Il pourrait s'agir du mur de façade est des thermes et des fondations du portique bordant à l'ouest la rue qui les sépare de l'*insula* 20. La prochaine correction de la route du Moulin pourrait apporter de nouveaux indices permettant la restitution du plan des thermes de l'*insula* 19.

Philippe Bridel

Investigations et documentation: Ph. Bridel, Fondation Pro Aventico.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 060 / 192 900

R *Tranchée d'adduction d'eau le long du chemin des Mottes et de celui de l'Estivage*

De la mi-juin à la fin août 1990, les travaux de pose d'une nouvelle conduite d'eau potable desservant la zone industrielle *ès Mottes* ont permis quelques observations archéologiques, du *decumanus maximus* à la Porte du Nord.

Le carrefour de la RC 601, franchi en pousse-tube au-dessus du niveau des sols de l'*insula* 16 est, n'a livré que quelques pierres provenant des murs du portique sud et, dans la chambre de poussée, un fragment de fût de colonne en molasse et un élément de seuil (?) en grès de La Molière. Au-delà, la tranchée n'a pas atteint les niveaux archéologiques dans les *insulae* 16 est et 10 est, sauf en limite nord de cette dernière, où les murs déjà relevés en 1970 ont été vus à nouveau. La traversée de l'*insula* 4 est et de son faubourg nord, jusqu'à la rue de l'Industrie, déborde à peine la limite est de la zone fouillée et documentée en 1971, en sorte qu'on a pu repérer le prolongement de certains murs alors relevés et quelques sols déjà connus. Quelques blocs d'architecture ont été prélevés. Dans la chambre de poussée du pousse-tube franchissant la voie CFF, au sud de la rue de l'Industrie, une stratigraphie sommaire a été relevée, donnant deux nouveaux murs et les niveaux de fondation et de circulation d'un édifice partiellement connu depuis 1961.

De la voie CFF à la Porte du Nord, la conduite suit l'encaissement des canalisations d'eaux usées, sans porter atteinte au sous-sol archéologique. De la Porte du Nord, fort mal connue, rien n'est apparu. Au-delà, les travaux de creuse ont été suivis par Archéodunum, qui a pu situer avec précision la position de la route romaine à 250 m de la porte.

Philippe Bridel

Investigations et documentation: Ph. Bridel, Fondation Pro Aventico.

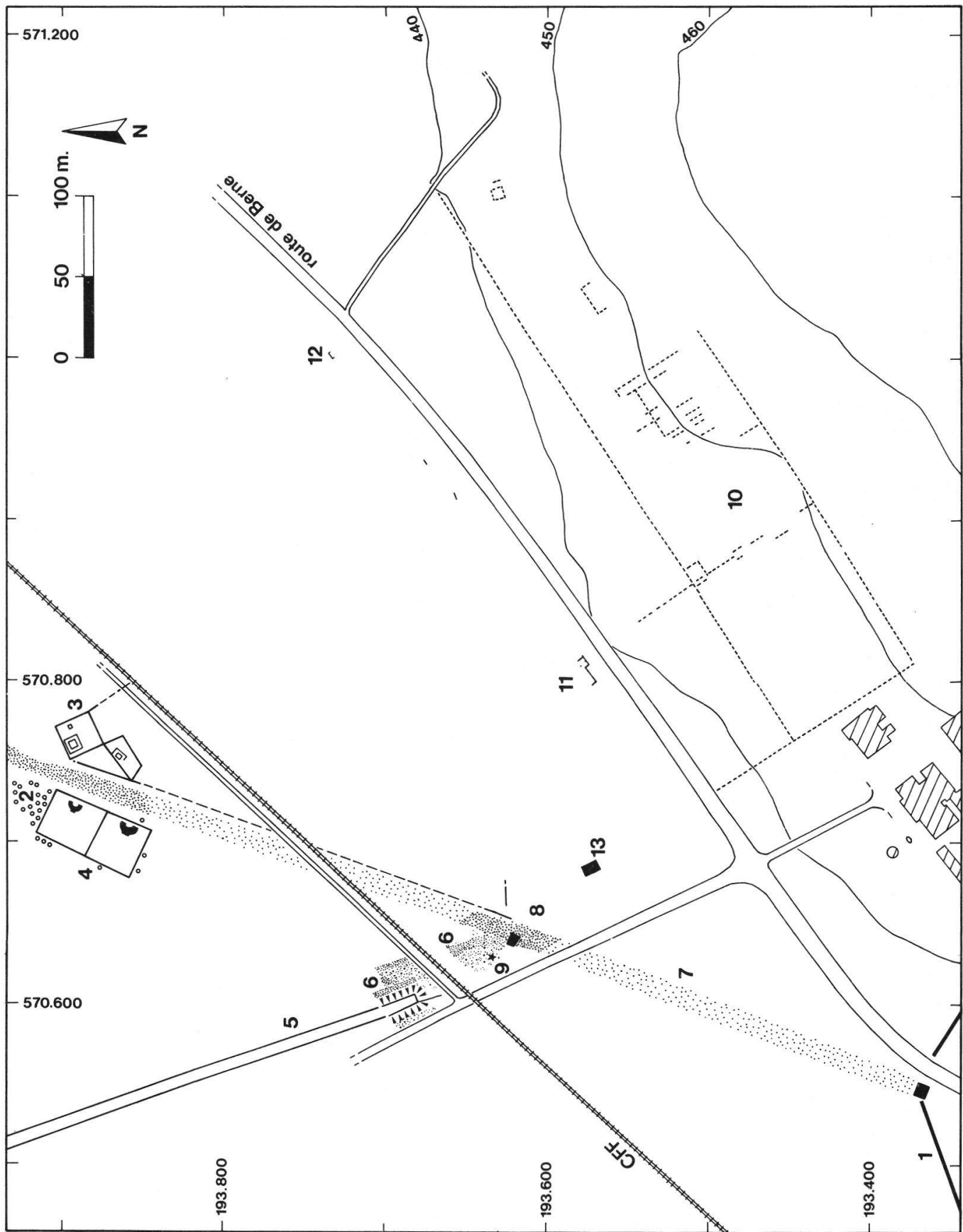


Fig. 4. Avenches — En Chaplix. Plan synthétique des fouilles 1987-1990. Les chiffres renvoient au texte.

R *Mur d'enceinte en Sous-Ville*

À l'occasion des travaux routiers et de la pose de canalisations pour l'équipement de la zone à bâtir de *Sous-Ville*, située hors-les-murs, les vestiges des fondations du mur d'enceinte entre les tours 26 et 28 ont été documentés en deux points situés au bas de la route de Sous-Ville. Dans la fouille nord, entre les tours 26 et 27, il en subsiste la fondation en gros boulets de rivière liés au mortier, posée directement sur les sables naturels, surmontée de cinq assises de pierres jaunes grossièrement appareillées en parement extérieur; devant celui-ci, et parmi les vestiges du mur écroulé, on a retrouvé un bloc de chaperon de grès de La Molière, du type coudé, qui couronnait un merlon.

Dans la fouille sud, entre les tours 27 et 28, les fondations et le premier ressaut sont bien conservés en parement intérieur. Un caniveau de petit appareil couvert de dalles de grès de La Molière a été repéré 5 m au sud de la fouille sud; il semble s'écouler vers l'ouest et l'on peut en conclure qu'il assurait l'évacuation des eaux de surface récoltées dans ce secteur à l'intérieur de l'enceinte. Ces diverses informations ponctuelles permettent de préciser le tracé et la structure de ce tronçon de l'enceinte, déjà étudié par L. Bosset en janvier 1927.

Philippe Bridel

Investigations et documentation: Ph. Bridel, D. Tuor-Clerc, V. Fischbacher et M. Aubert, Fondation Pro Aventico.

R *En Chaplix – Canal, réseau routier, aménagements de la villa du Russalet.*

Les recherches archéologiques liées à la construction de l'autoroute RN1 se poursuivent depuis 1987 au nord-est de la colonie d'Avenches (cf. fig. 4, mur d'enceinte: 1). Après la nécropole du II^e siècle (1987-1989: 2), le sanctuaire et les mausolées julio-claudiens (1989: 3-4), la campagne de 1990 a porté essentiellement sur l'extrémité amont du canal romain aménagé à l'époque antonine (5), où plusieurs voies de circulation et de vastes aires de travail empierrées ont été mises en évidence (6). Les travaux ont permis de mieux saisir les modes de construction et de fonctionnement du canal, sa chronologie, ainsi que sa relation avec la route romaine du nord-est (7), qui, au sud immédiat du canal, franchit une petite rivière canalisée au moyen d'un pont de bois (8). La découverte à cet endroit (9) d'une base de statue monumentale, dédiée à Silvain et Neptune par un esclave de C. Camillius Paternus (cf. AS 13, 1990.4), a corroboré l'hypothèse du caractère privé du canal, lié notamment à une activité de chantier naval. Un lien

presque assuré a pu être établi entre le canal et la gigantesque villa suburbaine du Russalet, dont quelques éléments du plan ont été repérés lors des prospections aériennes effectuées par F. Francillon en 1989 (10), ainsi que dans les sondages exécutés en 1990 (11). Deux installations artisanales ont pu être mises en évidence dans le secteur exploré: un four de tuilier (12: à fouiller en 1991) et un probable moulin hydraulique d'époque néronienne. L'activité de bronziers y est également attestée par la découverte de creusets et de scories.

La chronologie des aménagements sera établie après étude de l'abondant mobilier recueilli (qui sera déposé au MR, Avenches) et surtout grâce à l'analyse dendrochronologique des centaines d'échantillons de bois recueillis et confiés au Laboratoire Romand de dendrochronologie à Moudon.

Daniel Castella, Laurent Flutsch

Investigations et documentation: Archéodunum: D. Castella, L. Flutsch.

Objets: MR, Avenches.

BEX – District d'Aigle – CN 1304 566 640 / 120 690

Br *Les Mûriers – Abri préhistorique Sous-Barme. Sondages PAVAC*

L'Université de Genève (Prof. A. Gallay) a conduit entre 1985 et 1987 un programme de prospections archéologiques des sites préhistoriques dans le Valais et dans le Chablais vaudois. La plupart des sites prospectés concernent le territoire du canton du Valais (cf. Mireille DAVID EL BIALI. *L'âge du bronze en Valais et dans le Chablais vaudois: Un état de la recherche*, in ASSPA 73, 1990, pp. 19-50).

L'abri des Mûriers, déjà connu par des recherches antérieures, a été l'objet de deux sondages en tranchées, qui ont mis en évidence d'une part la forte perturbation des niveaux superficiels et d'autre part, la présence de niveaux d'occupation de l'âge du bronze (essentiellement dans sa phase finale). Une sépulture d'enfants, à incinération, a été relevée.

Notons qu'en hiver 1989-1990, le propriétaire du terrain a bouleversé le voisinage du site en entreprenant un remaniement agricole non autorisé. À cette occasion, le périmètre de l'abri a été recouvert d'une nouvelle couche de remblais. Nous n'avons pas été en mesure de vérifier si les niveaux archéologiques, qui s'étendent sans doute en dehors du surplomb de l'abri, ont été touchés.

Investigations et documentation: PAVAC – Université de Genève.
Dir. Ph. Curdy.

Objets: MCAH, Lausanne.

M *Cimetière de l'église*

La pose d'un nouveau pylône pour la ligne électrique de la voie ferrée, à six mètres du chevet de l'église médiévale, a touché en juin 1990 quelques tombes orientées est-ouest (tête à l'ouest), creusées en pleine terre. Cette découverte a été aimablement signalée par le responsable du chantier. Le cimetière qui s'étendait autour de l'église montrait une forte dénivellation par rapport au niveau du chœur de l'église, dont les fondations apparaissent déchaussées. La construction de la voie ferrée au XIX^e siècle, aménagé dans une profonde tranchée, a fait certainement disparaître une bonne partie des sépultures, aujourd'hui coupées par le mur de soutènement du terrain dominant les voies.

Observations: D. Weidmann, MHAVD.

CHÂTEAU-D'ŒX – District du Pays-d'Enhaut

P *Prospections mésolithiques*

Des prospections ont été conduites au début de 1990 par des préhistoriens vaudois dans la commune de Château-d'Œx, dans des sites susceptibles d'avoir fourni de la matière première pour la taille d'industries préhistoriques.

À cette occasion, des indices ont été recueillis, qui accréditaient l'hypothèse selon laquelle l'homme préhistorique avait pris pied dans le Pays-d'Enhaut dès le 7^e millénaire avant notre ère, fait qui n'avait été attesté par aucune trouvaille avant cette année.

Des sondages plus étendus ont été effectués au début du mois de septembre par M^{me} G. Pignat et M. P. Crotti, archéologues spécialisés dans le paléolithique final du plateau suisse. Ces recherches ont pleinement confirmé les premières observations et prouvé la présence de populations de chasseurs-cueilleurs de l'époque mésolithique (vers 7000-6000 avant J.-C., date qui sera précisée par des analyses au radiocarbone), qui ont largement exploité les ressources de la roche locale pour la taille de leur outillage et séjourné dans ce qui devait être un territoire de chasse très favorable.

Après Baulmes, Ogens, le col du Mollendruz et Lausanne-Vidy, il s'agit du cinquième site de cette époque découvert sur territoire vaudois. Dans la plaine du Rhône, à Vionnaz (VS) les mêmes chercheurs ont récemment exploré un site analogue (cf. Pierre CROTTI et Gervaise PIGNAT. *Insertion archéologique du Mésolithique valaisan*, in *ASSPA* 71, 1988, pp. 71-76).

Les recherches seront certainement poursuivies au cours des prochaines années; elles permettront de caractériser le mode de vie dans cette région et de vérifier la présence de l'homme à des périodes encore plus reculées.

COPPET – District de Nyon – CN 1261 503 450 / 129 740

HM *Le Signal - Les Toises - Nécropole*

Des terrassements pour une construction ont mis au jour en juin 1990 des restes de sépultures remontant probablement au Haut Moyen Âge, à en juger par leur orientation (est-ouest) et leur position en bordure d'une terrasse naturelle.

L'exploitation des vignes qui recouvraient ce périmètre a fortement perturbé les tombes, creusées à peu de profondeur dans les graviers et sables sous-jacents. Des sondages, entrepris sur l'ensemble de la surface à construire, ont confirmé la dégradation générale de la nécropole et laissé peu d'espoir de localiser et de fouiller un secteur encore bien conservé.

Toute extension des recherches a été abandonnée. Il subsiste quelques possibilités de conservation plus en arrière sur la terrasse, où des villas ont été construites, qui n'ont pas touché toutes les surfaces disponibles.

Investigations et documentation: M. Klausener, MHAVD et F. Rossi, Archéodunum.

CORSEAUX – District de Vevey – CN 1244 552 500 / 146 800

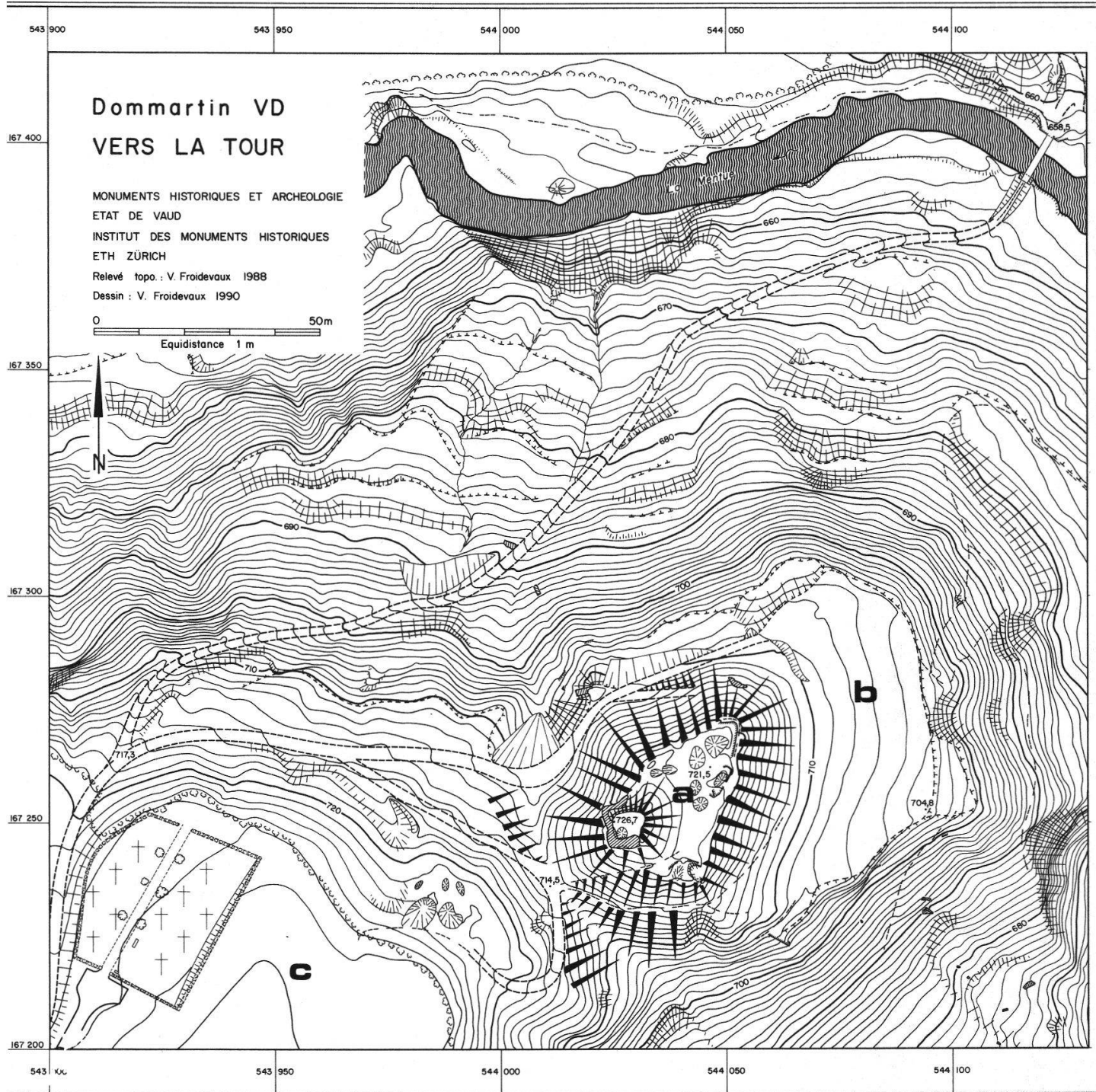
N *En Seyton – Nécropole néolithique*

Publication du résultat des fouilles de sauvetage entreprises en 1974-75 et analyse anthropologique des squelettes. Cf. Dominique BAUDAIS et Christiane KRAMAR. *La nécropole néolithique de Corseaux «en Seyton» (VD, Suisse)*. CAR n° 51, Lausanne 1990.

DOMMARTIN – District d'Échallens – CN 1223 544 150 / 167 250

M *Anciens bourgs et château*

Le conseil communal de Dommartin, s'inquiétant de l'état des ruines de la tour de l'ancien château, classées monument historique en 1900, nous avait demandé une étude en vue de protéger les vestiges, de les baliser et enfin, de les mettre en valeur. L'ancien bourg et son château n'ayant jamais fait l'objet de recherches archéologiques, si l'on excepte quelques sondages de repérage exécutés par A. Naef en décembre 1898, il était indispensable de prospecter l'ensemble du site, car nous sommes en présence d'un des rares bourgs médiévaux vaudois abandonné à une date connue pour être rebâti ensuite non pas sur ses ruines mais à quelque cinq cents mètres plus au sud.



*Fig. 5. Dommartin — Bourgs et château.
Relevé et interprétation topographique du site médiéval.
a: citadelle (popia); b: ville-forte (castrum);
c: ville-basse (villa). (Dessin V. Froidevaux, EPFZ)*

La première étape a consisté en un relevé topographique détaillé du site conservé en forêt, réalisé par M^{lle} V. Froidevaux, topographe, selon la méthode développée par R. Glutz de l'EPFZ¹³. En l'espace d'un hiver, une surface de plus de 5 ha de terrain a été relevée au théodolite-boussole et dessinée (cf. fig. 5).

Parallèlement, nous avons fait une rapide étude des données historiques du site et des prospections au sol, permettant de récolter un certain matériel de surface.

La confrontation de l'ensemble des données disponibles permet de proposer une image de la situation et de la répartition de l'habitat à Dommartin en 1235, après le grand incendie du samedi après Pâques (14 avril)¹⁴.

La traduction de l'article du *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, par M. Jean-Daniel MOREROD, historien, dit ceci:

«En 1235, le samedi après Pâques, vers midi, le Diable fit en sorte que le feu prit à Dommartin devant la ville-forte. Et puisqu'un vent violent soufflait contre le Vent, la ville brûla toute entière, sauf huit maisons. La ville-forte, qui était en contrebas brûla toute entière, comme la tour de bois qui était si belle et comme toutes les fortifications de bois.

Le jour même accoururent en toute hâte le prévôt Conon, le trésorier Guillaume, le chantre Jean, le sacristain Guillaume et d'autres chanoines. Ils apportèrent du pain, du vin et du fromage, chacun quelque chose, car, dans tout le bourg, rien n'avait échappé aux flammes. Bien que cinq caves ne se fussent pas effondrées, il ne restait pas grand chose dedans, parce que les hommes entreposaient leur blé et leurs autres biens au-dessus des caves pour que le blé y fût plus au sec. Ainsi perdirent-ils presque tout.

Les chanoines convoquèrent les gens de Vuarrens, Essertines, Sullens, Bottens, Bretigny, Épalinges, Romanel et Crissier, qui dépendaient du Chapitre. En deux jours, ils fortifièrent à nouveau la ville-forte et la citadelle et firent couper du bois pour reconstruire un bâtiment dans la citadelle. Quarante-neuf maisons brûlèrent dans la ville et trente-trois dans la ville-forte»¹⁵.

Ce texte nous révèle qu'il existe à cette époque trois unités distinctes:

- La citadelle (*popia*)
- La ville-forte (*castrum*)
- La ville-basse (*villa*)

La citadelle comprend la tour et un bâtiment au moins, ainsi qu'une fortification de bois (enceinte). La ville-forte contient 33 maisons; elle est entourée d'une palissade de bois. Enfin la ville-basse possède en tout cas

¹³ Rudolf GLUTZ, *Die neue Topographie ur- und frühgeschichtlicher sowie mittelalterlicher Bodenkmler*, in AS 2-1979-3, pp. 138-146.

¹⁴ Charles ROTH, *Le cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, Lausanne 1948, p. 205, pièce 209.

¹⁵ Viviane DURUSSEL et Jean-Daniel MOREROD, *Le Pays de Vaud aux sources de son histoire*, Lausanne 1990, p. 173

49 maisons, auxquelles s'ajoutent vraisemblablement les 8 qui échappèrent aux flammes, soit 57 habitations.

Le feu prend en avant de la ville-forte, soit au nord, dans les maisons bordant le versant dominant la Menthue. La bise souffle, entraînant braises et flammes vers le sud et embrasant tour à tour, la *popia*, puis la ville-basse. Celle-ci devait donc être construite entre le fossé et le village actuel, soit à côté du cimetière moderne. Cette hypothèse découle du fait qu'il s'agit du seul emplacement où l'on puisse faire tenir sans problème une cinquantaine de maisons, alors que dans la ville-forte, mise en évidence par le plan topographique, la présence de 33 édifices implique une contiguïté maximale.

Au XIV^e siècle, il apparaît que l'ensemble est reconstruit en maçonnerie et qu'en 1543¹⁶ on érige une nouvelle cure en dehors de la ville avec les restes de l'ancienne, qui était ruinée. Enfin, en 1547, l'église brûle avec de nombreuses maisons¹⁷. Elle est reconstruite près de l'actuel village mais en plein champ¹⁸. Il semble que c'est vers cette date que l'ensemble primitif, citadelle, ville-forte, ville-basse, soit abandonné en faveur de l'emplacement actuel du village de Dommartin.

La tour de la *popia* servira de prison dès 1750 et, en 1798, un certain Curchod, dit Brocard, obtient de l'Assemblée provisoire l'autorisation de prendre des matériaux de construction aux dépends de la tour.

François Francillon

Investigations et documentation: MHA VD, V. Froidevaux, F. Francillon, J.-J. Kury.

Matériel: MCAH, Lausanne.

FAOUG – District d'Avenches – CN 1165 573 400 / 194 800

Ha *Derrière le Chaney: premiers résultats sur la fouille d'un habitat hallstattien*

La poursuite des investigations (cf. DOITEAU, 1990), ainsi qu'un premier tri des données et du matériel recueilli autorisent un diagnostic plus précis sur l'appartenance chronologique et culturelle du site. Fouillé à présent sur environ 700 m², il occupe la bordure d'une cuvette marécageuse au sud du Lac de Morat et présente l'intérêt de conserver les restes d'un habitat.

On distingue (cf. fig. 6), sur 30 à 40 cm d'épaisseur, des amas assez denses de galets, qui dessinent un ensemble de bâtiments quadrangulaires, visiblement accolés. Le plus lisible d'entre eux comporte des cloisonnements internes, un foyer entouré d'un amas important de dalles et de blocs

¹⁶ Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises*, Lausanne 1986, pp. 35-36.



¹⁷ Eugène MOTTAZ, *Dictionnaire historique, statistique et géographique du canton de Vaud*, Lausanne 1914, t. 1, p. 623, et Marcel GRANDJEAN, *Les temples vaudois*, Lausanne 1988, p. 140.

¹⁸ ACV GB 84/a, 1808.



Structures:

- 1- foyer
- 2, 10, 3- fosses
- 12- fossé
- 13- trou poteau

-  galets
-  galets denses, blocs

-  postérieur au site

Fig. 6. Faoug — Derrière Le Chaney, secteur central, Répartition schématique des amas de galets ou blocs et structures associées numérotées. Éch. 1 : 4.

correspondant à un aménagement (cheminée?) et une petite fosse avec dépôt d'un crâne de bœuf.

La quantité et la répartition des galets ou blocs, un nombre important de morceaux d'argile (brûlés) portant des traces de clayonnage, ainsi que la rareté des trous de poteau (13: renfort de faîtière probable), permettent d'envisager une architecture légère en bois et torchis, reposant sur des sablières basses et des murets d'appui.

Cette probable maison d'habitation est prolongée au sud-ouest par un autre bâtiment, moins facile à interpréter (érosion, aménagements en creux divers), mais que devrait éclaircir l'étude en cours (il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'un four). L'ensemble est bordé à l'ouest par une succession de gros blocs, correspondant sans doute à une clôture, et par un réseau de petits fossés, se prolongeant jusqu'aux bâtiments. Ces derniers s'étendent vers le nord/nord-est (au sud: zone de rejets et marécage), avec une densité de galets et des alignements identiques, mais de lisibilité plus complexe.

La densité du matériel céramique (env. 5000 tessons) et osseux (env. 450 fragments) est de très loin la plus forte dans le secteur central (bâtiments et fosse st. 12). Le reste du matériel se compose de quelques fusaïoles, bracelets en lignite de type large, de rares objets en bronze (bracelet fin de type «armille», épingle à tête enroulée), et de plusieurs scories qui attestent un artisanat métallurgique sur le site.

Notre intention de départ était de proposer une datation immédiatement postérieure à celle d'*En Chaplix* (Ha. C). La céramique (cf. fig. 7) possède en effet les mêmes caractéristiques, mais un répertoire de formes et de décors plus diversifié et une tendance évolutive perceptible (décors incisés, chevrons, lèvres festonnées abondantes et plus profondes).

La suite des fouilles et le remontage de céramiques viennent de livrer quelques exemplaires de coupes basses (cf. fig. 7/8,9) à cannelures, lèvre éversée et profil en «S» marqué, qui s'avèrent très semblables à celles provenant de Châtillon-sur-Glâne, et datées de la seconde moitié du VI^e siècle avant J.-C. Une première datation ¹⁴C (bois fosse st. 3: 770-410 cal. BC, moyenne: 590 BC) semble elle aussi rajeunir le site.

La stratigraphie et la disposition des vestiges ne montrent pas, en tout cas, de double occupation. Réservez donc une attribution chronologique plus précise à l'élaboration ultérieure.

Par ailleurs, nous ne connaissons pas les limites spatiales de l'occupation (contexte de sauvetage), mais il s'agit vraisemblablement d'un hameau de faible envergure, à bâtiments très rapprochés, et de contexte économique rural. De proches investigations (Service archéologique de Fribourg) ont de plus mis au jour plusieurs sites attribués au Hallstatt récent, qu'il sera intéressant de confronter avec celui de *Derrière le Chaney*.

Il semblerait donc que, malgré les différences chronologiques et culturelles, l'ensemble de la plaine Suisse occidentale ainsi que les bordures du Jura possèdent durant cette période (Ha. C et D) un fond commun de productions céramiques d'habitat, qui se démarque assez nettement des

ensembles antérieurs (Bronze final). Des caractères perceptibles au Hallstatt C perdurent largement sur des sites plus tardifs (Wittnauer-Horn, Neunkirch-Tobeläcker), associés à des formes nouvelles très certainement produites par les centres économiques dominants.

De ces constatations découle une problématique de recherche, qui pourrait appréhender les intéressantes différences entre Hallstatt ancien / Hallstatt récent, céramique d'habitat / céramique funéraire, productions de sites importants / productions rurales.

Serge Doiteau

Investigations et documentation: S. Doiteau et coll.

Objets: seront déposés au MCAH, Lausanne.

Bibliographie:

DESCHLER-ERB, S. (1989) *Die prähistorischen Funde der Holzfluh bei Balstahl, SO*. Arch. des Kantons Solothurn, 6, pp. 7-100.

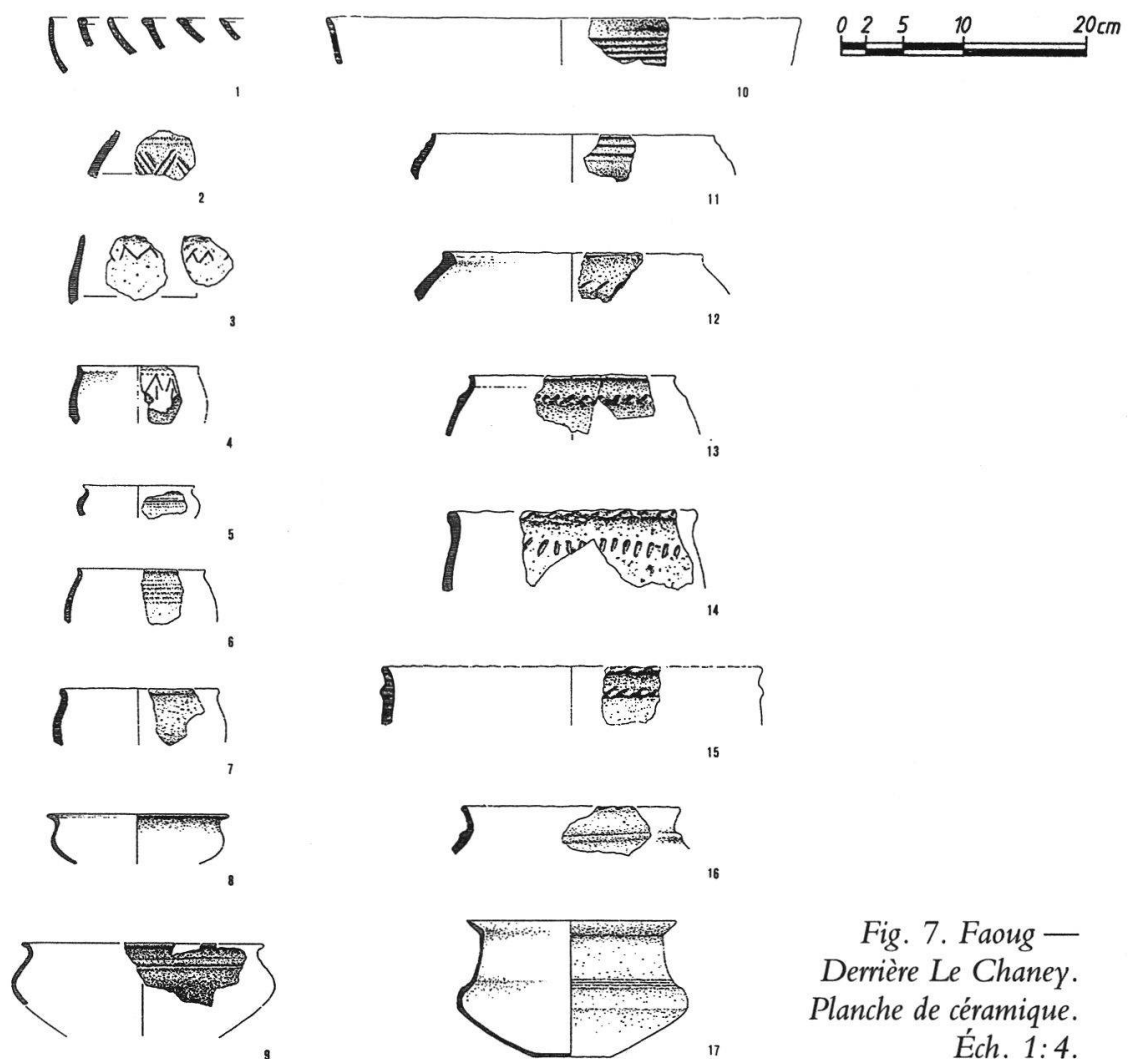


Fig. 7. Faoug —
Derrière Le Chaney.
Planche de céramique.
Éch. 1:4.

DOITEAU, S. (1990) *Faoug, VD, Derrière le Chaney*. ASSPA, 73. Chronique, p. 197.

DOITEAU, S. (1991) *En Chaplix (Avenches, VD) et les débuts de l'âge du fer sur le plateau Suisse*, in *Rencontres protohistoriques Rhône-Alpes*, Lyon, déc. 1989, 14 pp. à paraître.

DOITEAU, S. (1991) *Nouvelles données sur l'habitat et le premier âge du fer en Suisse occidentale*, in *L'habitation et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe*, Colloque int. Lons-le-Saunier, mai 1990, Actes, à paraître.

LUSCHER, G. (1986) *Allschwill-Vogelgarten. Eine hallstattzeitliche Talsiedlung*, Liestal: *Archäologie und Museum*, 7.

RAMSEYER, D. (1983) *Châtillon-sur-Glâne (FR), Un habitat de hauteur du Hallstatt final. Synthèse de huit années de fouilles (1974-1981)*, ASSPA, 66, pp. 161-188.

RUCKSTUHL, B. (1989) *Hallstattzeitliche Siedlungsgruben aus Neunkirch-Tobeläcker (SH)*. ASSPA, 72, pp. 59-90.

SCHWAB, H. (1988) *Châtillon-sur-Glâne. Bilanz der ersten Sondiergrabungen*, *Germania*, 61, 2, pp. 405-458.

FAOUG – District d'Avenches – CN 1165 573 300 / 194 700

R *Nécropole du Marais*

La découverte fortuite en 1989 d'une sépulture à incinération romaine dans un sondage de reconnaissance sur le tracé de la RN1 (cf. *RHV* 1990, p. 112) a rendu nécessaire une exploration en surface en juillet 1990. Onze nouvelles tombes à incinération ont été mises au jour, datées entre l'époque flavienne et la fin de l'époque antonine (cf. fig. 8).

Deux des sépultures renfermaient une urne en céramique, alors que les dix autres sont de simples fosses en pleine terre, avec ou sans concentration des ossements calcinés. Les tombes recèlent un grand nombre de récipients de céramique et de verre, presque toujours brûlés. Parmi le mobilier métallique, signalons la présence de dix fibules de bronze et de trois monnaies.

L'analyse anthropologique (M. Porro) a démontré la présence de 10 adultes, d'un enfant et d'un individu indéterminé.

Ce modeste cimetière, implanté à près de deux cents mètres au sud-est de la route romaine de l'est, est vraisemblablement à mettre en relation avec un établissement agricole non encore localisé; ce dernier est peut-être situé

en territoire bernois, au-dessus de l'ancien marais de Clavaleyres, sur les pentes douces de colline du bois de *Mottex*.

Daniel Castella, Laurent Flutsch

Investigations et documentation: Archéodunum: D. Castella, L. Flutsch.

Objets: Seront déposés au MR, Avenches.

FIEZ – District de Grandson – CN 1183 537 870 / 186 470

R *Établissement romain*

En septembre 1990, M. Taillefer, agriculteur à Fiez, a découvert dans sa propriété, parcelle n° 52, lors de la creuse d'une tranchée pour une canalisation, deux pilettes d'hypocauste en place sur un lit de mortier de chaux.

Ces vestiges sont situés au sud de la maison Taillefer, à 1,80 m de la façade et à 7 m à l'ouest de la limite de fouille de 1985¹⁹. Le sol de mortier de chaux se situe à une profondeur de 60 cm par rapport au sol du jardin.

François Francillon

Observations et documentation: MHAVD, A. Gonthier.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 700 / 152 200

P-N-Br-L *Vidy - Propriété Sgrave.*

La fouille de sauvetage commencée au mois d'août 1989 sur la propriété Sgrave s'est poursuivie jusqu'à fin septembre 1990. Elle a permis de distinguer quatre occupations sur une surface de 1500 m² environ.

Le Mésolithique récent se caractérise par un niveau de dallettes situé au sommet de la séquence sableuse de la terrasse lémanique (altitude absolue de 381,0 m). Des foyers sont associés à une industrie composée de trapèzes et de lamelles à coches.

La fouille de 96 sépultures néolithiques précise les limites nord et ouest d'une nécropole plus vaste (cf. fig. 9) comprenant les découvertes de Vidy-Square (cf. *RHV* 70, 1962, p. 169). Un premier ensemble de 63 sépultures en «pleine terre» comprend des tombes en fosse et des coffres rectangulaires dont l'architecture en matière périssable a totalement disparu. Un second ensemble composé de 33 cistes de type «Chamblandes» a permis de préciser le fonctionnement de ce type de caisson (cf. fig. 10). La relation chronologique entre ces deux architectures ne peut être approchée que par les recoupements entre structures. Dans tous les cas observés, les cistes sont postérieures aux tombes en pleine terre.

¹⁹ Cf. Chronique archéologique, in *RHV* 1986, pp. 132-133.

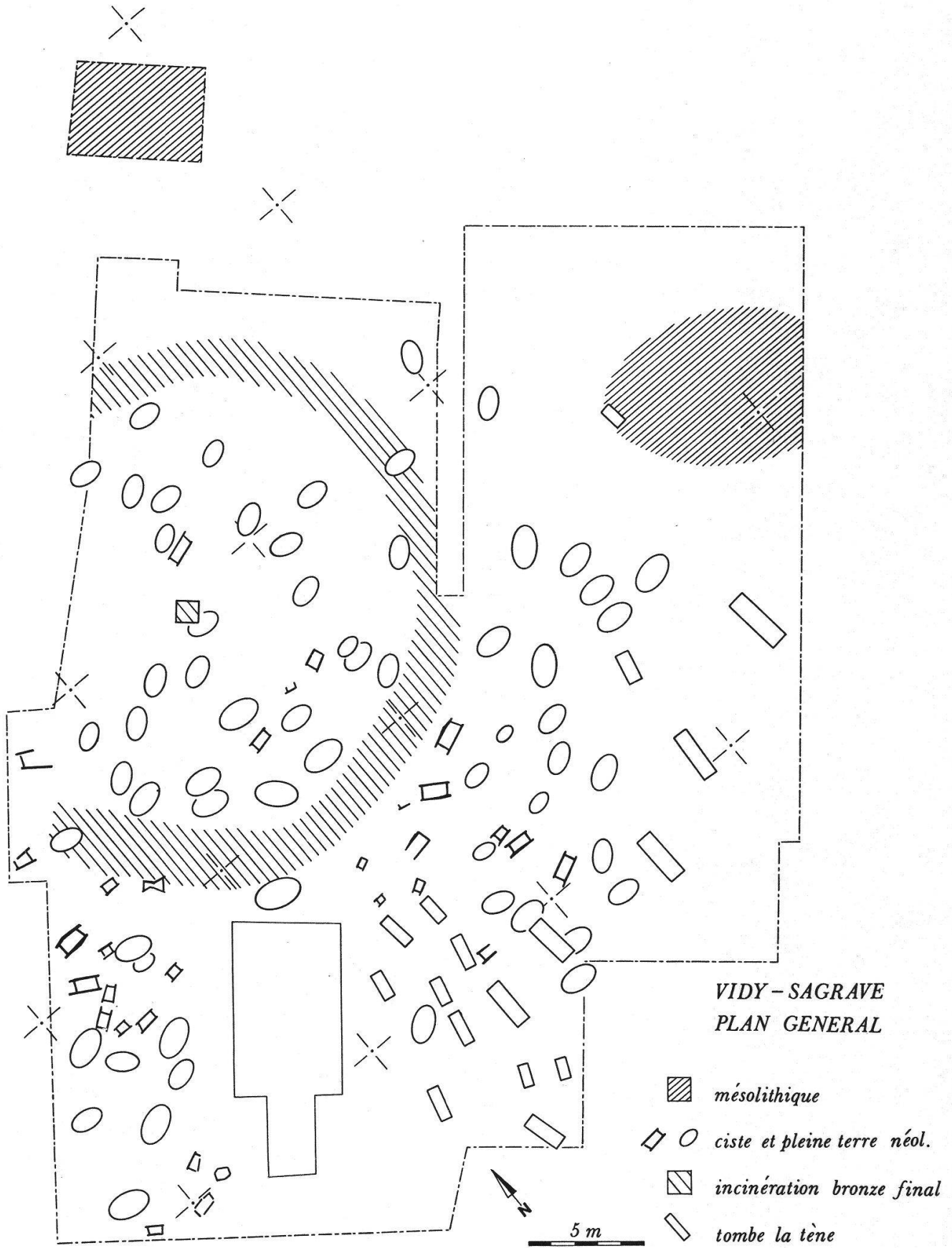


Fig. 9. Lausanne — Vidy-Sagave. Plan schématique de la fouille.
(Dessin P. Moinat)

Le mobilier funéraire, composé pour l'essentiel de parures (perles en calcaire, boutons de type «Glis», coquillages) est plus diversifié dans les tombes en pleine terre avec des dépôts de céramiques (marmite à col et barrette multiforée, coupe en calotte, assiette), de faune et d'industrie lithique (pointes de flèches, hache à talon pointu, hache-marteau). Il permet de situer cet ensemble au début du Néolithique moyen.

Les cistes comme les tombes en pleine terre présentent des inhumations en position repliée simples ou multiples (1 à 6 individus). Des pratiques plus rares, tels les incinérations et la réduction de corps, ont également pu être étudiées.

Si l'on reporte la densité observée sur les zones non fouillées entre les découvertes de Square et de Segrave, on peut estimer que la nécropole se compose d'un ensemble de plus de 230 sépultures.

Des quatre incinérations rattachées à l'âge du bronze final, une seule, située au centre d'un fossé de 20 mètres de diamètre, contenait un abondant mobilier céramique protégé par une couverture en dalles.

Enfin, un ensemble de 18 inhumations en fosse ou en coffre de bois se rattache probablement à La Tène finale; le mobilier métallique très dégradé est complété par des dépôts de céramiques.

Patrick Moinat

Investigations et documentation: MHA VD: P. Moinat.
Objets: MCAH, Lausanne.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 300 / 152 500

Br *Vidy – Route de Chavannes 26. Nécropole de l'âge du bronze final*

Publication du résultat des fouilles de sauvetage effectuées en 1987. Cf. Gilbert KAENEL et Max KLAUSENER. *Quelques tombes à incinération du bronze final (X^e siècle avant J.-C.) à Vidy (Lausanne, VD)*, in ASSPA 73, 1990, pp. 51-82.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 700 / 152 200

R *Lousonna – Vidy – Propriété Segrave, fouille 1989-1990*

Des fouilles de sauvetage ont eu lieu de juin 1989 à fin août 1990 sur l'emplacement futur d'un complexe administratif et commercial (cf. fig. 11). Quatre unités d'habitation maçonnées distinctes ont été dégagées de part et d'autre du *decumanus* nord de l'agglomération gallo-romaine de *Lousonna*. Ces maisons correspondent au type que l'on rencontre généralement dans les bourgades artisanales et commerciales que sont les *vici*: allongées, présentant leur petit côté à la rue, elles sont d'exécution simple et allient la maçonnerie et la construction traditionnelle de bois et de terre. Des locaux utilitaires et commerciaux (boutiques) bordent le *decumanus*. Les pièces privées, souvent précédées d'un espace ouvert, se trouvent plus à l'arrière. Une

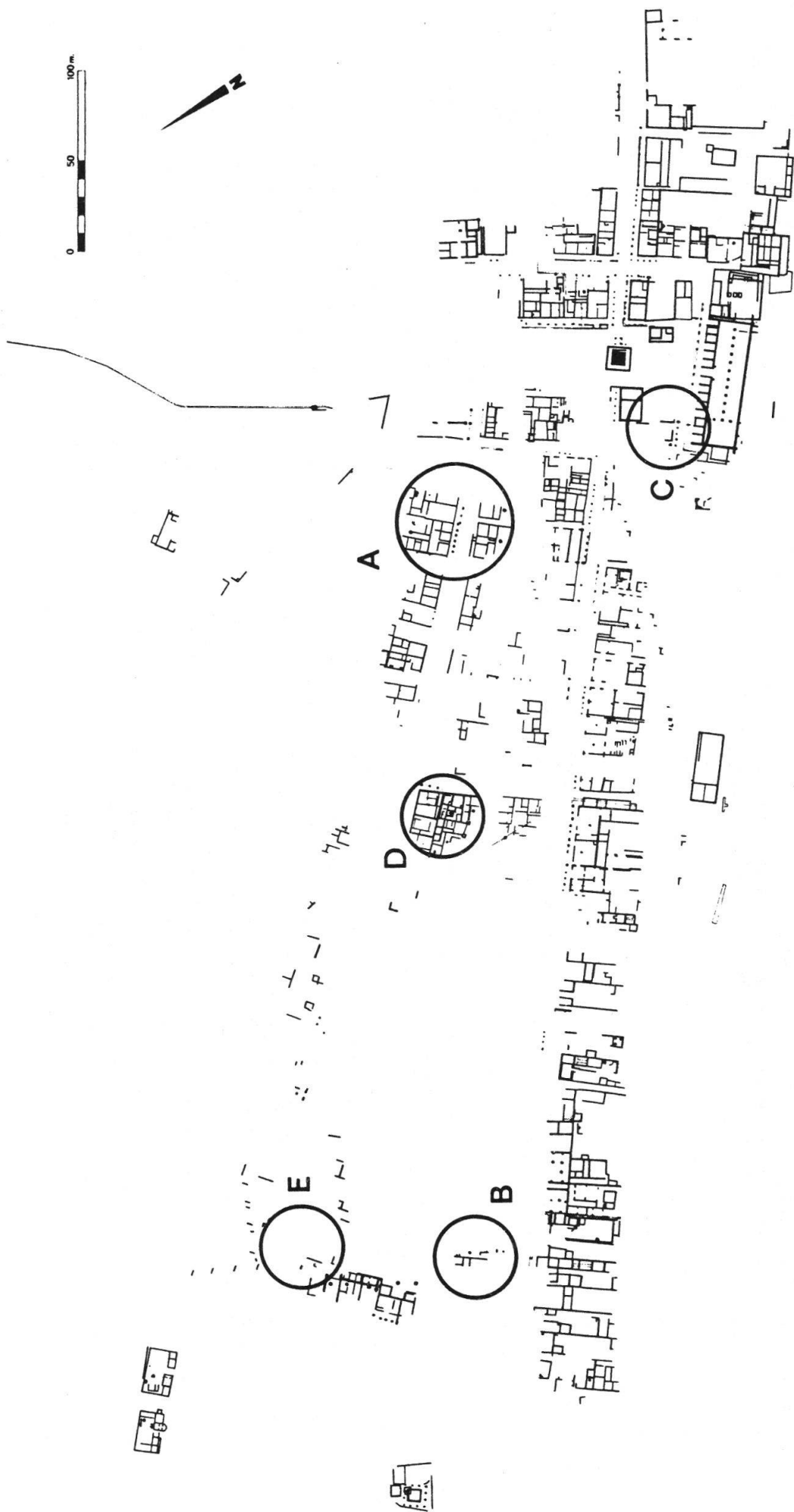


Fig. 11. Lausanne — Vidy. Plan général du vicus de Lousonna et localisation des fouilles 1989-1990: A — Sagrave; B — Jeu de boules; C — Promenade archéologique; D — Musée romain; E — Chemin des Sablons/Chemin des Cygnes.

petite pièce à hypocauste aménagée tardivement, ainsi qu'une très belle cave (cf. fig. 12), haute de plus trois mètres et dotées de cinq niches voûtées ainsi que d'un escalier de molasse, constituent les seuls aménagements particuliers de ce quartier proche du *forum*. Sous les habitations maçonnées, édifiées vers 50 apr. J.-C., ont été dégagés les vestiges de constructions précoces en bois et en terre, équipées de sols de terre battue ou rarement de mortier et de foyers rudimentaires. On a pu dénombrer quatre phases d'occupation au moins, constituées de maisons précédées parfois de portiques, et moins allongées que les bâtiments maçonnés. La première occupation remonte à Auguste. L'ensemble du quartier a été déserté vers le milieu du III^e siècle apr. J.-C.

Sylvie Berti et Catherine May Castella

Investigations et documentation: MHAVD: S. Berti et C. May Castella.
Objets: MR, Vidy.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 650 / 152 140

R *Lousonna – Vidy – Promenade archéologique, liaison SEL MT – Expo Ouchy*

La pose de câbles reliant la station électrique du Bois-de-Vaux à Bellevue a nécessité une surveillance archéologique sur toute la longueur de la tranchée traversant le site de *Lousonna* (600 m environ), entre le chemin du Bois-de-Vaux et le Flon. Seuls les vestiges situés dans la promenade archéologique étaient encore conservés (cf. fig. 11); ailleurs, les remaniements liés à l'Exposition nationale de 1964 et les nombreuses canalisations posées ont totalement détruit les couches archéologiques. Les structures recoupées dans la promenade archéologique avaient presque toutes déjà été repérées en 1975 lors de la campagne de sondages «Ouest *forum*» (cf. *Lousonna 2*, CAR 18, Lausanne 1980); il s'agit de murs maçonnés se rattachant à des constructions situées en bordure ouest du *forum*, dont on ne peut déterminer la fonction.

La séquence stratigraphique très abîmée a révélé la présence comme partout ailleurs à *Lousonna* d'horizons non maçonnés se rattachant à une occupation précoce du *vicus*, dans la première moitié du I^{er} siècle.

Sylvie Berti et Catherine May Castella

Investigations et documentation: MHAVD: S. Berti; C. May Castella.
Objets: MR, Vidy.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 540 / 152 300

R *Lousonna – Vidy – Musée Romain, chemin du Bois-de-Vaux*

Un projet de nouveau Musée Romain étant sur le point d'être accepté, des sondages de vérification ont été programmés (cf. fig. 11).

Dans un premier temps, en juillet 1989, 11 petits sondages ont été effectués par B. GROBÉTY, auteur d'un mémoire de licence sur *La maison gallo-romaine sous le musée romain de Vidy*. Situés dans le périmètre de l'actuel musée, ils devaient permettre de délimiter les zones archéologiques encore intactes (une campagne de fouilles a en effet déjà eu lieu en 1934-1935; le terrain naturel n'a cependant pas été atteint partout). La deuxième étape (juin - juillet 1990) a consisté à fouiller en extension les futures zones excavées du musée. Si tous les niveaux en relation avec les phases maçonnées ont déjà été documentés en 1934-1935, les horizons antérieurs de bois et de terre n'avaient pas encore été touchés. Trois phases précoces ont ainsi pu être mises en évidence stratigraphiquement; en plan, elles ont hélas été partiellement détruites par d'anciens sondages.

Sylvie Berti et Catherine May Castella

Investigations et documentation: MHA VD: S. Berti; C. May Castella.
Objets: MR, Vidy.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 400 / 152 520

R *Lousonna – Vidy – Chemin des Sablons – Chemin des Cygnes*

En 1989-1990, le raccordement de trois villas des chemins des Sablons et des Cygnes au réseau de chauffage urbain a nécessité une surveillance archéologique (cf. fig. 11). Plusieurs nouveaux segments de murs sont venus compléter le plan très morcelé des vestiges gallo-romains dans ce quartier. Une tranchée plus longue a par ailleurs permis de recouper le *decumanus* nord, large d'environ 8 m dans cette partie du *vicus*.

Sylvie Berti et Catherine May Castella

Investigations et documentation: MHA VD: S. Berti; C. May Castella.
Objets: MR, Vidy.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 320 / 152 400

R *Lousonna – Vidy – les Prés-de-Vidy, Jeux de boules, fouille 1990.*

L'installation de pistes de jeu de boules et d'une buvette sur les terrains des *Prés-de-Vidy*, en bordure nord de l'autoroute, a nécessité une intervention archéologique (cf. fig. 11), qui s'est déroulée en deux phases:

– à l'emplacement des pistes de pétanque et des terrains de sport, où il n'y avait pas d'atteinte en profondeur, une série de longues tranchées nord-sud ont été effectuées dans le but de recouper le prolongement du *decumanus* principal de *Lousonna* dans cette zone située juste à l'extérieur du tissu urbain.

– en limite est de la parcelle touchée, une petite fouille en extension a été effectuée de janvier à mars 1990. Une unité d'habitation s'inscrivant à la périphérie occidentale de la ville, en bordure nord du *decumanus*, a pu

être partiellement dégagée. L'étroitesse de la bande fouillée n'a pas permis d'attribuer une fonction aux locaux mis au jour. Un mur nord-sud continu semble cependant indiquer que la zone fouillée correspond à la jonction de deux maisons mitoyennes. Dans la riche séquence stratigraphique ont été mis en évidence plusieurs horizons non maçonnés faits de constructions en bois et en terre s'inscrivant dans les premières décennies de la vie du *vicus* (dès Auguste) et prouvant un développement très rapide de l'agglomération le long de son principal axe est-ouest. Plusieurs phases maçonnées sont également attestées, quoique mal conservées; leur plan correspond au schéma courant à *Lousonna* et dans les *vici* en général: maisons allongées présentant leur petit côté à la rue, bordées d'un portique, et aménagées modestement (sols de terre battue ou rarement de mortier, foyers à même le sol).

Sylvie Berti et Catherine May Castella

Investigations et documentation: MHAVD, S. Berti ; C. May Castella.
Objets: MR, Vidy.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 400 / 152 840

M *Place du Château 1*

La plantation d'arbres en juin 1990 devant le bâtiment rénové a recouvert ponctuellement les substructures appartenant à l'ancien immeuble du front méridional de la place du Château.

Un mur en blocs de molasse assisés, d'orientation oblique par rapport à l'alignement actuel de la façade place du Château n° 1, dessine la limite méridionale du bâtiment appelé la Tornalette (cf. Marcel GRANDJEAN, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome III, *La ville de Lausanne*, Bâle 1979, pp. 116-117 et fig. 88 et 90). La naissance d'une voûte de cave a été observée, dont la maçonnerie renfermait un fragment de tuile datable du XVIII^e siècle.

Observations: D. Weidmann, MHAVD.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 140 / 152 570

M *Place de la Louve*

Au mois de mars 1990, les travaux de fouille pour la construction d'un poste de transformation pour le Service de l'électricité de la ville ont dû être interrompus pour permettre la documentation de plusieurs maçonneries, déjà partiellement démolies (cf. fig. 13). La fouille, en tranches de sous-œuvre, s'est poursuivie dans des conditions très difficiles.

Sans entrer dans le détail d'une chronologie relative complexe, il a été possible de repérer au sud-est de la parcelle un assemblage de murs en retour d'équerre, partiellement avec boutisses, d'une largeur atteignant 1,60 m.

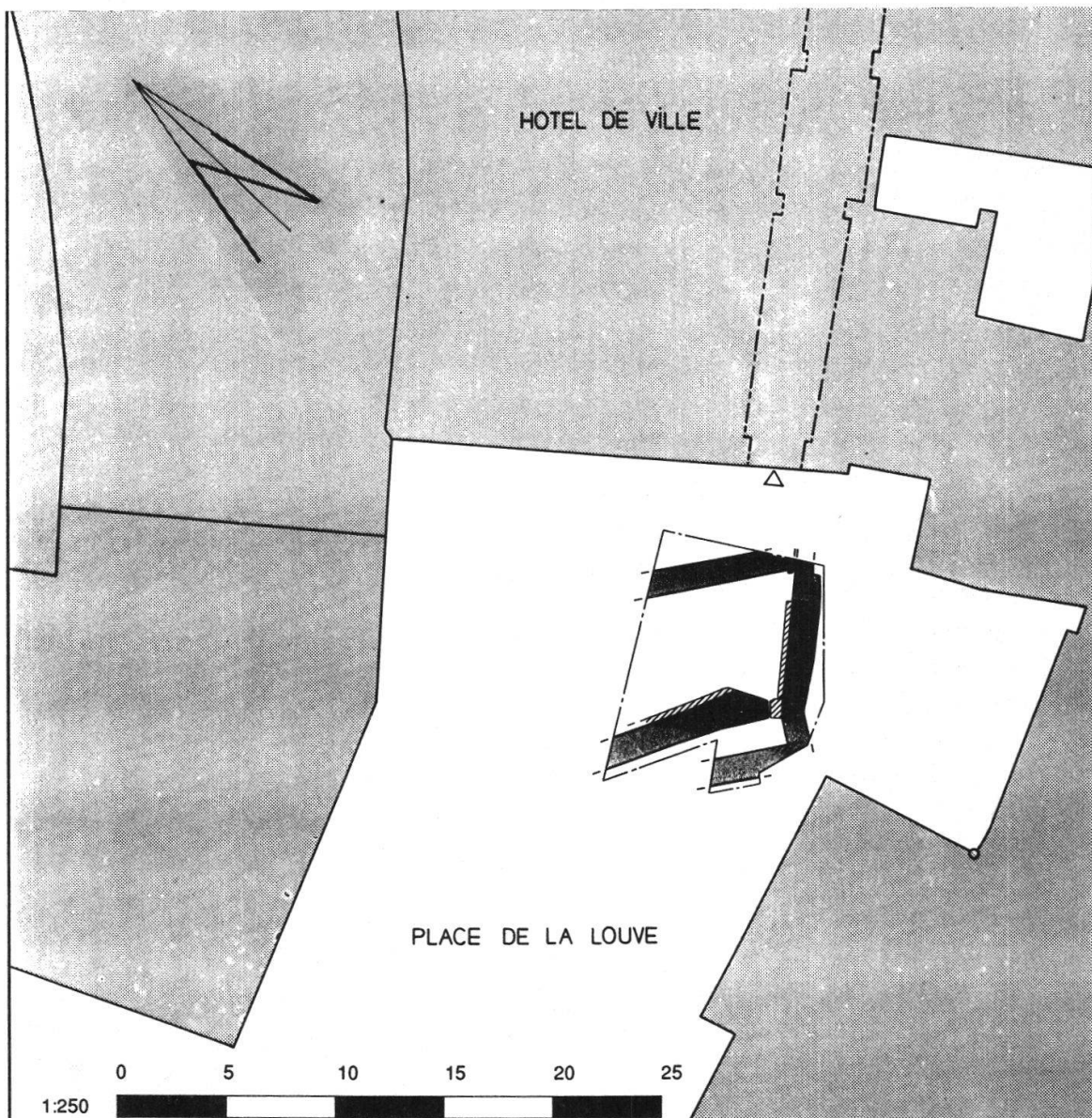


Fig. 13. Lausanne — Place de la Louve. Murs de terrasses des XVI^e et XVII^e siècles. (Dessin Archéotech)

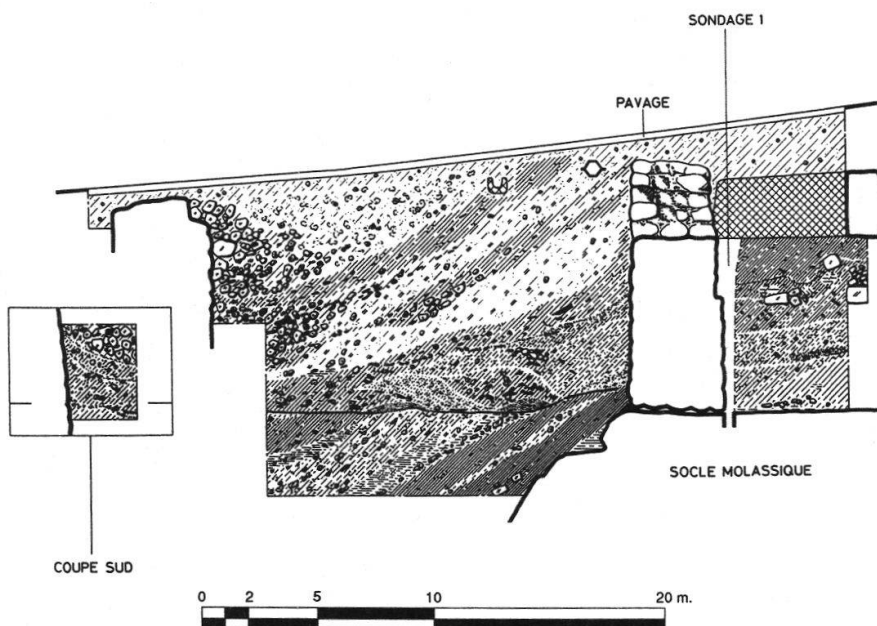


Fig. 14. Lausanne — Place de la Louve. Coupe dans le remblayage des terrasses. (Dessin V. Chaudet)

Au nord de la fouille, un mur orienté est-ouest, large de 1,20 m, a été construit en deux étapes contre le précédent; il est fondé à 483 m sur le socle molassique, qui plonge ensuite brusquement. Ce mur paraît avoir été construit contre terre, en l'espèce un limon argileux très sale et presque stérile; sa face sud présentait une niche haute de 1 m et large de 70 cm.

Entre ce mur et celui situé en aval, à 483,20 m, un plancher en épicéa a pu être repéré, établi sur un remblai alternant gravats et passées limoneuses sales, avec un fort pendage vers la Louve; sa datation n'a pas pu être obtenue²⁰.

Ce dispositif est ensuite surélevé et agrandi de près de 3 m vers le sud par un mur large de 1,25 m; la petite partie du parement sud dégagée est très régulière, alors qu'au nord les boutisses de molasse forment une saillie, indiquant que cette face n'était sans doute pas destinée à être vue, mais plutôt remblayée par une couche de gravats et de passées limoneuses, épaisse de 4 m, avec un matériel céramique très abondant (cf. fig. 14).

Un sondage carotté²¹ a rencontré la semelle du mur aval à 475 m, alors que son sommet conservé se situait à 485,70 m.

Ce dispositif est ensuite désaffecté lors de l'aménagement de la place, avec trois niveaux de pavage, en boulets pour le plus ancien.

Essai d'interprétation

Le dégagement très partiel de ces murs rend évidemment leur interprétation fort délicate; leur situation en bordure du lit de la Louve, leur épaisseur considérable et leur hauteur de plus de 10 m pour le dernier état du mur aval, incitent à y voir des ouvrages d'endiguement de la rivière, attestés dès le début du XVI^e siècle²²; le premier état de la structure est-il à mettre en relation avec les latrines citées peut-être déjà au XIII^e siècle et reconstruites au XV^e siècle? L'examen sommaire du matériel permet en revanche d'identifier presque à coup sûr son deuxième état avec la «plate-forme» édifiée de 1613 à 1618²³, dont la fonction n'est pas précisée.

²⁰ *Détermination d'essence d'un bois provenant de la fouille «place de la Louve» à Lausanne (VD)*, par Christian et Alain ORCEL et Jean TERCIER, du Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, Réf. LRD90/R2724.

²¹ DE CÉRENVILLE GÉOTECHNIQUE SA, *Commune de Lausanne – Service de l'électricité – Poste de transformation «Palud» – Place de la Louve, Lausanne*, sondage n° 2, n° 6992-2.3.2, 11-15.01.1990.

²² «En 1527, Guillaume de Lalex voulait faire construire un mur au nord de ce terrain [l'ancienne maison Rouge, brasserie Pépinet] pour protéger sa maison et l'hôpital des eaux de la Louve...» Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Vaud*, tome III, *La ville de Lausanne*, Bâle 1979, p. 385.

²³ *Ibid.*, p. 382.



Fig. 8. Faoug — Nécropole du Marais. Tombe à incinération à concentration d'ossements (tombe 3).



*Fig. 10. Lausanne — Vidy-Sagrive.
Tombe en ciste de type «Chamblandes».
Inhumations de quatre individus,
trois adultes et un enfant.
(Photo P. Moinat)*



*Fig. 12. Lausanne — Vidy-Sagrive. Cave romaine (vue du nord).
(Photo Fibbi-Aeppli)*

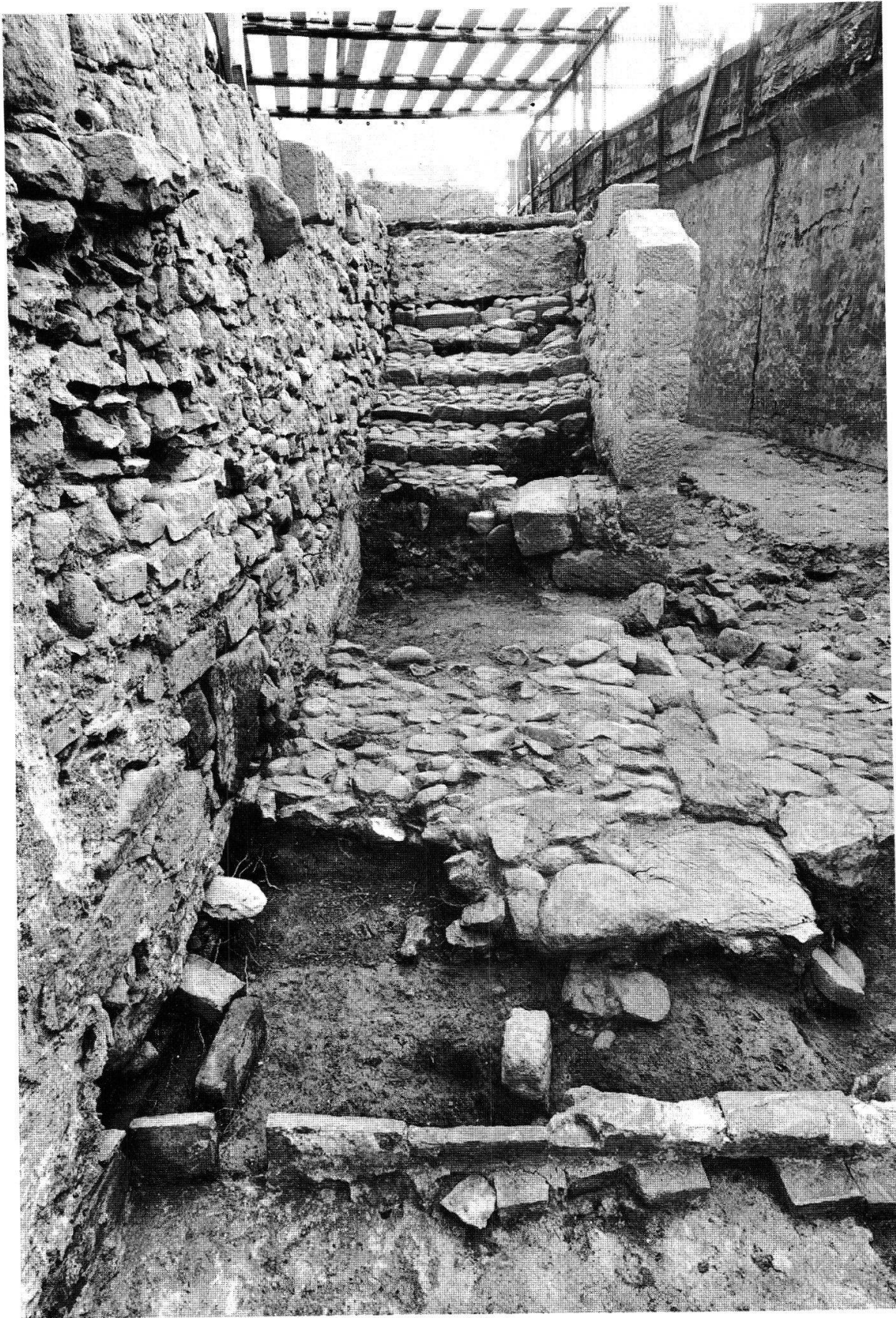


Fig. 15. Lausanne — Préau de la Mercerie. Escaliers sous l'ancienne maison de Loys, XVIII^e siècle. (Photo Fibbi-Aeppli)

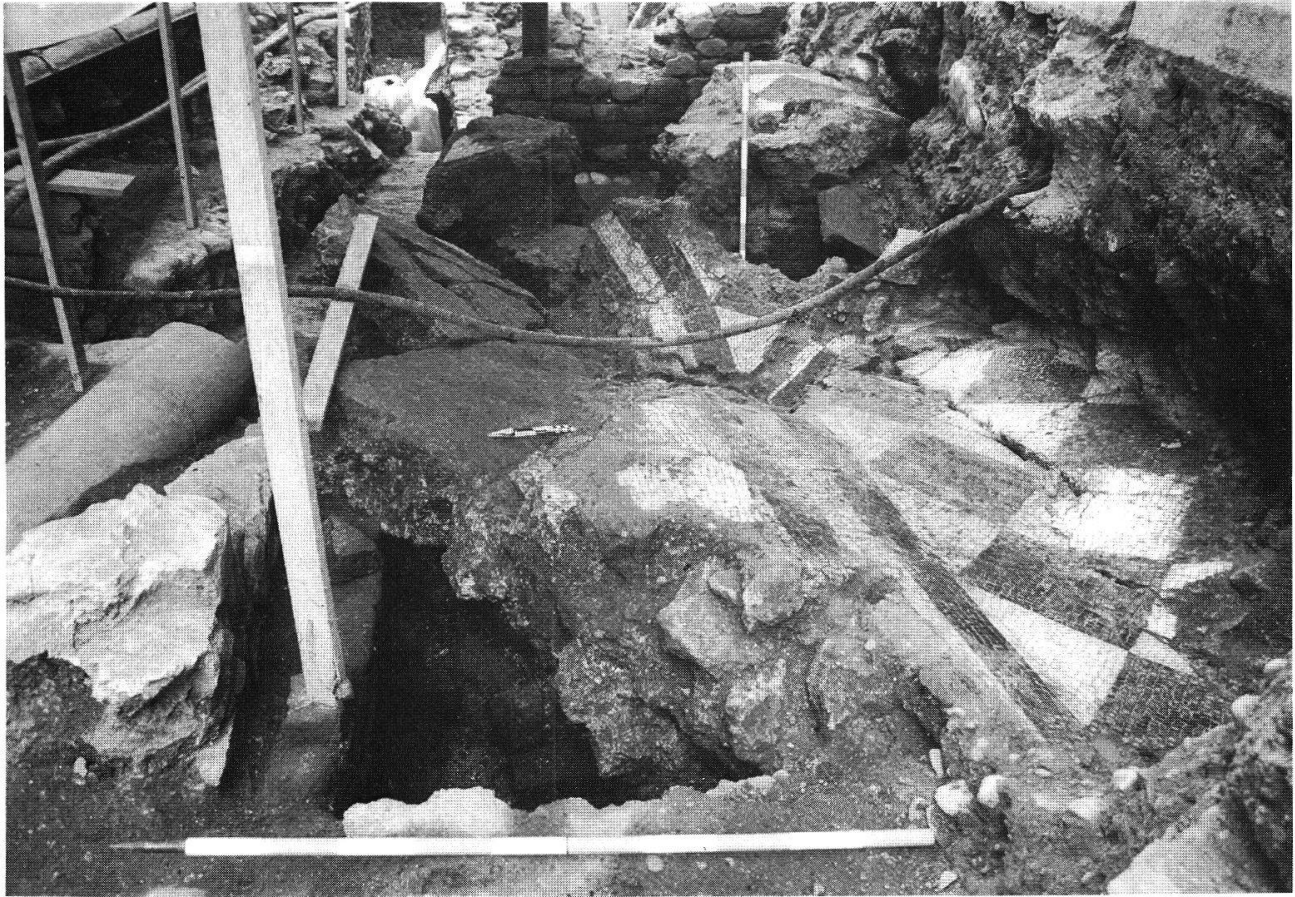


Fig. 21. Nyon — Rue du Marché. Mosaïque à décor géométrique découverte dans le tepidarium. (Photo Archéodunum)



Fig. 22. Nyon — Forum, rue Nicole. Bloc d'architecture sculpté, représentant un masque de théâtre tragique. 1^{er} siècle après J.-C. Calcaire. Hauteur: 51 cm.



Fig. 24. Orbe — Boscéaz. Fondations massives des pièces au passage du grand collecteur est-ouest. L'emploi de blocs d'architecture en cours de façonnage est remarquable. (Photo IAHA)

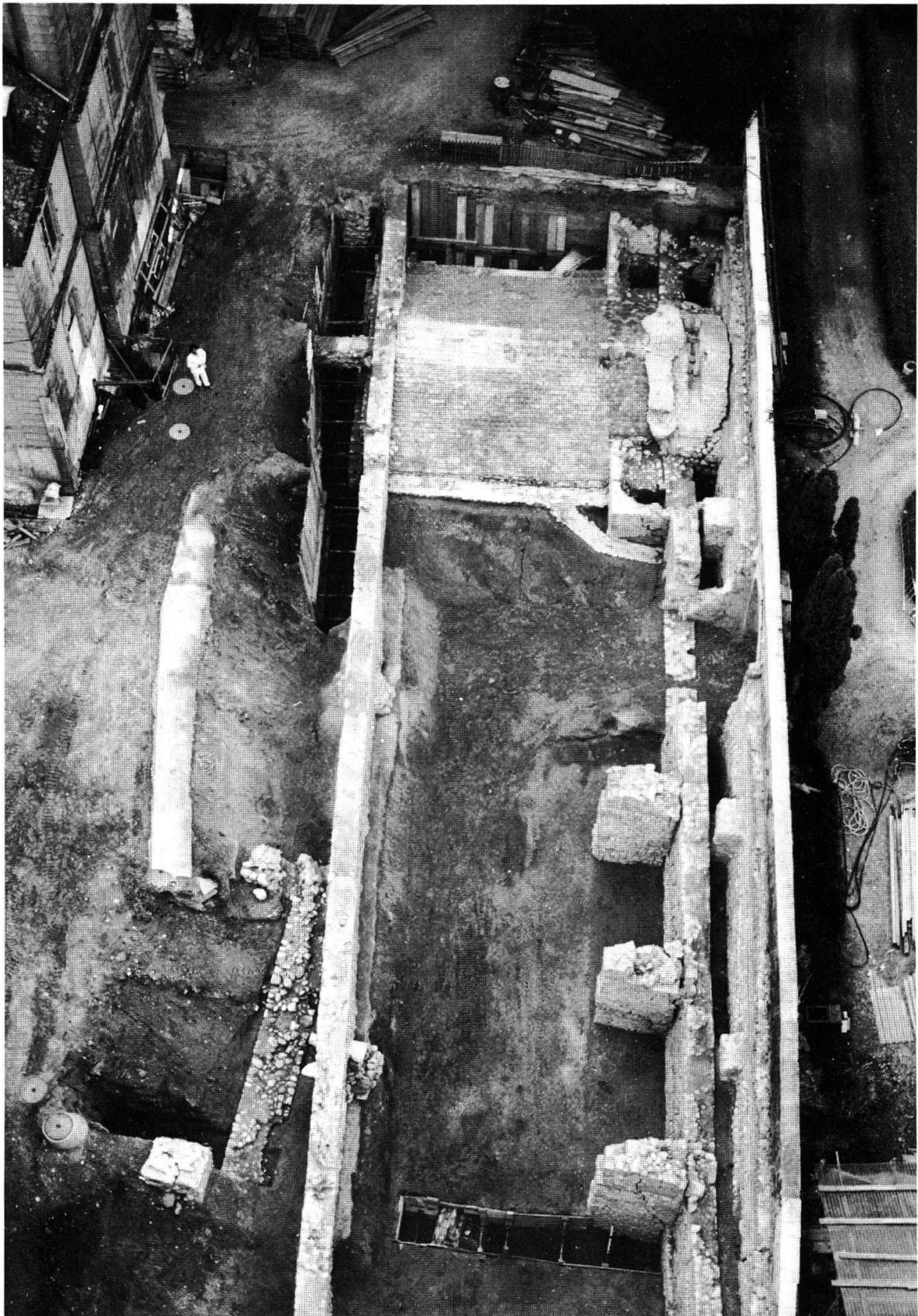


Fig. 26. Prangins — Château. Vue aérienne des fouilles dans la terrasse ouest, dégagant les murs des terrasses successives et la couverture en tuiles d'une cave. (Photo C. Bornand)



Fig. 28. Vevey — Église Saint-Martin. Plaque-boucle de ceinture, tombe
n° 659, à thématique chrétienne (vendanges; Jonas et le monstre?).
VI^e siècle après J.-C. (Photo MCAH)

Le plan Buttet représente très bien cette structure, ménageant un passage entre l'Hôtel de ville et le pont franchissant la Louve, passage qui pourrait être bordé par le mur nord dégagé en fouille; le plan Rebeur²⁴, de 1679, ne figure plus qu'une place, en pente vers le pont, à en juger par les redents du mur de digue; il se pourrait donc que cette «plate-forme» n'ait connu qu'une brève existence.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, V. Chaudet, F. Christe, F. Gaudin, C. Grand, K. Pittet.

Objets: en étude, seront déposés au MCAH, Lausanne.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 528 340 / 152 540

M *Lausanne – Préau du Gymnase de la Mercerie*

L'ancien quartier *sur la Roche de Saint-Étienne*

La construction de salles de gymnastique à l'emplacement du préau du Gymnase de la Mercerie impliquait d'importantes excavations. Des fouilles archéologiques devaient donc préalablement être effectuées, entre le bâtiment scolaire à l'est et l'ancien temple de la Mercerie à l'ouest, soit l'Église Saint-Étienne primitive. Ces fouilles ont eu lieu de mai à septembre 1990.

À ce jour, l'étude des résultats n'a pas encore porté sur le détail; aussi livrons-nous ci-dessous une première appréciation avec pour base les études historiques de Marcel GRANDJEAN (*Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome I, *La ville de Lausanne*, Bâle 1965, pp. 3, 4, 61-63, 258, 259, 286-288, 298-304; tome III, *La ville de Lausanne*, Bâle 1979, pp. 103-110, 170-184 et 194-196).

Le quartier dit «sur la Roche de Saint-Étienne», disparu entretemps, surplombait la falaise de la Petite-Roche (de Saint-Étienne) qui limitait la Cité-Dessous vers le sud. Les recherches historiques nous renseignent, avant tout, sur la situation dès le Moyen Âge tardif; la connaissance des premières occupations se limite aux résultats succincts des fouilles de 1903 dans le sous-sol de l'ancienne église Saint-Étienne, vocable fréquemment attribué aux sites funéraires des premiers évêques. Dès les premiers temps chrétiens ainsi qu'au début du Haut Moyen Âge, les cimetières se situaient selon l'ancienne tradition romaine en dehors des lieux habités. Ainsi, l'Église Saint-Étienne qui abritait des tombes «burgondes et postérieures (VII^e-IX^e siècle)», soit du Haut Moyen Âge, devait s'élever en contrebas et à l'écart de l'agglomération, le long des voies d'accès qui suivaient la forte déclivité, de la Cité vers la falaise.

Alors que l'existence d'un cimetière autour de cette église était probable, l'interprétation d'un texte du XV^e siècle, suggérant la proximité d'un

²⁴ ACV GB 132/c, fol. 38.

cloître, a été contestée par Marcel Grandjean. Les fouilles de 1990 ont mis au jour des inhumations appartenant au cimetière qui devint finalement le cimetière paroissial de la Cité-Dessous. Quelques-unes des tombes qui se groupent autour de l'ancien chevet de l'église présentent des caissons de blocs de pierre, mais leur facture grossière situe leur aménagement plutôt postérieurement à l'an mille. Ces sépultures sont dirigées vers l'Orient, selon la coutume de l'époque catholique. D'autres inhumations ne sont pas orientées, respectant la pente nord-sud, et sont intégrées dans le réseau des bâtiments du quartier. Elles semblent cependant aussi être antérieures à la Réforme; le changement d'orientation était probablement dû à l'existence des bâtiments, dont le plus proche n'était distant de l'église que de quelque 2 mètres. À la Réforme, l'église a effectivement été désaffectée pour être transformée en arsenal, puis en 1811-1812, elle fut à nouveau transformée en Église de la Mercerie (culte catholique, alémanique et anglican), pour finalement devenir dépendance du Gymnase en 1956.

Si des vestiges du Haut Moyen Âge sont absents dans la surface des fouilles, de petits matériaux des époques protohistorique et romaine sont mélangés à des remblais déposés sur la pente, provenant certainement de terrassements lors des chantiers de la Cité. Ces remblais, ainsi que la partie orientale du cimetière de Saint-Étienne, ont été touchés par l'implantation successive de bâtiments dans un terrain dont l'inclinaison exigea la construction astucieuse de murs de soutènement au-dessus de la falaise. Si les tracés des diverses structures retrouvées semblent concrétiser assez clairement le développement du quartier, qui fut démoli en 1876, il ne faut pas oublier que les agrandissements successifs du plan des maisons ont peut-être effacé toute trace des structures des premières habitations. Compte tenu de la nature du terrain, en forte déclivité du nord au sud, la construction de bâtiments impliqua d'importants terrassements et l'implantation de fondations en dégradé, avec pour résultat des niveaux de sous-sol enterrés vers l'amont jouxtant un rez-de-chaussée vers l'aval. À l'exception de deux pans de façade, dirigés vers l'aval, les autres vestiges des bâtiments, souvent conservés en fondation, ne reflètent qu'un développement à partir du Moyen Âge tardif.

Vers l'est, le groupe d'habitations était limité par une des principales coulisses évacuant les eaux usées de la Cité (*colice*). Ce tracé conditionna dès lors l'emplacement du tracé des égouts jusqu'à nos jours, et la majorité des conduites du quartier se déversèrent dans ce canal. À l'extrémité ouest, des caniveaux de direction contraire, orientés vers le sud-ouest, indiquent la présence d'un autre tracé d'égouts. Longeant la coulisse à l'est, un premier ensemble était formé par deux bâtiments qui se suivaient d'amont en aval, de l'actuelle rue de la Mercerie à la falaise. Situé en face de l'hôpital, anciennement Notre-Dame, qui s'élevait de l'autre côté de la coulisse, le bâtiment supérieur servait, au milieu du XVI^e siècle, de «dépendances du Grand Hôpital» le bâtiment en contrebas étant celui des abattoirs de la ville. Les structures en pierres de taille de molasse, façonnées à la laie brettelée, appar-

tiennent à l'un des plus anciens chantiers encore constaté sur place (XIV^e-XV^e siècles?). La situation de cet abattoir, à la périphérie de la ville et près de la sortie des égouts, favorisait l'évacuation des eaux usées sans inconvénient pour les habitants.

Cette rangée orientale de maisons était, à cette époque, encore séparée des habitations vers l'ouest par une petite ruelle qui descendait depuis la place Saint-Étienne (nom connu depuis 1638); elle permettait l'accès aux deux bâtiments orientaux ainsi qu'à un grand bâtiment élevé sur le versant ouest, dont le plan oblong s'étendait entre la place et la falaise. Bâtiment privé, ce dernier était appelé au XVIII^e siècle *maison Loys de Marnand*.

En direction de l'église, vers l'ouest, deux autres maisons occupaient l'espace entre la place et la falaise. Celle située en amont, qui longeait le cimetière, était aussi de plan oblong; son plan intégrait un des plus anciens murs retrouvés (antérieur aux XIV^e-XV^e siècles). Dès 1518, elle devint *maison de la chapelle Notre-Dame de Pitié* (liée à Saint-Étienne), avant d'être sécularisée et vendue après la Réforme par la ville. Des structures qui se trouvent dans la maison des Loys et dans celle de la chapelle Notre-Dame, de même qualité, témoignent de travaux similaires, ceci confirmant les documents écrits qui mentionnent l'achat de la dernière maison par les Loys au XVIII^e siècle. Ces deux maisons étaient donc une seule propriété depuis cette époque. Des murs, des plaquages devant les murs des caves, des reprises en sous-œuvre, concrétisent les multiples aménagements effectués dans ces bâtiments réunis (cf. fig. 15). À ce moment, la ruelle qui descendait de la place Saint-Étienne fut abandonnée et son espace intégré dans la demeure des Loys.

En contrebas et vers l'ouest, nous avons dégagé l'angle nord-est d'une maison, s'étendant au-dessous de l'Église Saint-Étienne, probablement la *cure de Saint-Étienne* qui, après la Réforme, demeura cure de la paroisse de la Cité-Dessous. Ses structures en molasse, taillées à la laie brettelée, remontent à la même époque que le bâtiment de l'abattoir à l'est (XIV^e-XV^e siècle). Ce bâtiment fut regroupé avec les deux bâtiments des Loys de Marnand encore au XVIII^e siècle, lorsque la famille Clavel de Brenles reprit les possessions des Loys.

La démolition du quartier en 1876 et l'aménagement du préau ont fait disparaître les murs de façon disparate; à côté de structures réduites à leur première assise de fondation vers l'amont, nous retrouvons en contrebas des murs de soutènement et de façade, d'une hauteur de plusieurs mètres. Lors du terrassement, les espaces à disposition permirent d'entreposer un grand nombre d'objets (céramiques, porcelaines, catelles de poêles, pipes, objets métalliques, etc.) provenant certainement en partie des habitations abandonnées, mais probablement d'ailleurs aussi; la population semble alors avoir saisi l'occasion de se débarrasser d'objets devenus inutiles.

Peter Eggenberger, Xavier Munger



Fig. 16. Lausanne — Rue de la Mercerie. Situation des anciens îlots par rapport à l'urbanisme moderne, figuré en gris. (Dessin V. Chaudet)

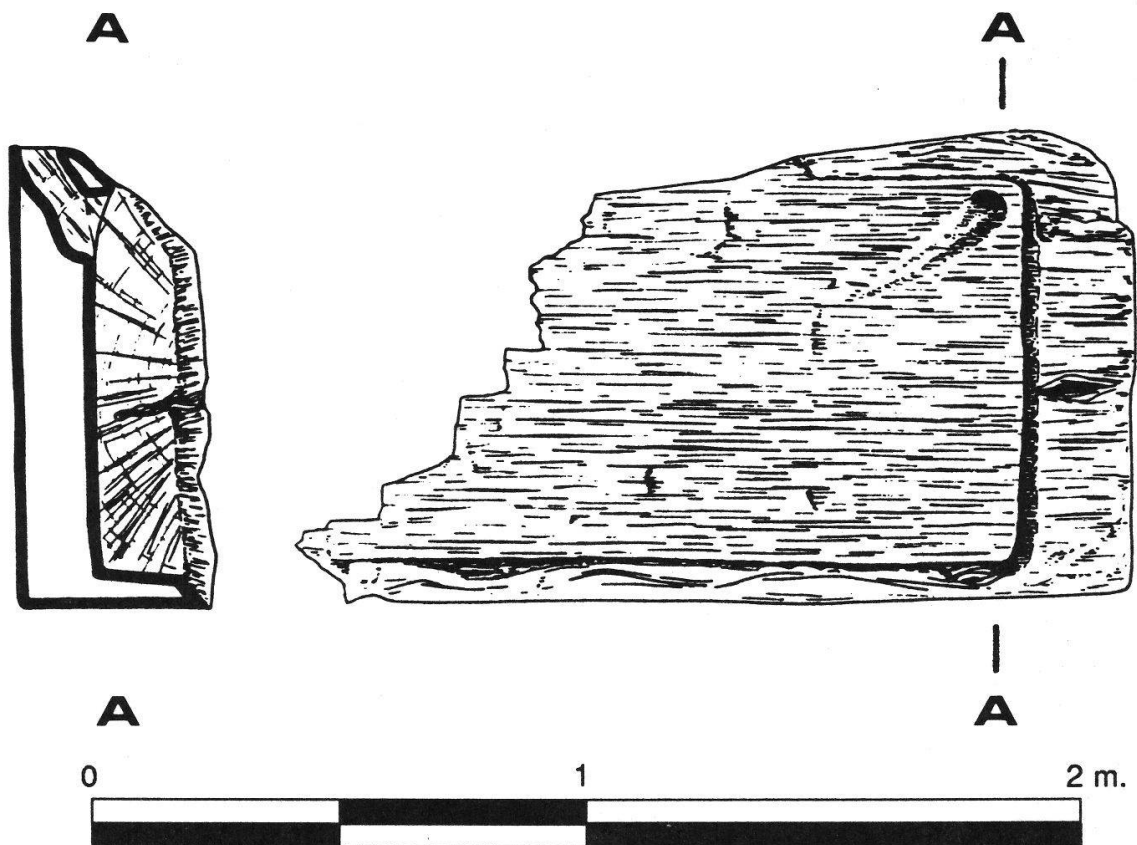


Fig. 17. Lausanne — Rue de la Mercerie. Dessin et coupe d'un bassin en chêne du XIII^e siècle. (Dessin V. Chaudet)

Investigations et documentation: AAM – Moudon, P. Eggenberger, X. Munger.

Objets: seront déposés au MCAH, Lausanne.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 300 / 152 550

M *Rue de la Mercerie*

La construction d'un collecteur et de canalisations industrielles, entre novembre 1989 et juin 1990, a été placée sous surveillance archéologique.

Le substrat géologique

Le socle molassique a été atteint à la hauteur des Escaliers des Petites-Roches, à l'altitude en aval de 501,45 m et 502,58 m en amont; partout ailleurs, le niveau stérile rencontré était un limon argileux gris ou brunâtre, très compact.

Les vestiges d'architecture civile

C'est là le principal groupe de maçonneries identifiées, qui correspondent pour l'essentiel au front des maisons connues par les documents anciens (cf. fig. 16), et démolies dans le courant de ce siècle. Comme souvent observé, la tendance a été, dès le XVIII^e siècle dans le haut de la rue, d'élargir le passage, la rue médiévale n'excédant guère quatre mètres. La largeur des fondations repérées, qui peut atteindre deux mètres, est inhabituellement importante, sans qu'une explication d'ordre statique puisse en être avancée.

La plupart des vestiges rencontrés, tout particulièrement du côté nord, ont été profondément mutilés par la reconstruction de l'îlot en 1931, ainsi que par de nombreuses fouilles pour canalisations diverses; ils sont mieux conservés au sud, avec notamment un bâtiment aménagé en plusieurs étapes, la dernière correspondant à la construction d'une voûte.

Un plan conservé au Musée historique de Lausanne²⁵ donne quelques indications de trouvailles permettant de dater l'état des constructions avant leur démolition, avec des vestiges gothiques, tout comme un bloc mouluré réutilisé dans une des maçonneries dégagées, des chapiteaux, des solives décorées, ainsi que des monnaies de 1656 et 1660.

La porte de Saint-Étienne

La porte de Saint-Étienne, dont l'emplacement, marqué par une stèle, est connu par le plan de 1723²⁶, sépare les bannières de la Cité et de la

²⁵ Sans cote, intitulé *Îlot de la Mercerie S.A. – Implantation actuelle et nouvelle* – F. C. Hoguer, *Arch. S.I.A.* - 5-XII-29.

²⁶ ACV, cote GB 132/f, fol. 6+8.

Palud; elle n'est mentionnée que dès 1231, et a été démolie en 1807. Les vestiges retrouvés en 1930, épais de plus de deux mètres, d'un appareil extrêmement dur et serré²⁷, ont dû entièrement disparaître suite à cette intervention.

Le réseau de canalisations

La moisson de segments de coulisses diverses a été particulièrement abondante lors de cette opération: ce sont en effet douze types différents de canalisations qui ont pu être relevés, blocs monolithes évidés en rigole, avec des sections variées, et tronçons maçonnés en blocs de molasse ou en briques de terre cuite pleines.

La datation de ces vestiges est encore bien problématique; en effet, si les coulisses en molasse monolithe paraissent perdurer jusqu'au XIX^e siècle²⁸, leur origine peut être médiévale; à cet égard, il sera intéressant de monter un plan général des différents segments rencontrés sous la rue et la cour du gymnase, dont certains devraient coïncider avec la grande colice attestée dès le XIII^e siècle²⁹ au moins. Il est d'ailleurs réjouissant que le Service d'assainissement ait souhaité conserver plusieurs des éléments dégagés³⁰, en vue de constituer à la STEP un petit musée des entrailles lausannoises.

Enfin, un bassin monoxyle rectangulaire (cf. fig. 17) a été dégagé dans le bas de la rue et a pu être daté du troisième quart du XIII^e siècle³¹; sa situation, sur le limon stérile, recouvert par le remblai récent d'une fouille, avec le trou d'écoulement en amont, paraît indiquer qu'il a été jeté au fond d'une fouille après désaffectation; son emplacement d'origine et sa fonction n'ont pu être déterminés.

François Christe

²⁷ *Feuille d'Avis de Lausanne* du 1^{er} mars 1930, cité par Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Vaud*, tome I, *La ville de Lausanne*, Bâle 1965, p. 77.

²⁸ Par exemple à Moudon, *Devis des ouvrages... pour la régulation du pavé... dans les rues du Pont et de Grenade ... adopté le 19 mars 1830... et ratifié le 14 juin 1832*, ACM, AGBB, pp. 11-12 (document transmis par M^{me} M. Fontannaz).

²⁹ Marcel GRANDJEAN, *op. cit.*, tome III, Bâle 1979, p. 182.

³⁰ Dépôt à long terme du MCAH, n^{os} d'inventaire LM90/5273, 7588 et 7589.

³¹ Datation par radiocarbone: âge ¹⁴C brut: 985 ± 50 BP; date ¹⁴C calibrée: 900-1195 cal AD; analyse par A. Cura et L. Van Der Plaetsen, Archéolabs, St-Bonnet-de-Chavagne, rapport du 31.7.1990, réf. ARC90/R862C; l'analyse dendrochronologique a permis d'affiner ce résultat (Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, analyse par C. et A. Orcel et J. Tercier, rapport du 17.10.1990, réf. LRD90/R2796).

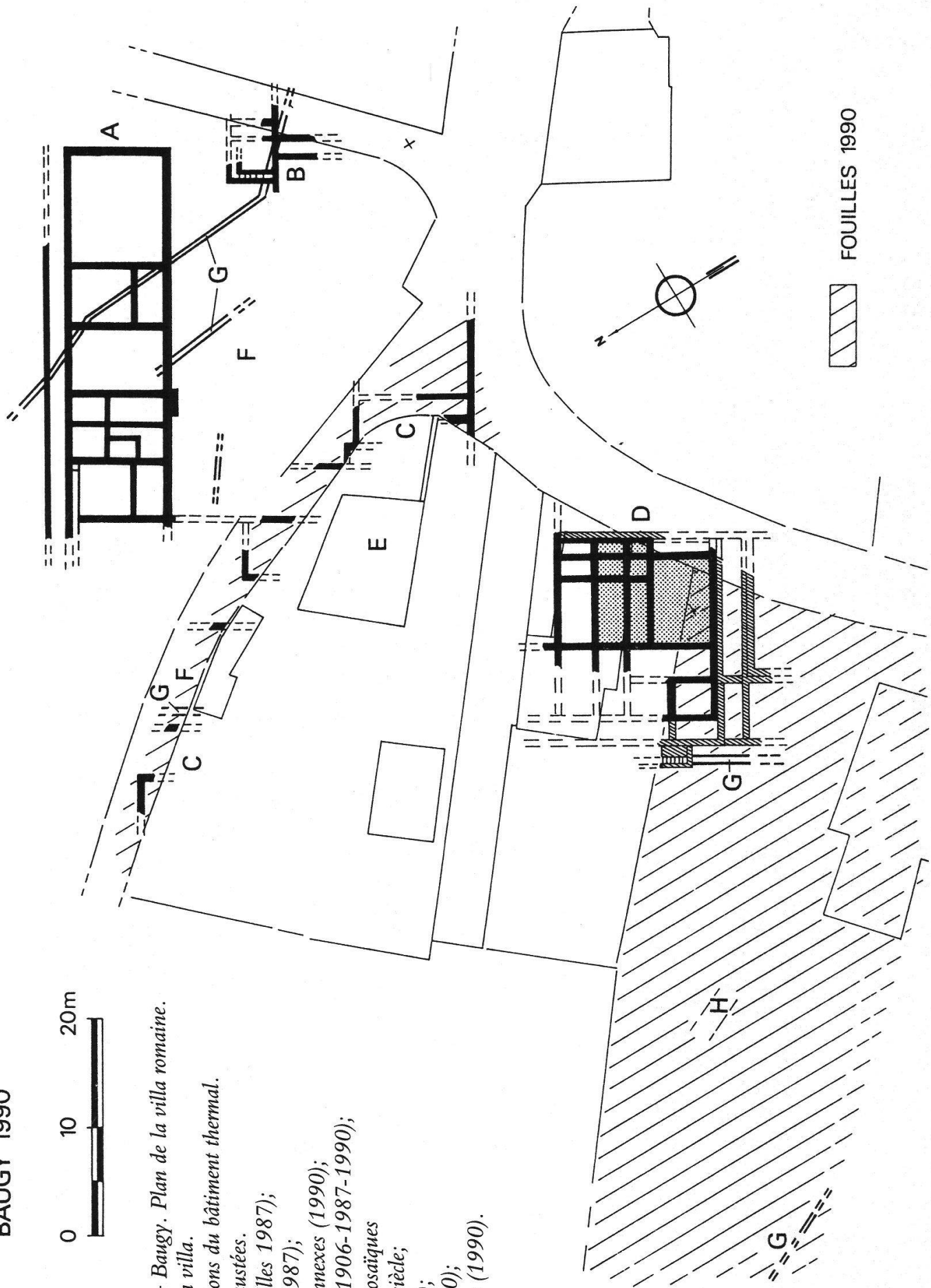


Fig. 18. Montreux — Baugy. Plan de la villa romaine.

En noir: structure de la villa.

En hachuré: modifications du bâtiment thermal.

En grisé: pièces hypocaustées.

A: bâtiment nord (fouilles 1987);

B: annexe orientale (1987);

C: corps principal et annexes (1990);

D: bâtiment thermal (1906-1987-1990);

E: emplacement des mosaïques
trouvées au XIX^e siècle;

F: cours (1987-1990);

G: drains (1987-1990);

H: ancien lit de rivière (1990).

(Dessin J. Morel)

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, V. Chaudet, F. Christe, F. Gaudin, C. Grand, K. Pittet.

Rapport (déposé aux MHA VD): *Lausanne – rue de la Mercerie – Rapport sur la surveillance archéologique des travaux – 26 novembre 1990* par Valentine CHAUDET et François CHRISTE.

MONTREUX – District de Vevey – CN 1264 558 050 / 144 300

R *Villa romaine de Baugy – Fouilles et sondages 1990.*

Le projet de construction d'un immeuble avec parking souterrain à Baugy ainsi que des travaux d'édilité, au carrefour du hameau, ont amené le service archéologique de l'État de Vaud à procéder à une série d'investigations, entre mai et août 1990 (cf. fig. 18).

Une campagne de sondages effectuée au mois de mai sur l'emprise de l'immeuble projeté s'est révélée négative, fixant ainsi la limite occidentale de la villa³² et faisant apparaître un sous-sol limoneux extrêmement meuble. L'absence totale de vestiges, à l'exception d'un drain et d'un lit de rivière antiques, peut s'expliquer par la nature fluente du terrain, à l'époque romaine déjà. Ces contraintes naturelles ont sans doute dicté le choix de l'emplacement de la villa, sur une assise nettement plus stable que constituait la moraine argileuse du flanc nord-est de la colline.

L'emprise de la villa ainsi précisée, une fouille de sauvetage a été entreprise au mois de juin, sur la parcelle menacée par la construction du parking souterrain (250 m²). Elle a permis de compléter le plan du bâtiment thermal fouillé en 1906³³ par la mise en évidence de son angle sud-ouest. Ses murs de façade étaient revêtus d'un enduit extérieur rouge à finition soignée et pourvus d'une ouverture aménagée pour le passage d'une canalisation souterraine. Ces murs enfermaient une pièce hypocaustée de 8 × 5 m, en relation avec les salles thermales nord, observées au début du siècle. Cette pièce était bordée à l'est par un couloir, tandis que l'angle sud-ouest était occupé par deux locaux à sol de *terrazzo* et de béton au tuileau. Le maigre mobilier archéologique récolté place la construction du bâtiment dans le II^e siècle, sans fournir plus de précisions.

L'analyse des vestiges mis au jour en 1990 démontre que des modifications importantes sont intervenues durant l'occupation du bâtiment thermal qui a connu une extension vers le sud de sa surface habitée. La fermeture occidentale a été élargie de 2,50 m pour faire place à des locaux de service dotés de sols de tuileau de facture grossière. La nouvelle façade occidentale a alors été flanquée d'un bassin extérieur, en relation avec une

³² Cf. Jacques MOREL, *Chronique des fouilles archéologiques*, in *RHV*, 1987, pp. 185-187.

³³ ACV / AMH, A 106/1, A 7306/1, A 7308/1, A 7309/1-3, A 7312/5.

canalisation à fond de *tegulae* qui se déversait dans un drain à dalles de grès molassique, identique à ceux découverts en 1987. L'extension méridionale de l'édifice se caractérise par la construction d'un mur de doublage de la première façade comportant les empreintes de bois verticaux espacés à intervalles réguliers (2,20 m) sur son parement interne. Ce mur correspond à la paroi de fond d'une galerie, large de 3 m, qui longeait l'ancienne fermeture sud sur une terrasse inférieure retenue par un mur doublé. L'amorce d'un refend également doublé, ainsi que l'extension du mur de fermeture ouest, au-delà de la galerie, témoignent du développement du nouveau bâtiment en contrebas. L'excavation pour la construction de la maison avoisinante, au début du siècle, a malheureusement détruit l'ensemble des vestiges existants.

D'autre part, les relevés de 1906 mentionnent également l'existence d'un dispositif de doublage observé sur le mur est des thermes qui pourrait signaler la limite orientale du bâtiment. La découverte, à plusieurs reprises (1906-1990), d'éléments de colonnade en calcaire dans ce secteur, laisse supposer la présence d'une cour avec portique bordant les thermes à l'est. L'absence de matériel archéologique probant empêche de préciser à quel moment de l'occupation de la villa est survenue l'extension de son emprise au sud. Toutefois, il est concevable que le programme de transformations qui a touché le bâtiment nord, entre la fin du II^e et le début du III^e siècle³⁴, a également pu englober les modifications apportées au bâtiment thermal.

Les murs et sols de *terrazzo* relevés au mois d'août, sous le carrefour du hameau et le chemin de la Minjarde, appartiennent à deux bâtiments au moins, installés sur une terrasse intermédiaire, entre le bâtiment nord et les thermes. L'observation, en tranchée uniquement, rend difficile la lecture du plan de ces vestiges. Ils témoignent cependant de l'extension de la villa en direction du nord-ouest, où se développent les pièces d'un bâtiment (annexe?), au-delà de la limite occidentale des thermes. Ces locaux bordent un espace à l'air libre (cour?) qui reçoit le passage d'un drain et les sépare du bâtiment, assurant la transition entre bâtiment nord et thermes. Ce bâtiment qui est considéré comme le corps principal ayant abrité les mosaïques découvertes au XIX^e siècle³⁵, présente un avant-corps qui empiète sur la cour nord. Selon l'hypothèse probable de l'existence d'une cour sud avec portique, cet avant-corps pourrait constituer le bâtiment de séparation entre cours supérieure et inférieure.

Ces investigations viennent compléter les résultats acquis lors des fouilles de 1987 et apportent des pièces supplémentaires au puzzle de ce complexe architectural à la superficie considérable, supérieure à 4000 m². Elles

³⁴ Cf. *RHV*, 1987, p. 186.

³⁵ Cf. V. VON GONZENBACH, *Die römischen Mosaiken der Schweiz: Monographien zu Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, 13, Basel 1961, pp. 89-91 et pl. 41.

permettent de mieux entrevoir l'organisation de la villa dont les bâtiments étagés sur quatre paliers au minimum, s'agencent vraisemblablement autour du complexe résidentiel établi sur les terrasses inférieures. Bien que de nombreux points demeurent encore obscurs, telle l'articulation entre corps principal, bâtiment nord (communs) et thermes, cette intervention fournit néanmoins de nouvelles orientations pour les recherches à venir. Le développement du hameau en direction de la route cantonale a entraîné la destruction des terrasses inférieures antiques et de leurs vestiges, laissant peu d'espoir de parvenir, un jour, à cerner l'emprise sud de l'établissement romain. Il faut désormais compter sur des fouilles dans les secteurs nord-ouest et est pour parfaire notre connaissance de cette villa. Les futurs projets de constructions et de transformations dans ces zones mériteront par conséquent une attention toute particulière de la part des archéologues.

Jacques Morel

Investigations et documentation: MHAVD, J. Morel.

MOUDON – District de Moudon – CN 1224 550 700 / 168 900

M *Ville-haute – Place des Châteaux et rue du Bourg.*

Le remplacement des canalisations et des services dans les rues de la ville-haute a été placé sous surveillance archéologique; ce travail, dont il a déjà été rendu compte dans cette chronique³⁶, a été poursuivi en 1990, dans la partie supérieure de la ville haute. Le tronçon exploré en 1990 est long d'environ 280 m, entre la place des Châteaux et la rue du Bourg, auquel s'ajoutent les 50 m de la ruelle du Carroz; comme en 1989, cette opération a amené de nombreuses découvertes ponctuelles sur l'architecture privée des maisons nouvellement raccordées au réseau des services industriels, qui serviront lors de l'analyse des maisons appelées à être rénovées dans le cadre de la politique de revitalisation de la ville haute.

Contrairement à la partie basse toutefois, la fouille a rapidement rencontré le socle molassique ou sa couverture de blocs erratiques, en place ou sommairement réaménagée pour aplanir l'accès aux édifices de la partie haute. La densité d'aménagements repérés a donc été inférieure à celle de la première campagne. Les fondations d'un bâtiment de 8 x 6 m, avec un seuil de porte, ont pourtant été partiellement dégagées, elles se poursuivaient sous la terrasse du château de Carrouge; son emprise vers la rue était bien plus importante que celle des bâtiments connus à cet endroit par le plan de 1809-1819³⁷.

³⁶ Cf. François CHRISTE, *Moudon - Quartier du Bourg*, RHV 1990, pp. 123-126.

³⁷ Coté ACM, AGAC 3, communiqué par M^{me} M. Fontannaz.

Les ouvrages de défense à l'ouest de la place des Châteaux

La face externe des constructions, sous la tour de Carrouge, n'a pas pu être examinée avant les travaux de consolidation menés en parallèle avec la rénovation des services souterrains; de ce fait, certains aménagements, comme une porte et une fenêtre, ne sont connus que par le souvenir du responsable des travaux³⁸. L'aspect très fragmentaire des vestiges observés, déjà largement mis à mal par des fouilles antérieures, ne permet donc pas de préciser l'aspect du fossé et du pont connus par les sources historiques³⁹, qui y mentionnent un pont-levis en bois tout d'abord, remplacé plus tard par un ouvrage en pierre. Les murs retrouvés en bordure de la rue, avec une largeur dépassant 1,20 m, ne laissaient alors subsister qu'un passage étroit de 2,20 m. Côté Bourg, un mur de 1,70 m d'épaisseur a pu être relevé, perpendiculaire à la rue; il devait correspondre à la fermeture du quartier ou à la culée du pont précité.

Les fondations de l'Église Notre-Dame et le cimetière

L'exploration de ce monument a pu être complétée, avec notamment le dégagement de la presque totalité de son mur nord; celui de la nef a été construit en deux étapes, avec une largeur de 0,80 m tout d'abord, portée ensuite à 1,20 m à l'extrémité ouest par l'adjonction d'un placage de maçonnerie, présentant le seul élément conservé d'architecture décorée sous forme d'une colonne engagée en molasse, sans aucune base; le sol, dans cette partie du bâtiment, était recouvert d'un dallage en molasse. Quatre piliers maçonnés ont encore été dégagés, alignés sur le mur du chœur; les deux de l'extrémité est avaient leur pendant au sud, mis au jour en 1989.

C'est dans ce secteur qu'une soixantaine de tombes ont pu être fouillées; très densément implantées, elles sont postérieures au dallage, qu'elles perforaient par endroits; les squelettes étaient en très mauvais état, ils étaient immédiatement recouverts par le pavage de la route, établie dans son tracé actuel après démolition de l'église au début du XVIII^e siècle. Le matériel prélevé, avec une monnaie du milieu du XV^e siècle⁴⁰, est constitué de clous de cercueil et d'épingles de linceul; en outre, de petites agrafes en bronze ont été retrouvées en assez grand nombre; elles ont des parallèles très étroits

³⁸ M. Galera, de l'entreprise *Génie civil et fondations*.

³⁹ Renseignements oraux fournis par M^{me} M. Fontannaz, historienne des monuments.

⁴⁰ Obole de l'Évêché de Lausanne, émise sous Georges de Saluces (1440-1461); réf. Dolivo 53, détermination par M^{lle} A. Geiser, Cabinet des médailles, Lausanne (n^o inv. MB90/7869-62).

avec des modèles découverts en Alsace, où elles sont datées entre le XV^e et le début du XVI^e siècle, et bien attestées en contexte funéraire⁴¹.

Le chœur polygonal du XV^e siècle a pu être entièrement dégagé, avec des fondations d'une largeur de 2 m comprenant de nombreux blocs de remploi, avec mouluration, traces de badigeon ou de rubéfaction; les deux travées sont marquées par des contreforts extérieurs et intérieurs, ceux de l'ouest, à l'emplacement de l'arc triomphal, ayant été renforcés au XVI^e siècle⁴² par deux massifs de maçonnerie apparemment symétriques, celui du sud, seul entièrement dégagé, mesurant 2 m × 2,60 m.

Le plan du monument a donc pu être largement complété lors de cette campagne; le mur sud de la nef n'a pourtant pas encore pu être situé; une fouille prévue l'an prochain devrait permettre d'en dégager l'extrémité ouest et d'en publier le plan complet.

Enfin, la rue ancienne bifurquait de part et d'autre de l'église; son pavage a été retrouvé, très fragmentaire au sud, mais bien conservé au nord, en boulets implantés verticalement dans le limon argileux, avec une rigole centrale constituée de plus grosses pierres; plusieurs rainures d'usure, dues à la circulation des chars, ont pu être relevées; de gros blocs de pierre en saillie étaient intégrés à la fondation de l'église, sans doute avec fonction de boute-roues.

Typologie de l'architecture privée

Le relevé systématique en cours du niveau des caves des maisons⁴³ a déjà permis de rassembler nombre d'indices confirmant l'existence, préalablement à l'état actuel, d'une disposition en arcades des façades sur rue, de type éventuellement zaehringien, démontrée l'an dernier par la fouille des maisons disparues sous l'esplanade du Grand-Air; la comparaison va être étudiée avec le noyau ancien de Cerlier/Erlach (BE), dont la topographie est très proche de celle de Moudon, en collaboration entre l'historienne et l'archéologue.

François Christe

⁴¹ Catalogue de l'exposition *Vivre au Moyen Âge – 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace*, Strasbourg 1990, pp. 239 et 250, n° 3.43, p. 430, n° 3.46, p. 431, n° 3.130, p. 452, n° 4.26, p. 474; ces objets paraissent toutefois perdurer longtemps, n° 2.43, p. 412; un objet semblable, mais de taille plus petite, a été retrouvé dans une tombe de l'Église Saint-Martin de Vevey (communication de M. Cl. Michel, restaurateur au MCAH).

⁴² Renseignement fourni par M^{me} M. Fontannaz, rédactrice pour Moudon aux *Monuments d'art et d'histoire*.

⁴³ Par M. R. Tosti, sous direction de M^{me} M. Fontannaz.

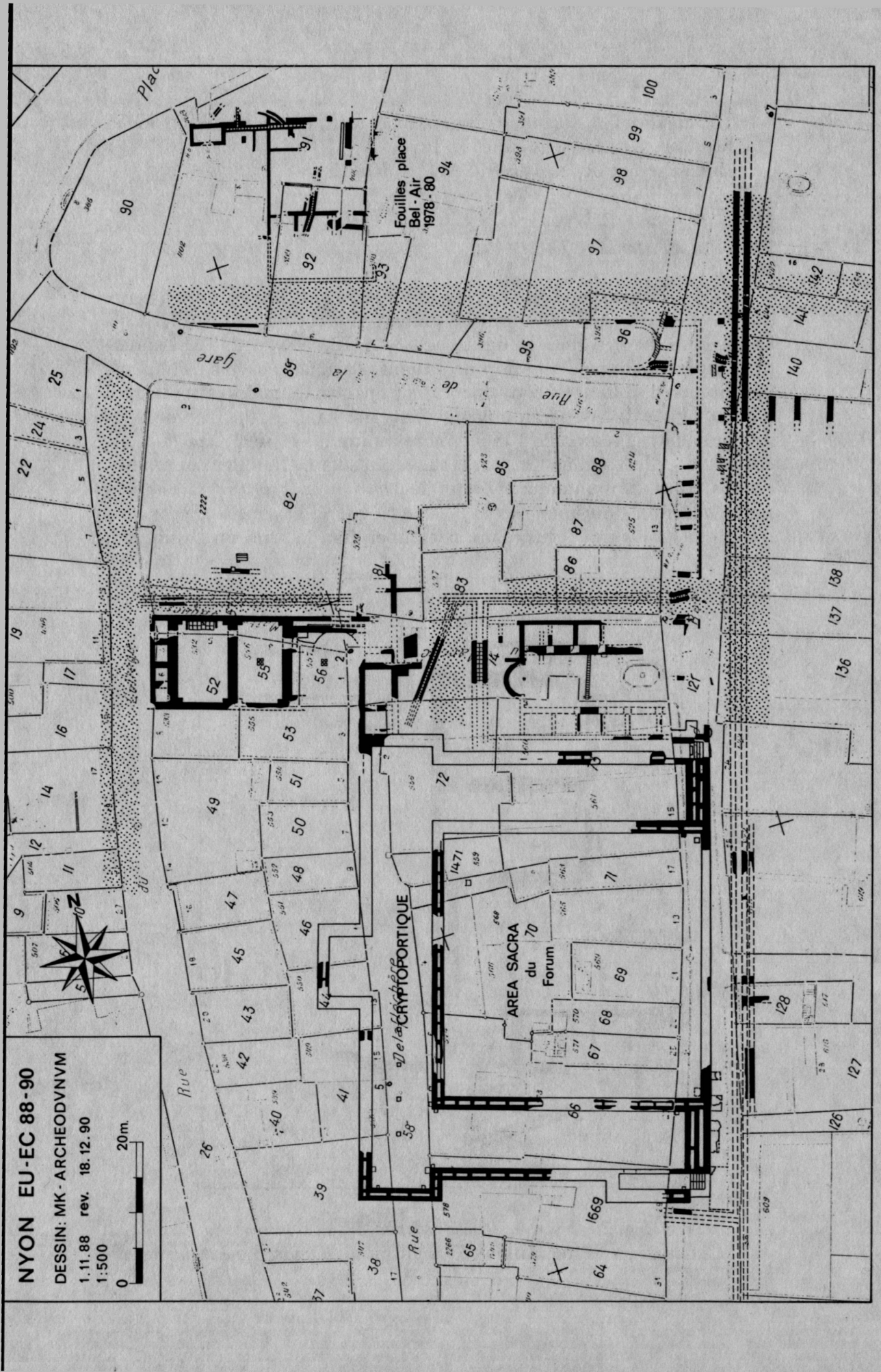


Fig. 19. Nyon — Rue du Marché. Plan d'ensemble de l'area sacra, du forum et ses abords (état fin 1990).
 (Dessin Archéodunum)

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, V. Chaudet, F. Christe, F. Gaudin, C. Grand, K. Pittet.

Objets: seront déposés au MCAH, Lausanne.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 640 / 137 450

R Rue du Marché – Therme

La rénovation d'un bâtiment et surtout la pose de canalisations à la rue du Marché a permis de confirmer la présence d'un établissement thermal à l'angle nord-est du forum (cf. fig. 19) (ASSPA, 72, 1989, p. 258). Les structures repérées s'organisent selon un schéma classique, à savoir trois pièces juxtaposées, dévolues respectivement aux bains chauds, tièdes et froids, ainsi qu'une rangée de boutiques ouvrant sur la rue (cf. fig. 20). L'étude de la stratigraphie fait remonter à la première moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. la construction des thermes qui, par la suite, ont subi de nombreuses modifications. Ainsi, dans un premier temps, le *caldarium* était muni d'une abside, arasée au profit d'un mur rectiligne, tandis que le bassin du *frigidarium* a connu au moins trois états: dans le premier état, le fond du bassin était

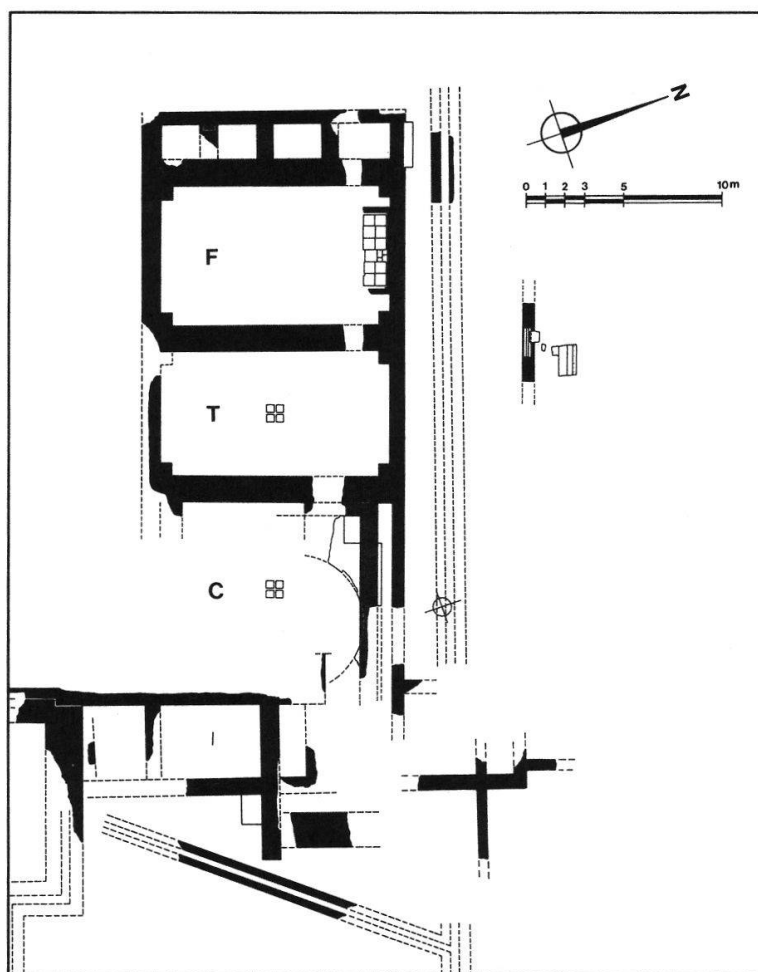


Fig. 20. Nyon — Rue du Marché. Plan des thermes.
C: caldarium; T: tepidarium; F: frigidarium. (Dessin Archéodunum)

revêtu d'un *opus spicatum*, puis il y a eu un agrandissement et enfin la mise en place d'un fond en dalles de terre cuite.

Dans le *tepidarium* ont été découverts d'importants fragments d'une mosaïque sur *suspensura* effondrée qui ont pu être prélevés dans leur ensemble grâce à une technique récemment mise au point par le Laboratoire de Restauration du Musée Romain d'Avenches (cf. fig. 21). Le décor de cette mosaïque se compose de grands carrés noirs disposés en damier sur un fond blanc. En outre, un autre fragment de mosaïque à décor géométrique noir et blanc, découvert à proximité en 1946 (*RHV*, 1948, pp. 210-214) et exposé au Musée Romain de Nyon (MN inv. 695), a pu être attribué avec certitude au *frigidarium*.

Signalons, pour conclure, les quelques vestiges de niveaux précoces épargnés par la construction de l'ensemble thermal qui ont livré du matériel remontant aux vingt dernières années avant notre ère, au plus tôt.

Frédéric Rossi

Investigations et documentation: Archéodunum, F. Rossi.

Prélèvement de la mosaïque: MR, Avenches, A. Glauser et Ph. Gauthier.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 690 / 137 360

R *Rue Nicole 4 – Forum, area publica, relief représentant un masque de théâtre*

Un sondage complémentaire lors de la construction d'un locatif (*RHV*, 1990, pp. 126-127) a permis la découverte d'un bloc d'architecture comportant un masque de théâtre sculpté en haut-relief (cf. fig. 22). Selon une première analyse, cette sculpture pourrait dater de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère. De toute évidence, ce bloc était un des éléments d'une frise architecturale. Si on ne peut écarter totalement son appartenance à la décoration du *forum*, dans l'enceinte duquel il a été retrouvé, les parallèles existants nous renvoient plutôt vers un monument funéraire ou peut-être vers le théâtre lui-même.

Frédéric Rossi

Investigations et documentation: Archéodunum, F. Rossi.

Rapport: T. Mikocki, Université de Varsovie.

Nyon – District de Nyon – CN 1261 507 820 / 137 430

R *Place du Château – Maçonneries romaines et blocs d'architecture en réemploi*

Lors de la pose d'une canalisation dans le terre-plein entre le Château et son fossé, quelques maçonneries d'époque romaine ont pu être documentées. Il s'agit d'un solin maçonné associé à un sol de *terrazzo* et de deux canalisations(?) dont le fond avait reçu plusieurs couches successives de mor-

tier de tuileau. En outre, plusieurs blocs d'architecture, appartenant aux monuments de la colonie romaine et ayant été réemployés dans les fondations du Château, ont pu être relevés. Ces observations viennent compléter celles déjà effectuées lors d'une campagne précédente (*RHV*, 1985, p. 138, et *RHV*, 1986, p. 134).

Frédéric Rossi

Investigations et documentation: F. Rossi, Archéodunum.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 550 / 137 490

R *Rue de la Gare 18 – Villa de la Muraz*

À la suite d'une campagne de sondages effectuée en 1989 à l'emplacement présumé d'une villa suburbaine (*RHV*, 1990, p. 127), une campagne de fouille a été organisée. Les vestiges se sont révélés beaucoup moins bien conservés que prévu et aucune trace des mosaïques signalées à la fin du siècle passé dans la région n'a été repérée. Mis à part l'angle d'une grande pièce munie d'un sol de mortier et bordée d'un portique le long de sa façade orientale, ainsi que quelques murets et un segment d'égout, toutes les structures ont été récupérées et le terrain fortement remanié. Dans ces circonstances, l'étude stratigraphique des quelques niveaux conservés apporte peu de renseignements, d'autant plus que le matériel archéologique est pauvre. De toute évidence, la fouille se situant sur le flanc de la colline de la Muraz, les quelques aménagements dont il est question ici doivent se trouver en bordure de la villa proprement dite qui s'élevait probablement à quelques mètres de là.

Frédéric Rossi

Investigations et documentation: Archéodunum, F. Rossi.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 700 / 137 600

R *Avenue Viollier et Rue Neuve – Constructions romaines et vallon.*

Le renouvellement des canalisations sous l'avenue Viollier et la rue Neuve a nécessité une surveillance archéologique qui a permis de repérer, stratigraphiquement, l'extension nord-est de la colonie romaine. Les quelques constructions maçonnées relevées devaient s'étendre le long d'un vallon qui séparait le centre de la ville, situé sur l'*acropole*, du quartier nord-oriental. Ce vallon dont l'emplacement est actuellement marqué par la rue Neuve était beaucoup plus prononcé qu'aujourd'hui, comme le montrent les épaisses couches de remblais qui se sont accumulées jusqu'à une époque très récente. C'est d'ailleurs au fond de ce vallon qu'aboutit le bief de l'Asse avant de continuer sa course vers le lac Léman.

La plupart des structures gallo-romaines ont été découvertes à la hauteur de la place Pertems et elles se prolongent sous la place. Dans le haut

de l'avenue Viollier, seul un mur a été aperçu, mais on sait, par des trouvailles anciennes, que l'endroit était occupé à l'époque romaine (cf. Pascale BONNARD, *La ville romaine de Nyon. Noviodunum 1. CAR*, n° 44, Lausanne 1988, pp. 34-35).

Frédéric Rossi

Investigations et documentation: Archéodunum, F. Rossi.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 660 / 137 490

R Rue de la Gare – Place Bel-Air – Fouilles 1978-1982

Publication détaillée des investigations et étude de la céramique recueillie. Cf. Jacques MOREL et Sylvio AMSTAD. *Un quartier romain de Nyon. Noviodunum II. CAR* n° 49. Lausanne 1990.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 840 / 137 400

M Place du Château – Châtelet – relevé et constat archéologique

Suite aux travaux de réfection de la place du Château, les vestiges du dispositif primitif d'entrée du châtelet ont été partiellement dégagés et relevés au mois de mars 1990.

À 2,50 m sur la droite de la porte d'entrée actuelle du château et à 4,50 m de sa façade nord-ouest, il a été mis au jour une grosse tour de plan rectangulaire (8,40 m × 4,60 m), aux parements soigneusement appareillés de blocs de molasse. À 7,50 m au nord-ouest de cette tour, un mur maçonné en boulets, d'une épaisseur de 0,75 m, délimite le fossé et a été interprété comme le mur de contre-escarpe.

Entre ces deux structures a été dégagé un important dispositif de maçonneries formant deux travées de voûtes surbaissées construites en tuf, crépies. Un vide de 2,25-2,70 m, aménagé dans la voûte de la première travée, à l'axe de la tour, laisse supposer l'existence d'un pont-levis ou d'un pont escamotable. Les maçonneries de ces voûtes sont postérieures à la tour et au mur de contre-escarpe contre lesquels elles sont appuyées.

Ces vestiges sont partiellement connus par un plan de 1744 de l'architecte G. Delagrangé (*plan du château de Nyon et de ses alentours*, par G. DELAGRANGÉ, architecte, 1744, collections des musées de Nyon). Ce document montre la position de la tour et du mur de contre-escarpe, lesquels remontent au Moyen Âge, mais n'indique pas les structures des voûtes; la construction de ce dispositif est donc postérieure à 1744, mais antérieure à 1825, date de démolition du châtelet et de comblement des fossés (renseignements historiques aimablement fournis par P.-A. Troillet, historien des monuments).

Olivier Feihl

Investigations et documentation: Archéotech, Pully, F. Gaudin, A. Tardent et O. Feihl, rapport dactylographié déposé aux MHA VD.

Objets: déposés au MR, Nyon.

R *Villa romaine de Boscéaz*

La campagne de fouilles que l’Institut d’archéologie et d’histoire ancienne de l’Université de Lausanne a mené cet été, sur mandat de l’archéologue cantonal Denis Weidmann et sous la direction du Prof. Daniel Pautrier, est la dernière étape de l’exploration de la façade orientale de ce vaste ensemble résidentiel.

Il s’agissait de rattacher les structures observées par A. Naef en 1896 (cf. fig. 23, A) ainsi que les pièces hypocaustées relevées en 1987 (cf. fig. 23, B) aux bâtiments B1 et B4 que les fouilles des années précédentes avaient déjà permis de réunir. L’objectif principal était de vérifier si la restitution symétrique du palais était justifiée et de localiser l’extrémité nord de sa façade.

Si l’état de conservation des structures n’a pas permis de reconnaître clairement le plan initial, il est néanmoins probable que nous nous trouvons là aussi en présence d’une aile (B5), dont les pièces s’articulent autour d’une ou plusieurs cours, en symétrie avec l’aile méridionale (B1) et dont la liaison avec le bâtiment B4 ne fait plus aucun doute (cf. fig. 23).

Un important réseau d’égout, de canalisations et de fondations drainantes assainissait la construction.

Le passage du grand collecteur est-ouest sous les pièces d’habitation a imposé la mise en place de fondations massives au moyen de blocs d’architecture en cours de façonnage (cf. fig. 24).

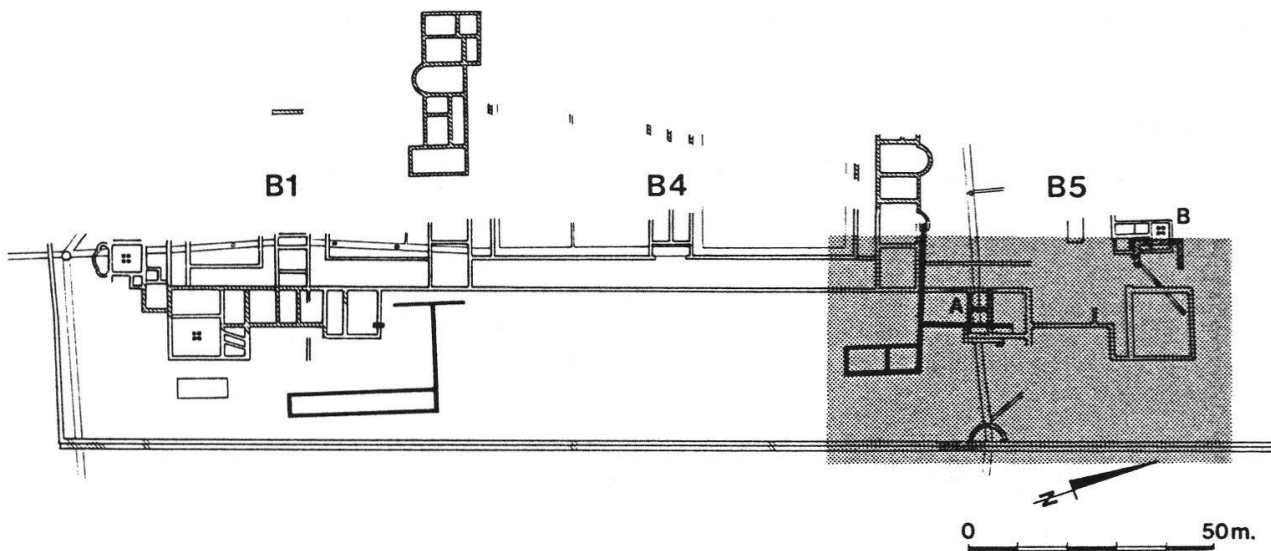


Fig. 23. Orbe — Boscéaz. Plan général de la villa. En gras: structure de la première époque; en gris: la surface fouillée en 1990; zone A: structures découvertes par A. Naef en 1896; zone B: pièces hypocaustées relevées en 1987. (Dessin IAHA)

Le petit établissement thermal, déjà repéré en 1987, semble se rattacher à l'ensemble, mais l'extrême arasement des structures ne permet pas d'étayer pour l'instant cette hypothèse.

Les résultats de cette campagne sont encourageants: une certaine symétrie semble bel et bien se dessiner pour ce palais dont la façade orientale atteint désormais la longueur de 230 mètres. De plus, la multiplication des traces de structures antérieures devrait permettre de proposer des hypothèses quant à la nature et à l'organisation générale de bâtiments préexistants. Seule une étude globale de la façade permettra d'apporter des réponses à ces questions.

Claude-Alain Paratte

Investigations et documentation: IAHA, Lausanne.

Objets: seront déposés au MCAH, Lausanne.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 840 / 185 640

HM-M *Église paroissiale*

Résumé des résultats des investigations archéologiques en 1989/1990

La restauration de l'Église de Payerne, commencée en 1989, devait permettre d'assainir les fondations humides du choeur. Par la connaissance que l'on avait des fouilles du sous-sol qui avaient été entreprises par l'architecte L. Bosset en 1932, peu de structures intéressantes étaient supposées y subsister encore. Lors de l'excavation, les archéologues mandatés pour la surveillance des travaux se rendirent bientôt compte que des levées de terre, longitudinales et transversaux, avaient été laissés en place par leurs prédécesseurs. Ces levées formaient une croix et divisaient le sous-sol du choeur en quatre secteurs. De plus, des structures maçonnées étaient conservées dans la levée la plus longue. Ces vestiges furent nettoyés pour une étude précise et la fouille du fond des quatre secteurs, où se trouvaient des tombes non dégagées, fut achevée.

Par rapport aux structures qui étaient certainement en place en 1932, ces vestiges sont tellement fragmentaires que l'étude s'est avérée très difficile. Il faut donc souligner le caractère hypothétique des résultats résumés ci-dessous.

La première occupation du périmètre du choeur actuel est indiquée par deux rangées longitudinales de trous de poteau, parallèles et distantes de 2,50 m. Ces trous, creusés face à face par paire, semblent définir le plan d'un bâtiment construit en bois (cf. fig. 25, 1). Ce bâtiment est entouré d'un cimetière occupé par des sépultures sans caissons et sans mobilier. Aucune tombe ne se trouve à l'intérieur du bâtiment. Cependant, en longeant l'extérieur des deux rangées de poteaux ainsi que la paire de trous

situées à l'ouest, ces sépultures pourraient définir le tracé du bâtiment sur ses deux versants ainsi que vers l'ouest; en revanche, l'extension du plan vers l'est demeure inconnue. La présence du cimetière montre que le bâtiment avait vraisemblablement une fonction religieuse, il pouvait être une église (chœur ou nef et chœur) ou une construction dans un cimetière (oratoire, *memoria*, etc.) par exemple.

Rien ne nous permet cependant de lier ce bâtiment avec certitude à la fondation de l'évêque Marius d'Avenches, qui avait acheté en 587 le domaine de la *villa Paterniaca* et qui y avait fait élever une église. L'actuelle église paroissiale de Payerne est, parmi d'autres, un site supposé être celui de cette fondation. De prime abord, la construction en bois retrouvée, par sa qualité, ne semble guère être en accord avec la personnalité de ce dignitaire; on aurait pu attendre un bâtiment plus somptueux et fait en maçonnerie. Cette idée n'est toutefois pas dénuée de toute vraisemblance, comme peuvent le montrer les églises en bois de Satigny et de Saint-Jean, près et dans la ville de Genève qui était le siège d'un évêché de grande importance.

La fonction religieuse de ce premier bâtiment pourrait être confirmée par d'autres édifices qui reprirent sa place, mais qui étaient maçonnés.

Leurs plans sont cependant succincts. Une assise de pierres permet vaguement de distinguer les parements d'un mur peu fondé, en sens longitudinal, formant probablement le mur nord d'un bâtiment (cf. fig. 25, 2). Un amas de pierres, retrouvé par Bosset à l'extrémité occidentale de cette rangée de pierres et dont le plan était éventuellement cintré, a disparu en 1932; il pourrait même témoigner soit d'un bâtiment antérieur, soit d'une abside. À ces deux bâtiments éventuels aurait alors succédé un troisième (cf. fig. 25, 3) dont il ne reste qu'un fragment de maçonnerie en molasse, près du chevet actuel, et la fosse d'implantation vidée de ses pierres dans la stratigraphie, située sous l'arc triomphal du chœur actuel. Avec beaucoup d'imagination nous pouvons reconnaître la nef et le chœur d'une église. Finalement, seul le chœur actuel (cf. fig. 25, 4) du XIV^e siècle est le premier témoin sûr de l'existence d'une église se situant au-dessus des structures primitives en bois.

Si donc, par tradition, la situation des structures dégagées fait bien penser à une succession d'églises sur l'emplacement du bâtiment primitif, les preuves réelles ne sont que très modestes. De plus, nous ignorons, si les premiers édifices étaient des églises, si elles servaient au culte paroissial, ou si ces bâtiments étaient, dans un premier temps, des annexes de l'église paroissiale proprement dite, laquelle se situerait donc plus à l'ouest, dans la nef actuelle, et n'aurait que tardivement couvert ses annexes, lors des agrandissements vers l'est.

Nous ne trouverons aucune réponse à ces questions tant que les structures conservées dans le sous-sol de la nef actuelle ne seront pas mises au jour. En attendant de telles recherches étendues, les structures dégagées ont été recouvertes par du sable et du gravier. Les bermes de terre laissées en place en 1932 n'ont pas été fouillées, à l'exception des squelettes entiers qui

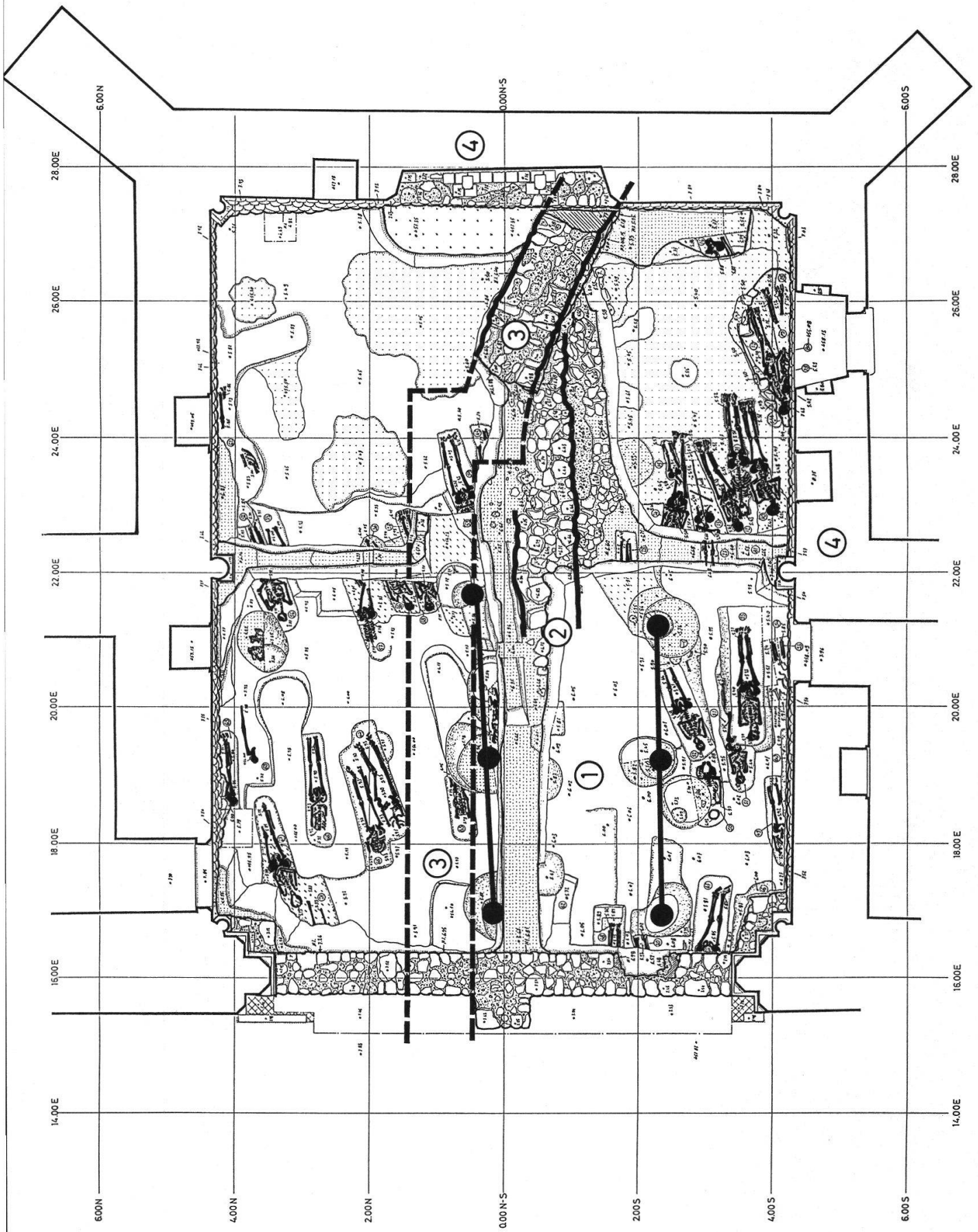


Fig. 25. Payenne — Église paroissiale. Investigations dans le chœur. (Dessin AAM)

ont été déposés. Ainsi, les relations stratigraphiques sont conservées et permettront de relier chronologiquement les couches du choeur à celles de la nef.

Peter Eggenberger, Xavier Munger

Investigations et documentation: AAM – Moudon, P. Eggenberger, X. Munger.

Objets: MCAH, Lausanne.

PAYERNE – District de Payerne – CN 1184 561 850 / 185 800

M *Tour de Barraux et courtines adjacentes*

En complément à l'analyse effectuée en 1984⁴⁴, les travaux de restauration de la tour de Barraux et des courtines adjacentes ont permis de préciser les principales étapes de construction de cette partie de l'enceinte, avec une édification de la tour vers la fin du XIV^e siècle, suivie d'une reconstruction au XV^e, puis d'une surélévation et d'une couverture au XVI^e, avant la fermeture de sa gorge au XIX^e siècle.

L'abandon de la fonction défensive correspond à un abaissement du niveau du terrain, remparant sans doute la courtine jusqu'alors, amenant la disparition de presque tous les éléments archéologiques, à l'exception de ceux révélés par les sondages dans le sous-sol. Effectués à la demande de l'ingénieur, ceux-ci ont été ouverts sans contrôle archéologique; de ce fait, le raccord stratigraphique entre les structures mises au jour dans deux des sondages et la tour ou la courtine a été détruit avant de pouvoir être observé.

Un puits a pu être relevé à l'extrémité est de la courtine est, avec son axe à 2 m de la première façade de la rue des Blanchisseuses; d'un diamètre intérieur de 80 cm, il est construit en blocs de calcaire, grès et molasse, sans liant; il a été vidé sur 1,20 m et se poursuivait sous cette cote; retrouvée à proximité, une dalle de calcaire présentant une encoche circulaire de 25 cm de diamètre, partiellement cassée, a pu servir de couverture au puits.

L'autre structure repérée est une maçonnerie en retour d'équerre, amorcée sous l'angle sud-ouest de la tour, orientée comme la courtine ouest; cette fondation est liée à la reprise en sous-oeuvre de la tour et doit correspondre à l'angle d'une construction accolée à la tour et à la courtine, qui présente des empochements correspondant à sa toiture.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Pully, F. Christe, F. Gaudin, C. Grand, D. Mauroux, K. Pittet.

⁴⁴ François CHRISTE, *Payerne (VD) – Tour de Barraux et rempart – Relevé et analyse archéologique*, 29 octobre 1984, et *Rapport archéologique complémentaire*, 18 octobre 1990, manuscrits déposés aux MHA VD.

M *Château de Prangins*

Comme annoncé l'an dernier ⁴⁵, l'exploration de la terrasse ouest a été poursuivie en 1990, permettant le dégagement presque complet des murs de terrasse anciens et actuel, jusqu'à une cave enterrée à niveau du jardin potager; ces maçonneries ont pu être relevées, ainsi que des coupes complétant la documentation déjà réunie sur ces vestiges (cf. fig. 26). L'élaboration des résultats étant en cours, il n'est possible de donner à ce jour que les principaux résultats, qui seront affinés dans le courant de l'hiver et complétés par différentes interventions prévues pour 1991.

L'élargissement de la terrasse à l'ouest est le produit de quatre étapes successives, avec maintien dans les trois premières d'un fossé puis d'une terrasse basse, avant l'aménagement actuel en terrasse à niveau de la cour d'honneur surplombant le jardin. Le mur le plus ancien et les deux plus récents présentent les mêmes caractéristiques constructives, avec des massifs d'ancrage dans la terrasse, et pourvus de boutisses en molasse régulièrement disposées. Le mur de la deuxième étape, en revanche, présente de nombreuses anomalies, attestant plusieurs reconstructions partielles.

L'une d'elles a pu être mise en relation avec l'aménagement de la serre souterraine, limitée tout d'abord par le troisième mur de terrasse, qui présente deux têtes de mur démolies en direction du potager; le mur de terrasse, non crépi à cet endroit, devait donc être prolongé par une construction disparue, vraisemblablement un massif d'escalier reliant le jardin à la terrasse supérieure. La serre est enfin prolongée lors de la construction du mur actuel, où la voûte reçoit une couverture en tuiles maçonnées, neuves dans la partie ancienne et récupérées dans la partie neuve ⁴⁶, les eaux d'infiltration étant évacuées par des rigoles maçonnées en boulets, puis canalisées dans des chantepleures en tuiles couvre-joints à travers le troisième mur de terrasse. La datation de ces étapes est très difficile, vu la rareté du matériel archéologique, le remblayage ayant été effectué avec les sables et graviers du sommet arasé de la butte; un fragment de pichet décoré de rosaces appliquées, toutefois, peut être daté du XIII^e siècle ⁴⁷. Enfin, le mur de terrasse actuel comportait un bloc en remploi gravé d'une date, 1541 ou 1581 ⁴⁸.

⁴⁵ Cf. Denis WEIDMANN, *RHV*, 1990, pp. 131-132.

⁴⁶ Selon le rapport dactylographié de M^{lle} Michèle GROTE, *Château de Prangins – Analyse de la couverture de la serre souterraine*, septembre 1990.

⁴⁷ Cf. François CHRISTE, *La vaisselle*, dans le catalogue de l'exposition *La Maison de Savoie en Pays de Vaud*, Lausanne 1990, pp. 154-155 et fig. VIII 44.

⁴⁸ Communication orale de MM. M. Grandjean et G. Cassina, du 30.11.1990.

L'assainissement des murs du château a permis quelques compléments ponctuels, dégageant notamment l'angle sud-ouest de l'ancien château, déjà repéré à l'intérieur, où il avait pu être daté d'après 1492⁴⁹.

Enfin, les investigations ont commencé à l'intérieur du bâtiment, avec le piquage partiel des murs de cave; la découverte du montant d'un encadrement détruit lors de la construction du château actuel a permis de confirmer l'antériorité de la cave explorée sous la terrasse nord par rapport à celui-ci. Les solivages à l'italienne de l'aile nord, seuls de ce type dans le château, avec une date d'abattage en automne-hiver 1731-1732⁵⁰, sont en revanche contemporains de la reconstruction d'ensemble.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Pully, F. Christe, C. Grand, K. Weber.

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 260 / 171 800

HM-M *Les fouilles archéologiques dans le cloître en 1990 – Maison des Moines nord et sud*

Contrairement aux campagnes précédentes qui portaient sur le cloître proprement dit, la fouille de 1990 a eu pour objet les zones extérieures à la *maison des Moines*, à ses deux extrémités nord et sud (cf. fig. 27), lesquelles étaient censées subir un certain nombre d'interventions lors d'une restauration du bâtiment. À l'heure où nous rédigeons ces lignes, ces fouilles ne sont pas totalement achevées, les résultats ne sont que partiels et leur interprétation ne peut être garantie actuellement.

La zone nord

Dans la zone nord, une série de sépultures, orientées nord-ouest / sud-est pour la plupart, peut être située chronologiquement avant toute construction maçonnée et mise en relation avec la première église de Romainmôtier. Ces tombes perturbent une couche contenant une abondante démolition, témoignant d'une toute première occupation du site antérieurement à l'établissement monastique primitif.

Dans ce secteur, la première construction maçonnée se présente sous la forme d'une abside fragmentairement conservée, avec laquelle on peut mettre en relation une portion de mur longeant le flanc sud du chœur actuel.

⁴⁹ Cf. François CHRISTE, *RHV*, 1989, pp. 156-157.

⁵⁰ *Analyse dendrochronologique provenant du château de Prangins (VD) – 2^e intervention*, par Christian et Alain ORCEL et Jean TERCIER, du Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, Réf. LRD90/R2177A.

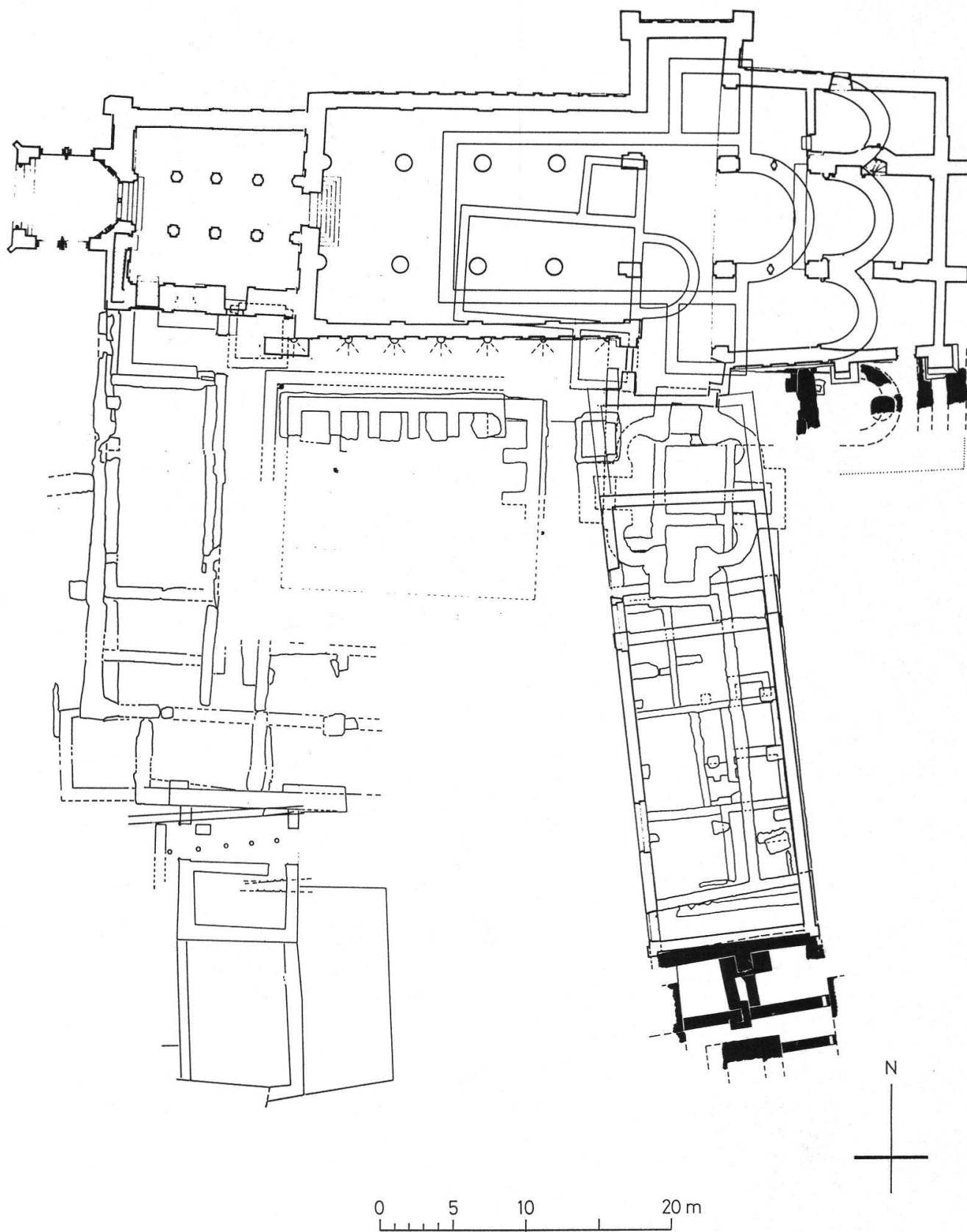


Fig. 27. Romainmôtier — Cloître. Plan des secteurs fouillés en 1990.
(Dessin AAM)

Ces structures semblent être contemporaines de la deuxième église, soit inscrites dans la période des VII^e-X^e siècles. Des sépultures ont manifestement été installées à l'intérieur de cette construction, que l'on peut considérer comme une chapelle. Sa situation dans le contexte de l'ensemble de l'établissement nous autorise à faire l'hypothèse qu'elle était dédiée à Sainte Marie. La chapelle cruciforme qui la remplacera ultérieurement, aux débuts de l'époque clunisienne, en reprendra probablement le patronyme, tout en pouvant également être dotée de celui de Saint-Sépulcre.

À l'époque romane, cette chapelle laisse place à un local de plan quadrangulaire dont on a retrouvé un fragment des murs est, nord, et peut-être ouest; le mur nord butait contre le flanc sud de l'absidiole méridionale de l'église romane. Ce local doit vraisemblablement abriter une sacristie ou une salle capitulaire. En effet, à cette époque, l'aile orientale du cloître n'est pas dotée d'une salle capitulaire, son emplacement virtuel étant occupé par la chapelle cruciforme.

À l'époque gothique, le local est reconstruit: sa limite occidentale reste probablement la même, alors qu'il est prolongé vers l'est. À l'intérieur de cette nouvelle construction, la fondation d'un gros pilier central témoigne du voûtement de cet espace. Parallèlement, une porte est percée obliquement dans le mur nord du croisillon sud du transept de l'église, donnant vers l'extérieur sur une ou deux marches au moins, de plan cintré dans l'angle extérieur de l'église.

La zone sud

Dans la zone sud, les structures dégagées dans une surface relativement réduite ne peuvent pas encore toutes être attribuées avec certitude à une étape précise du développement architectural. Néanmoins, elles témoignent du fait que les constructions se développaient vers le Nozon, au-delà de la limite méridionale connue de la *maison des Moines*.

Au pied de la façade sud actuelle de la maison a été retrouvé le mur méridional d'un local de plan barlong, orienté ouest-est, qui prolongeait la salle des moines formant l'aile orientale du cloître; cet espace avait déjà été partiellement constaté à l'intérieur en 1985-1986. Ce mur est renforcé par deux contreforts, le premier à l'angle sud-est, le second au centre du mur; à l'angle sud-ouest, le contrefort hypothétique est remplacé par un mur se développant vers le sud sur plus de 4 m et marquant un retour vers l'ouest, en direction de la *maison Raymond*. Ces structures doivent pouvoir être attribuées à l'époque romane. On peut déjà émettre l'hypothèse d'un espace de distribution, avec escalier, et peut-être des latrines.

À l'extrémité sud du secteur fouillé sont apparus les vestiges d'une éventuelle tour quadrangulaire de 5,50 m de côté. Vers l'est, un mur traversé par un canal d'écoulement relie cette tour à des structures indéterminées, qui forment apparemment l'angle nord-ouest d'une construction, et dont

on ne perçoit que le parement occidental dans le profil du secteur. Cette tour peut être en rapport avec une réorganisation des latrines, éventuellement reliées par une construction légère à l'aile orientale vers le nord.

Ultérieurement, l'espace entre la tour et les structures romanes est occupé par deux locaux d'égale surface, leur division intérieure venant buter contre le contrefort médian de l'ancienne façade sud romane et leur mur sud étant traversé à son extrémité est par un nouveau canal d'écoulement.

Enfin, à l'époque gothique tardive, une construction relativement importante vient, à la séparation entre les deux locaux mentionnés, englober, perturber ou recouvrir les structures antérieures. Cette intervention est peut-être en relation avec une reprise de la distribution verticale et l'aménagement d'une nouvelle liaison avec les structures de la tour, conservées.

Philippe Jaton

Investigations et documentation: AAM – Moudon, P. Eggenberger, Ph. Jaton, J. Sarott, S. Bonnaud.

Objets: dépôt de fouilles, Romainmôtier.

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 230 / 171 900

M *Place des Marronniers – Ancienne Église Notre-Dame*

Le bourg médiéval de Romainmôtier avait son église paroissiale érigée sur la terrasse dite «des Marronniers», au-dessous de l'actuelle route de Vaulion. L'édifice consacré à Notre-Dame fut démoli en 1549. Les habitants de Romainmôtier furent désormais contraints de pratiquer le culte réformé dans l'ancienne église abbatiale. Le cimetière lié à l'église est mentionné sur le plan cadastral de Romainmôtier de 1815 (ACV GB 274/a).

En 1989, la Compagnie Vaudoise d'électricité a proposé d'installer une station de transformation partiellement enterrée et un réseau de câbles dans la terrasse précitée.

Des sondages et une fouille localisés ont été effectués, en février-mars 1990, mettant au jour d'importantes maçonneries (certaines ont plus de deux mètres d'épaisseur) à très peu de profondeur sous le niveau de la place. Il est possible que les recherches aient dégagé l'angle sud-ouest de l'ancienne église, en grande partie recouverte par les remblais de l'actuelle route de Vaulion. Une dizaine de sépultures, pour la plupart des tombes d'enfants, ont été dégagées. Elles ont été creusées après la démolition de l'église.

Les installations électriques ont été implantées dans un secteur de la terrasse exempt de vestiges dignes d'être conservés.

Investigations: AAM Moudon – M. Mir – J. Sarott.

Documentation déposée MHAVD: Romainmôtier – Ancienne Église Notre-Dame (place des Marronniers). Investigations archéologiques en 1990, par Peter Eggenberger, Manuel Mir et Jachen Sarott. Moudon, juillet 1990.

LA TOUR-DE-PEILZ – District de Vevey – CN 1264 555 350 / 144 800

M *Place des Anciens Fossés*

La démolition en février 1990 de plusieurs bâtiments à cet emplacement, sur une longueur totale de 35 m, a permis de repérer le mur de ville, édifié dès 1376 dans cette partie du bourg⁵¹ et bien conservé plus au nord, au-delà de l'église; il a pu être sporadiquement reconnu sur une longueur de 12 m à l'angle nord-ouest de la parcelle, avec une largeur de 1,50 m, conservé sur 90 cm de hauteur, entre 383,75 et 384,64 m; le mur mitoyen nord en a gardé la trace jusqu'à 386,54 m. Implanté dans une couche de limon graveleux brunâtre, ses parements sont construits en quartiers de molasse rougeâtre atteignant 60 cm et quelques boulets, bloquant un amalgame de petits boulets et de déchets de molasse. Plus au sud, il a été remplacé par les caves plus profondes de bâtiments postérieurs, dont quelques vestiges ont pu être relevés.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, F. Christe, D. Mauroux.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 550 / 145 800

HM-M *Les fouilles de l'Église Saint-Martin*

Les fouilles archéologiques de l'Église Saint-Martin avaient déjà fait l'objet d'un article dans la Chronique archéologique 1989, alors qu'elles étaient en cours de réalisation. Nous ne reviendrons donc pas sur les quelques données historiques connues, ni sur le détail du développement des constructions à partir de l'époque romane.

L'achèvement des fouilles a permis d'une part de déceler des traces témoignant d'une zone construite au Haut Moyen Âge, vraisemblablement à destination funéraire, d'autre part de préciser certains détails du tracé des églises romane et gothique. Ces éléments devront être précisés dans le cadre de l'étude des résultats qui reste à faire.

⁵¹ Albert de MONTET, *Histoire de La Tour-de-Peilz*, 2^e éd., Vevey 1972, pp. 38-41.

Au total, 838 sépultures ont été dégagées sur l'ensemble de la surface. Près de 50 d'entre elles au moins sont situées chronologiquement avant la construction de l'église romane. Une tombe à dalles, rectangulaire (t. 659), contenait un individu accompagné d'une plaque-boucle de ceinture, taillée dans un bois de renne et illustrant une scène de Jonas; ce magnifique objet doit être daté du VI^e siècle (cf. fig. 28). Par ailleurs, cette même sépulture était en étroite relation avec un fragment de mur, fait de boulets et galets liés dans de la terre glaise, lequel semblait limiter une construction vers le nord. Un autre fragment de mur, de même nature, semblait former une limite vers l'ouest. Enfin, quelques sépultures anciennes, par leur disposition régulière en rangées successives, laissent entrevoir des inhumations à l'intérieur d'un édifice, certainement une (ou des) première(s) église(s). Toutes ces données convergent pour nous laisser supposer l'existence, au haut Moyen Âge, d'un site bâti dans lequel et autour duquel des sépultures sont aménagées.

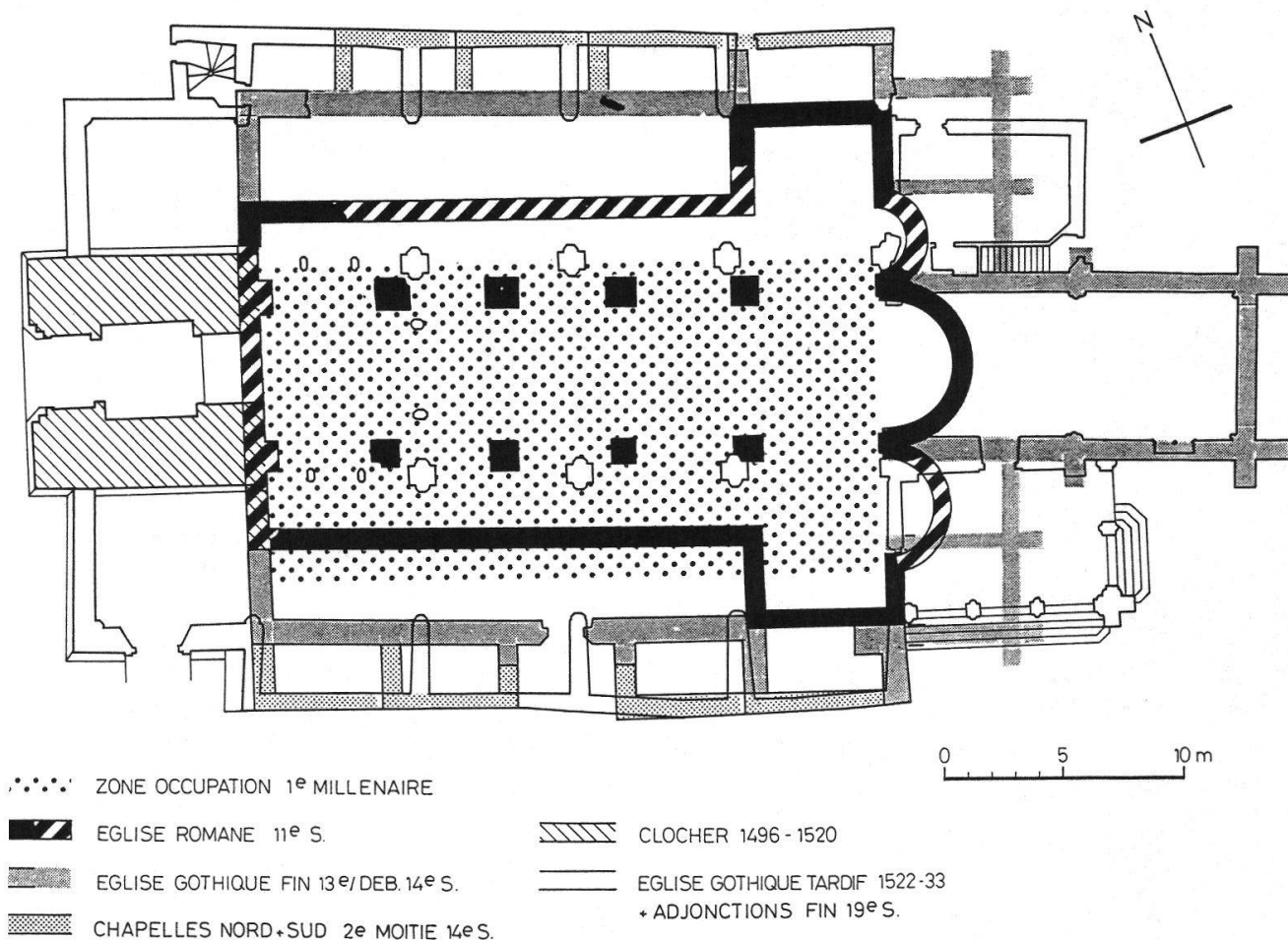


Fig. 29. Vevey — Église Saint-Martin. Plan des fouilles 1989-1990.
(Dessin AAM)

L'église romane (cf. fig. 29) présentait un plan composé d'une nef et de deux bas-côté de quatre travées, d'un transept saillant sur lequel s'ouvrent trois absides semi-circulaires. Il faut remarquer que l'abside principale fut primitivement conçue pour abriter une crypte, projet qui fut abandonné en cours de réalisation. Les deux absides latérales sont de surfaces inégales, l'absidiole nord présentant un diamètre plus réduit que l'abside sud. Enfin, sur le plan de l'aménagement, un chancel délimitait le choeur liturgique à la croisée du transept.

Aux XIII^e-XIV^e siècles, une première église gothique est édifiée, pour laquelle on élargit l'ancienne nef romane. Il a été possible de déterminer l'organisation de son chevet: de chaque côté du choeur se développant sur deux travées, un groupe de deux chapelles quadrangulaires et voûtées sur croisée d'ogives donnait sur le collatéral correspondant. Ultérieurement, au cours des XIV^e et XV^e siècles, des chapelles latérales s'ouvrent sur chacun des côtés de l'édifice.

Enfin, lors de la reconstruction de l'église au XVI^e siècle (1552-1533) qui suit l'érection du clocher-porche actuel, un premier projet prévoyait un édifice plus long qu'actuellement, doté d'un nouveau choeur. Mais l'église conserva finalement ses dimensions antérieures et le premier choeur gothique fut intégré au nouvel édifice.

Les structures des divers bâtiments ont révélé la présence de gros blocs monolithes en calcaire du Jura, qui sont des remplois romains. Un de ces blocs, sculpté et figurant un masque qui évoque Sylvain, divinité des forêts et des champs, a été retrouvé pris dans des fondations en relation avec l'église gothique des XIII^e-XIV^e siècles; il devait s'agir d'un acrotère sommital provenant probablement de la basilique du Forum de Nyon et datant du début du II^e siècle (selon Philippe Bridel).

Philippe Jaton

Investigations et documentation: AAM – Moudon, P. Eggenberger, Ph. Jaton, H. Kellenberger, A. Müller, L. Auberson.

Objets: MCAH, Lausanne.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 250 / 145 640

M Rue du Théâtre n° 4 – Maison de Vuippens

Les excavations occasionnées par la transformation du théâtre de Vevey ont été placées sous surveillance archéologique (cf. fig. 30); ces travaux ont permis de documenter les vestiges de la *maison de Vuippens*, connue par une vue cavalière de la ville de Vevey en 1633⁵², mentionnée dès avant 1302⁵³,

⁵² Qui faisait partie du manuscrit de Joffrey (1660), Musée historique du Vieux-Vevey, coté MVV 1534, aimablement communiqué par sa conservatrice, M^{me} Françoise Bonnet.

⁵³ Cf. Albert de Montet, *Les vieux édifices de Vevey*, Lausanne 1902, p. 6.

détruite lors du grand incendie de 1688 et définitivement rasée tout au début du XVIII^e siècle⁵⁴. Par la suite, seule une partie de la parcelle est bâtie, dont quelques structures ont été relevées, comme le mur II, correspondant à la base d'une tour de latrines, un four à pain, avec la bouche d'enfournement au sud, dans la maison voisine, et un puits maçonné à sec en boulets, d'un diamètre extérieur de 1,50 m et intérieur de 0,90 m; son sommet

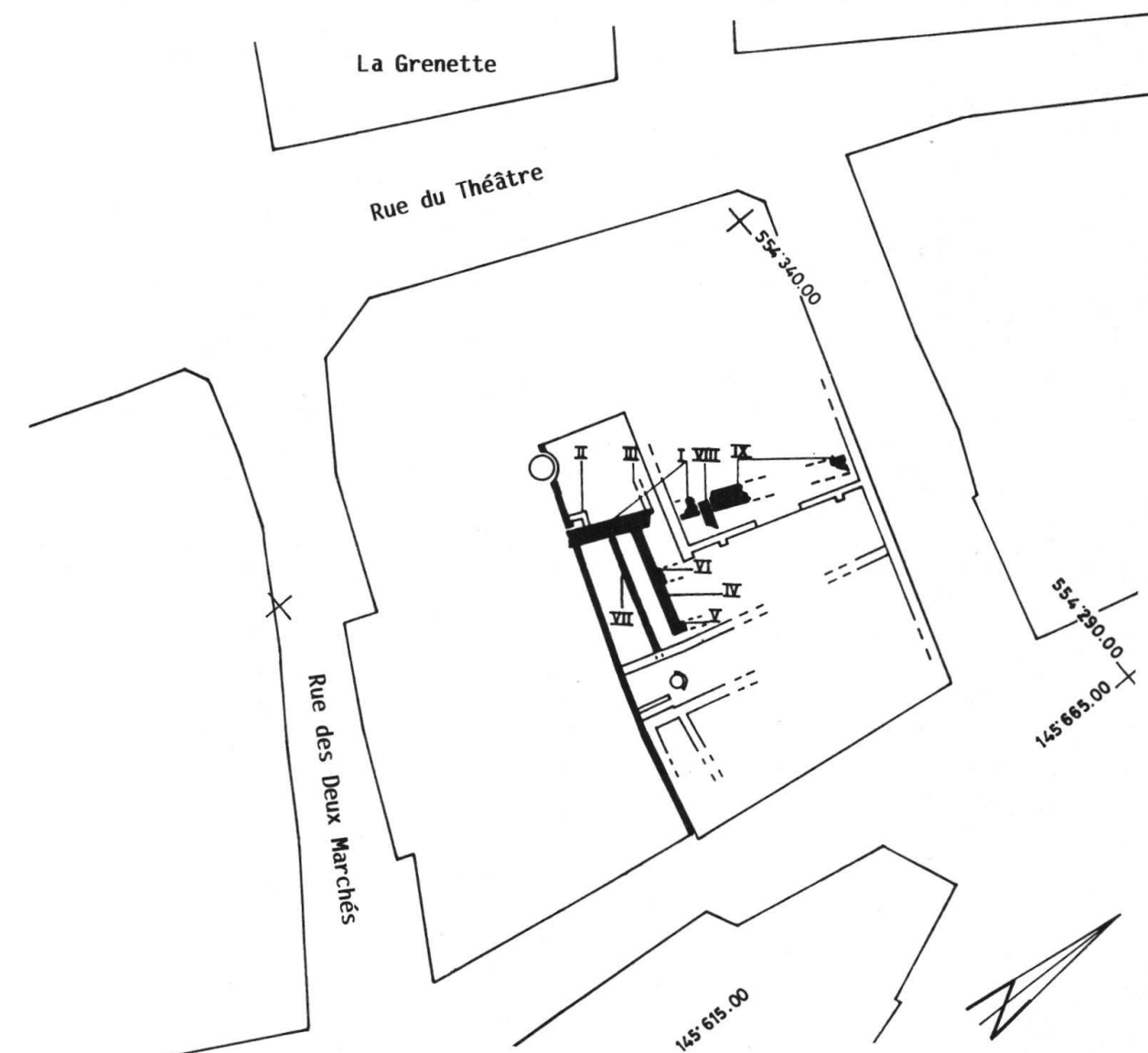


Fig. 30. Vevey — Maison de Vuippens. Vestiges mis au jour sur le bâtiment du théâtre. (Dessin Archéotech)

⁵⁴ Archives de la ville de Vevey, E bleu (212-253) Droits communaux 1633-1670, E278, 28 janvier 1709, document transmis par M. L. Napi, étudiant en histoire de l'art, qui prépare un mémoire de licence sur *Vevey après le grand incendie de 1688*.

conservé était à 375,78 m, et il a été exploré jusqu'à 373,75 m. La parcelle a été ensuite entièrement transformée en jardin, jusqu'à la construction du théâtre en 1868. Cet épisode a gravement endommagé les vestiges dégagés.

Pour cette raison, aucune coupe stratigraphique d'ensemble n'a pu être relevée et les observations ont été limitées à quelques caissons intacts. Le substrat stérile en place a été repéré dans la coupe dégagée sous les fondations au sud de la parcelle, avec à 375 m une couche de sable et gravier oxydée épaisse de 50 cm, recouvrant ces mêmes matériaux propres, avec des boulets de rivière atteignant 15 à 50 cm; les maçonneries les plus anciennes sont fondées dans ce niveau. Une couche d'incendie a pu être observée dans la partie sud du chantier et partiellement exploitée dans un sondage, où sa partie supérieure est composée de gravats mêlés de limon brunâtre recouvrant une alternance de matériaux argileux rubéfiés et de morceaux de bois carbonisés. Quelques planchettes fragmentaires, en triple superposition, de 17 cm de largeur par 3 cm d'épaisseur, doivent correspondre aux restes d'une couverture en bardeaux, de forte épaisseur⁵⁵; les gravats, d'ailleurs, ne comprenaient que peu de tuiles. Au nord du mur IV, un horizon de planches à 375,90 m doit correspondre à l'ancien niveau de circulation de la maison. Cette couche a livré en outre un matériel abondant, sous forme de vaisselle, de carreaux de poêle et d'objets métalliques, dont une peinture de vantail.

Les plus anciennes maçonneries dégagées sont constituées par le groupe des murs I, IV et celui en limite sud du chantier. Le mur I est conservé jusqu'à 381,70 m sous forme d'une saillie dans la maçonnerie du mur sud, soit une hauteur totale de 6,80 m; ses parements sont en quartiers de molasse rougeâtre et moellons équarris. Il présentait trois ébrasements très partiellement conservés, soigneusement construits; leur largeur intérieure est au sud de 1,30 m et 1,20 m au nord, le montant gauche du troisième subsistant seul. Vu son état de conservation, il n'a malheureusement pas été possible de reconnaître le niveau des tablettes ni l'aspect extérieur de ces percements. Le mur IV, dans sa partie inférieure, lui est lié, tout comme le pan de mur en limite sud du chantier, qui présentait deux grandes ouvertures, maçonnées en moellons équarris soigneusement disposés, tout comme les piédroits dont la base est formée de plus gros blocs.

La première de ces ouvertures, couverte en arc plein cintre, est large de 1,85 m et haute de 2,40 m, avec un seuil à 375,45 m; la deuxième, en arc légèrement surbaissé, est pareillement construite, avec des matériaux de plus forte dimension, une largeur de 3,90 m et une hauteur de 3,05 m, et un seuil à la même altitude, qui correspond à celle de la couche d'incendie à cet endroit. Il est donc plausible de la rattacher au grand incendie de 1688

⁵⁵ Selon les caractéristiques données par Daniel GLAUSER, *Les Maisons rurales du canton de Vaud, Le Jura vaudois et ses contreforts*, tome I, Bâle 1989, p. 429.

et par ailleurs il est frappant de constater que le plan de ces murs correspond à l'angle sud-ouest des *Masures de la Tour de Vuippens* figurées sur le plan de 1699⁵⁶.

Si cette identification ne fait guère de doute, il n'en va pas nécessairement de même avec leur affectation: en effet, l'aspect fragmentaire des vestiges ne permet pas archéologiquement d'exclure une reconstruction à fins civiles de la maison, où les meurtrières présumées correspondraient à des ventilations de caves, gagnées par exemple sous le jardin par les maisons voisines, avec accès par les arcs repérés. La construction en 1687 d'un pont au-dessus du fossé, et le fait que celui-ci est utilisé en jardin, constituent en effet deux indications d'une perte de la fonction défensive de l'édifice.

Pourtant, l'épaisseur des murs, de 1,40 m au nord, évoque bien une fonction défensive, contre l'extérieur de la ville surtout, puisque le mur IV, contemporain, ne présente sous le ressaut qu'une largeur moyenne de 1 m. Dans cette hypothèse, la maison, entourée par les *fausses-brayes*, pourrait battre celles-ci et le fossé par les meurtrières du mur I, et disposerait d'un dégagement vers le sud, protégé par la courtine, par les portes cochère et piétonnière, en direction de la porte au Vent; ces portes en couple de grandeur inégale sont bien connues dans l'art de la fortification; mais elles sont toutefois nettement plus étroites en règle générale, comme aux châteaux d'Yverdon, où l'historien D. de Raemy tend à les placer pendant l'époque bernoise⁵⁷ ou de Chillon, avec une datation possible en 1485⁵⁸. La maison se serait ainsi étendue au nord-est de l'angle des murs I et IV, ce que pourrait confirmer le cloisonnement postérieur par les murs V et VI; le mur VII, construit contre terre au nord, paraît avoir bordé une petite terrasse de ce côté, au niveau du plancher brûlé observé au nord du mur IV; son curieux couronnement de dalles a pu constituer un cheminement à pied sec, dans une lice à ciel ouvert.

L'ancienneté de ces maçonneries peut être encore confirmée par l'absence de matériaux de récupération, notamment de fragments de tuiles, souvent très abondants dans les maçonneries médiévales tardives et postérieures. Une confirmation absolue de cette hypothèse, toutefois, ne pourra guère être obtenue sans l'analyse du sous-sol du groupe de maisons situées au sud de celle de Vuippens. L'étude du matériel archéologique permettra également de préciser les attributions chronologiques et fonctionnelles.

⁵⁶ *Plans de tout le territoire de Vevay*, 1699, ACV GB 348/a2, fol. 21.

⁵⁷ Renseignement oral du 6 décembre 1990.

⁵⁸ *Chillon – Programme général de restauration*, T. 1, *Extérieur*, copie du manuscrit de 1908 conservée aux ACV, p. 97: «Il est possible que la porte principale et sa poterne [...] qui furent démolies en 1836 ou peu avant, dataient de la construction même du bâtiment, soit de 1485.»

La localisation précise de l'ancienne *maison de Vuippens* et du mur de ville au sud, situés jusqu'ici trop à l'ouest, permet ainsi une meilleure compréhension du dispositif de défense médiéval de la ville de Vevey.

François Christe

Investigations et documentation: Archéotech, Lausanne, F. Christe, D. Mauroux.

Objets: seront déposés au MCAH, Lausanne.

Rapport (déposé aux MHA VD): *Vevey – transformation du théâtre – Dégage-
ment des vestiges de la maison de Vuippens – 6 décembre 1990* par François
CHRISTE.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 540 050 / 181 250
N-Br *Avenue des Sports – Stations littorales préhistoriques de Clendy et de
la Peupleraie*

Publication de deux études donnant l'état des connaissances à la lumière des investigations récentes. Cf. Christian STRAHM et Claus WOLF. *Die neolithische und bronzezeitliche Besiedlung von Yverdon in der Bucht von Clendy et Das Neolithikum der Westschweiz und die Seeufersiedlungen von Yverdon-les-Bains*. Die ersten Bauern, Band I, Schweiz Landesmuseum, Zurich 1990, pp. 325-329 et pp. 331-343.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 420 / 180 780
HM-R-L *Rue des Philosophes – Fouilles de sauvetage – nécropole du Pré de
la Cure*

L'entrée en vigueur d'un nouveau plan d'urbanisme concernant le quartier au sud de la rue des Philosophes a pour conséquence la mise à l'enquête publique de plusieurs constructions nouvelles, avec des impacts importants dans le sous-sol.

Bien que les terrains soient à quelques distances de l'enceinte du *castrum* du Bas-Empire, cette portion de l'ancien cordon littoral III, parcourue par la rue des Philosophes, a toujours été densément occupée, dès l'époque de La Tène et jusqu'au Haut Moyen Âge (cf. G. KAENEL et Philippe CURDY. *Yverdon-les-Bains VD de la Tène à l'époque augustéenne*, in AS 8. 1985, pp. 245-250, cf. fig. 1).

Les sondages préliminaires ont attesté la présence de niveaux et de structures se rattachant aussi bien à La Tène qu'à l'époque romaine. Un groupe de sépultures est apparu au sud du terrain concerné, à proximité du tracé de l'ancienne voie ferrée Morges-Yverdon. La construction de cette ligne en 1854 avait mis au jour des maçonneries gallo-romaines, mais aussi de nombreuses sépultures avec un riche matériel, cimetièrre qui n'avait jamais été localisé par des plans précis (cf. Louis ROCHAT. *Recherches sur les antiquités d'Yverdon*, in MAGZ, Bd. XIV, 3, 1862, pp. 73-75 et 86-88). Les

fouilles engagées dès octobre 1990, qui vont se poursuivre en 1991, ont confirmé la présence d'une nécropole de grande densité. Les objets découverts montrent que le cimetière était déjà en fonction à l'époque du Bas-Empire romain.

Investigations et documentation: M. Klausener - MHAVD et F. Rossi
– Archéodunum.

Objets: seront déposés au musée d'Yverdon

YVONAND – District d'Yverdon – CN 1183 547 800 / 183 300

N *Station littorale néolithique d'Yvonand IV – archéozoologie*

Publication de l'étude des ossements animaux recueillis lors des fouilles de 1973-1977. Cf. Juliet CLUTTON-BROCK. *Animals remains from the neolithic lake village site of Yvonand IV, Canton de Vaud, Switzerland*, in *Archives des sciences*, Genève, vol. 43, 1990, pp. 1-97.

YVONAND – District d'Yverdon – CN 1183 546 400 / 183 500

R *Mordagne – Villa romaine*

La création d'une gaine technique desservant le quartier de Mordagne promettait d'être fructueuse pour l'archéologie. En effet, le tracé choisi par les services communaux traversait de part en part la partie méridionale de la *pars urbana* de la villa, de l'ancien cours de la Menthue à l'Est, aux rives du lac antique à l'Ouest.

Les murs d'enclos de la villa, très bien fondés, ont pu être repérés. Adossé à la limite occidentale de la villa, un bâtiment pourvu d'un pilier central circulaire maçonné a été mis en évidence; il semble s'ouvrir directement sur le lac.

De la *pars urbana*, la fouille a livré deux pièces pourvues d'un *terrazzo* ainsi qu'un double portique. À l'intérieur de celui-ci, une bande de 15 mètres de longueur et de 2 mètres de largeur renferme des peintures murales écroulées sur place, en plusieurs couches successives. Leur prélèvement, qui se poursuivra en 1991, devrait permettre la reconstitution d'une partie du décor et de l'élévation de ce portique.

Dès le mois de mars 1991, les raccordements privés à la gaine technique, véritable toile d'araignée, permettront de relier ces nouvelles découvertes aux fouilles anciennes, de dissiper certaines inconnues et de proposer, nous l'espérons, le plan de la *pars urbana* de cet établissement.

Claude-Alain Paratte

Investigations et documentation: M. Paratte, C.-A. Paratte.

Objets: seront remis au Musée d'Yverdon.